

La cote du Giron jurassien est en baisse après les championnats suisses nordiques

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'ÉCOLE BRÛLA COMME UN FÊTU DE PAILLE...

19 morts dans l'enfer du collège parisien

PARIS (AP). — Dix-neuf corps ont été dégagés des décombres du collège d'enseignement secondaire de la rue Edouard-Pailleron, qui a été ravagé en quelques minutes mardi soir, ainsi que nous l'avons annoncé, par un incendie, le plus dramatique que Paris ait connu depuis plusieurs dizaines d'années.

Le Gaz de France, pour sa part, précise dans un communiqué que l'incendie s'est déclaré dans les étages où ne se trouvait aucune installation de gaz. La conduite en acier alimentant l'immeuble a été retrouvée intacte.

UNE ENFANT

Pourtant une fillette, Jackie Bourgeois, âgée de 11 ans, a déclaré que, vers 17 h, en quittant son cours de mathématiques, elle avait senti « une drôle d'odeur dans les escaliers ». Elle avait prévenu son professeur et, rentrée chez elle, elle en avait parlé à ses parents.

Sa mère, qui habite dans une H.L.M. au cinquième étage, et dont les fenêtres dominent le C.E.S., a déclaré avoir aperçu vers 20 heures une petite flamme au niveau du premier étage.

« Il y a le feu au C.E.S. », cria-t-elle à son mari. Le temps qu'elle retourne à la fenêtre, l'étage était entièrement embrasé.

« Le spectacle était insupportable. Tout semblait s'effondrer à la fois », a dit Mme Bourgeois. « Je n'ai pas entendu d'explosion mais on entendait les vitres qui éclataient... »

(Lire également en dernière page)

Rien ne permet encore d'indiquer les causes du sinistre et toutes les hypothèses peuvent encore être retenues. La police judiciaire, les pompiers et les services de l'éducation nationale ont entrepris une enquête qui se révèle longue et difficile.

Les témoignages sont rares et parfois contradictoires. Certains témoins disent avoir entendu une ou plusieurs explosions, d'autres affirment qu'il n'y en a pas eu.



Ce qu'il reste du collège de la rue Pailleron alors que le jour vient de se lever.

(Téléphoto AP)

BRANDT DEMANDE AU MARCHÉ COMMUN DE « SAUVER » L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

BRUXELLES (AP). — Au cours de sa visite d'une journée à Bruxelles, le chancelier Brandt a déclaré qu'il ne modifierait pas la parité du mark, mais il a demandé l'aide du Marché commun pour résoudre les difficultés monétaires de l'Allemagne fédérale.

M. Apel, secrétaire d'Etat allemand aux affaires européennes, a déclaré aux journalistes : « L'Union monétaire et économique européenne est en danger. Nous avons besoin de l'aide de l'Europe pour résoudre nos problèmes monétaires. »

« Une chose est absolument certaine — nous n'allons pas modifier la parité du mark. Nous ne réévaluerons pas, et nous ne ferons pas flotter le mark. Nous défendrons par tous les moyens, la parité actuelle, mais nous devons demander au Marché commun de nous aider. »

« Si l'Allemagne de l'Ouest a trop de difficultés, cela aura des répercussions sur l'Union monétaire et économique européenne... »

M. Apel a souligné que le gouvernement belge partageait entièrement les vues du chancelier, et il a ajouté : « Le stade de la politique économique dogmatique de Schiller (ancien ministre allemand des finances) est dépassé. »

« Nous examinons toutes les mesures possibles, et nous devons trouver des positions communes avec nos partenai-

res du Marché commun. Il est trop tôt pour savoir quelles seront ces mesures. Ce qui importe, c'est de voir si elles nous aideront réellement ou non. »

M. Apel a souligné, d'autre part, que l'Allemagne souhaitait que la communauté étudie des mesures pour lutter contre l'inflation.

C'EST FINI

« Le libre mouvement des capitaux au sein du Marché commun n'existe plus, a dit M. Apel. Nous ne voyons pas comment nous pouvons revenir à une véritable union monétaire et économique, si les pays restent seuls avec leurs problèmes... »

Au cours du déjeuner, M. Brandt a déclaré de son côté : « L'Union écono-

mique et monétaire européenne... sera probablement soumise dans un proche avenir à une rude épreuve. Comme les années précédentes, le système monétaire international connaît à nouveau une situation de crise... La République ouest-allemande a été frappée en première ligne. Mais c'est une erreur de croire que la crise monétaire internationale sera limitée à un seul pays ».

OUTRE-ATLANTIQUE

M. Mills, président de la commission des crédits de la Chambre des représentants, a déclaré, que la poursuite de l'offensive contre le dollar risquait de causer une situation très grave pour les Etats-Unis, allant jusqu'à une dévaluation.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS Nixon N° 2

Il est indéniable que le second mandat de M. Nixon ne ressemblera pas au premier. Les messages sur l'état de l'Union adressés au Congrès après l'intronisation présidentielle en portent témoignage. Ce changement ne provient pas tant du désengagement américain au Viet-nam — où, malgré les apparences d'un calme relatif revenu, les risques d'une reprise de la guerre civile n'ont pas diminué, aucune solution politique véritable n'étant intervenue pour régler le conflit entre communistes et anticommunistes — que de la volonté affichée du maître de la Maison-Blanche de modifier les données intérieures et extérieures de la grande puissance qu'il dirige.

Sur le plan interne, M. Nixon fait nettement marche arrière par rapport à ses prédécesseurs démocrates, un Roosevelt qui recommandait le « New Deal », un Kennedy qui évoquait les « Nouvelles frontières » et un Johnson qui parlait de la « Grande société ». Ce qu'il réclame du peuple américain, c'est textuellement ceci : « Ne vous demandez pas ce que le gouvernement peut faire pour vous. Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour vous. » De là la politique d'austérité budgétaire qu'il présente à la Chambre et au Sénat, qui semble devoir être agréée.

Voilà qui est dans la ligne traditionnelle et fédéraliste du parti républicain quand bien même, sur un point particulier, la loi fédérale sur l'avortement (libération de la grossesse jusqu'à trois mois) imposée à tous les Etats, va, malheureusement à notre sens à l'encontre de cette tendance générale. Autre paradoxe dans un domaine tout différent : la baisse du dollar, consentie par le président Nixon, ne paraît pas d'une stricte orthodoxie financière. Mais elle a pour effet de favoriser l'expansionnisme économique des Etats-Unis en direction des pays européens et asiatiques (le Japon) dont la monnaie est demeurée forte, voire par là même surévaluée. Est-ce à dire que M. Nixon songe, en politique extérieure, de faire retour à l'égoïsme national ou à l'isolationnisme ? Sa pensée est plus nuancée. Il voudrait parvenir à un équilibre international. Et c'est pourquoi il dépêche M. Kissinger, à Hanoi, puis à Pékin pour régler le problème asiatique, tout en ne négligeant pas astucieusement la Thaïlande, les Philippines, le Japon, l'Indonésie, Singapour, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, qui seraient regroupés dans une région neutre appelée l'A.S.E.A.N. Et c'est pourquoi encore il poursuit activement sa politique de rapprochement avec l'URSS aux conférences d'Helsinki et de Vienne.

Mais l'Europe dans tout cela ? Sera-t-elle la grande sacrifiée ? Fait notable, c'est M. Heath, premier ministre britannique, qui dans sa visite à Washington, s'est fait, quoique nouveau venu dans la CEE, l'avocat de notre continent. Il a insisté sur la stabilité du dollar dans le Fonds monétaire. Il a clairement démontré que des Etats-Unis d'Europe, sur le modèle américain, ne sauraient être institués, compte tenu de nos diversités nationales naturelles. Enfin, il a montré le danger qui résulterait pour notre continent d'une réduction des forces américaines sur notre continent. Actuellement, il y a 70 divisions occidentales contre 145 divisions soviétiques. On croit savoir que M. Nixon s'est montré sensible à ces arguments, sauf pour le premier. René BRAICHER



Un journal avec des photos atroces. Les lecteurs ? Des élèves du collège maudit. (Téléphoto AP)

ROME CONFIRME SON HOSTILITÉ CATÉGORIQUE À L'AVORTEMENT

CITÉ-DU-VATICAN (AFP). — Pour la sixième fois en moins de deux semaines, un « non » catégorique à l'avortement a été lancé par les autorités ecclésiastiques.



La conférence de presse des médecins français partisans de l'avortement libre. (Téléphoto AP)

La radio du Vatican, qui avait consacré une première émission à cette question le 23 janvier dernier, y est revenue avec une interview d'un professeur de théologie morale de l'université du Latran, don Aniceto Molinaro. Celui-ci a réaffirmé le respect que l'on doit à toute vie humaine, « dès le moment où elle a été conçue ».

Selon lui, les véritables solutions aux drames des maternités non désirées se trouvent « avant » ou « après ».

Avant : il faut « éviter l'exercice irresponsable de la sexualité », et organiser « une éducation sexuelle » consciente. Après : « mettre sur pied une organisation sociale qui permette d'accueillir et d'assister la nouvelle vie qui va naître, et la mère ».

Interdire l'avortement implique nécessairement, conclut le professeur, une action concrète urgente afin que l'enfant non souhaité trouve une place et que sa mère accepte sereinement ses responsabilités.

Du côté des laïques, c'est le président de l'Action catholique italienne, le professeur Bachelet, qui a annoncé à la presse l'opposition de l'A.C.I. à toute légalisation de l'avortement.

Ces prises de positions répondent, non seulement à un point de principe général, mais aussi à une mobilisation active des partisans de la légalisation de l'avortement en Italie.

Un projet de loi élaboré par le député socialiste Fortuna doit être présenté le 11 février prochain à la Chambre. Des mouvements féministes et le parti radical ont organisé une campagne d'opinion.

A l'extrême-gauche cependant, la presse communiste a observé jusqu'à présent une certaine réserve sur la question.

Table listing regional news, sports, and other articles with page numbers.

Potées d'autrefois Potées d'ici et là-bas Potées des gourmets Potées « si peu bourse délier »

Sourires à Washington

La crise du dollar se poursuit et aucun indice n'est apparu dans la voie d'un apaisement, même provisoire. Sur les places internationales, la devise américaine s'échange soit à son niveau bas d'intervention des banques centrales, soit à son prix le plus faible de l'histoire si ce barrage est levé, comme en Suisse. L'intervention est ruineuse pour les instituts d'émission des Etats à devises fortes qui doivent digérer des centaines de millions de dollars qui leur sont présentés chaque jour ; c'est notamment le cas à Tokio et à Francfort qui jouent encore partiellement le jeu de l'échange dont la contrepartie consiste en un accroissement démesuré et intempestif de yen et de DM.

Officiellement, le gouvernement des Etats-Unis participe bien à l'épongeage des dollars, repris contre d'autres devises. Mais, cette attitude masque mal un ardent désir américain de voir le réajustement des parités se réaliser par des réévaluations allemande et japonaise notamment. Le déplacement précipité de M. William D. Eberlé, conseiller du président Nixon pour le commerce, s'inscrit dans une politique de grand style visant à comprimer l'énorme déficit du commerce extérieur américain avec le Japon. En définitive, Washington n'est pas mécontent de voir le dollar fléchir par-

tout. Plus encore que le gouvernement, les exportateurs américains sourient à la perspective d'une amélioration parallèle des conditions de concurrence de leurs produits sur les marchés externes. Cette évolution s'avère particulièrement opportune au moment où l'élargissement de la CEE accroît l'intégration des échanges au sein du vieux continent européen.

Autre raison de sourire outre-Atlantique : la hausse des coûts et des prix s'accroît plus vite en Europe et au Japon qu'aux Etats-Unis. Nous n'irons pas jusqu'à affirmer que les Etats-Unis soient les seuls promoteurs de la double évolution qui renforce leurs positions dans les échanges mondiaux, mais il est certain que nous trouverons les Américains en situation de force lorsque les vrais pourparlers monétaires s'ouvriront en septembre prochain.

Toutefois, la confusion présente et les contraintes ruineuses qui en découlent pour les banques centrales non américaines de même que les effets paralysants dans lesquels elle plonge le commerce international nécessitent des décisions à prendre sans délai.

Si 1972 fut une année d'attente, 1973 se présente sous le signe du désordre et des accords inélictables.

Eric DU BOIS

L'AUTRE INFLATION

Entraîné dans un mouvement s'accroissant sans cesse, le monde dans lequel nous vivons formulera des exigences de plus en plus sévères à l'endroit des gouvernements, des peuples et des individus. Accentuant le poids de la solidarité entre les nations à travers des frontières de moins en moins étanches, malgré le conservatisme qui caractérise chaque Etat, les tâches incombant à chaque pays prendront de plus en plus l'allure de devoirs à assumer sur une base internationale.

La crise monétaire, l'inflation importée et l'inflation exportable, les problèmes de l'environnement, maintes autres difficultés, en apparence insurmontables à l'heure actuelle, constituent quelques-uns des jalons visibles de cette évolution.

C'est au moment où se dramatise cette conjonction, dont les dimensions souvent dépassent notre entendement, que l'on perçoit partout, et non seulement en Suisse, le désir véhément, s'extériorisant généralement sous le déguisement de la contestation, de désarmer les énergies constructives : à l'usine, au bureau, à l'école, à l'université, jusqu'au sein même des familles. En faire de moins en moins, pour une rémunération de plus en plus forte et en échange d'avantages sociaux et de loisirs toujours plus généreux, telle est à présent la doctrine de l'humanité, en marche dans nos vaillantes démocraties industrielles et prospères.

Production, rendement, amélioration des résultats du travail et de l'effort, voilà des notions suspectes et désuètes, dont il s'agit de s'affranchir coûte que coûte. L'on assiste à une véritable inflation d'idées et de slogans exaltant la passivité, l'indolence, pour ne pas dire la paresse, et montant en épingle les mérites du profit facile et d'un bonheur à réaliser sans la moindre contrepartie.

L'individu, les foules, les électeurs, délèguent leurs pouvoirs à l'Etat, dont il leur paraît naturel d'attendre la solution de tous les problèmes mais que, dans le même élan, ils chargent de tous les maux et dont ils contestent jusqu'à l'existence.

La technologie, l'équilibre social, la stabilité économique, la santé publique — physique, morale et spirituelle — vont nous imposer dans les mois et les années à venir des tâches surhumaines, gigantesques, plus grandes que celles qui furent jamais confiées au genre humain. Croit-on sincèrement qu'elles pourront être assumées par une génération de mendiants, tendant la main pour recevoir, sans peine ni fatigue, la manne gratuite de l'Etat-providence ?

R.A.

Naissances

Monsieur et Madame Cosimo et Assunta STRANIERI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Sandra
7 février 1973
Rue de Neuchâtel 14
Cressier

Monsieur et Madame Jean-Claude MULLER-IMER ont la joie d'annoncer la naissance de
Carole
le 7 février 1973
Marnière 15
2068 Hauterive

Sandrine et Muriel ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Sébastien
le 6 février 1973
Monsieur et Madame Eric SCHREYER
Maternité Pourtalès Cortaillod
Neuchâtel

Tout pour votre bébé de 0 à 6 ans
BABY-CONFORT
Trousseaux, berceaux, commodes à langer, poussettes, sièges, vêtements, chaussures. 1re qualité, prix justes et avantageux. Neuchâtel, Bercles 1, téléphone (038) 24 10 22.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Droguerie SCHNEITZER
19, rue de l'Hôpital
Du 8 au 10 février

Démonstration
des dernières créations
de la gamme cosmétique
HORMETA

Ecole des parents - Neuchâtel
"LE ROLE DU PÈRE"
par M. J. Convié, psychologue
Ce soir, 20 h 30, collège des Terreaux-Sud, grand auditorio

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Etat civil de Neuchâtel

Naissances : 1er février, Besson, Anouck-Catherine, fille de François-Fernand, galvanoplaste à Neuchâtel, et de Verena, née Lüscher; 2. Carrasco, Miguel-Angel, fils d'Emilio, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Florentina, née Nunez; 3. Bettenmann, Christelle, fille de Jean-François, monteur à Cortaillod, et de Viviane-Francine, née Vauthier.

Publication de mariage : 6 février, Cathrein, Daniel-Etienne-Gilbert, comptable à Versoix, et Jähmann, Danielle, à Chêne-Bougeries.

Décès : 27 janvier, Guiot née Hanselmann, Clara, née en 1892, ménagère à Neuchâtel, veuve du Guiot, Emile-Léon; 2 février, Steiner, Georges-Edmond, né en 1896, ancien restaurateur à Saint-Blaise, divorcé; Aebersold née Zurbrugg, Maria-Magdalena, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, veuve de Aebersold, Johannes; 3. Bianchi, Crispino-Crispinianno, né en 1888, retraité à Neuchâtel, veuf de Placida-Francesca, née Moretti.

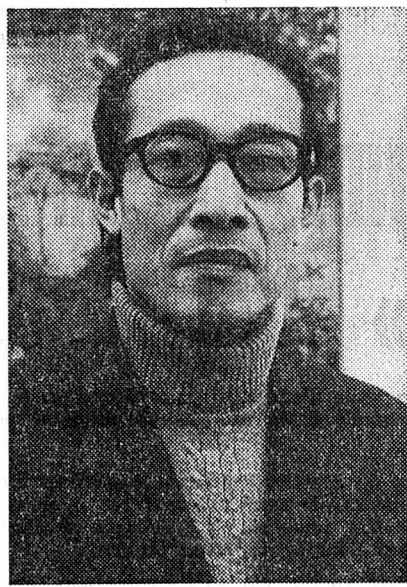
Tran Phuc Duyen à la Galerie des amis des arts : un enchantement très savamment réglé

Alors que, généralement, lorsqu'il entre dans une exposition dont l'artiste lui est encore inconnu, le visiteur doit faire effort pour comprendre et assimiler le message qui s'offre à lui, avec l'œuvre de Tran Phuc Duyen, c'est l'inverse qui se produit. Le visiteur doit résister à l'éblouissement dont il est l'objet et s'efforcer de raisonner son enchantement.

D'où vient cet éblouissement? De ce que nous n'avons pas souvent l'occasion d'entrer en contact avec l'art de l'Extrême-Orient dans ce qu'il a de plus somptueux, de plus élaboré et de plus étrange.

Un paysage conçu par Tran Phuc Duyen, c'est un véritable paradis, avec ses eaux, ses barques et ses ponts, ses arbres, ses buissons, ses fleurs, ses montagnes, ses nuages, son ciel et sa lumière, mais le tout soumis à une ordonnance si admirable que l'on cherche la clé du miracle. Cette clé, c'est l'esthétique chinoise dont s'inspire un artiste vietnamien tel que Tran Phuc Duyen : une esthétique qui assigne à chaque objet sa place et sa valeur.

S'il y a enchantement, il est donc très savamment réglé. Les ponts sont de telle dimension, ils présentent tel agencement et telle courbure, les arbres



L'artiste, Tran Phuc Duyen.
(Avipress - J.-P. Baillod)

sont faits d'une longue tige couronnée d'un pompon de feuillage, les buissons ont telle dimension, telle opacité ou tel rayonnement, le ciel telle coloration, et les nuages juste cet éclat doré chargé d'exercer tel effet magique. Bref, l'artiste sait d'avance exactement où il va, car en peignant, il remplit le programme qui lui est assigné par la tradition.

AISSANCE ET SPONTANÉITÉ

Une première remarque. Dans ce genre qui est le sien, Tran Phuc Duyen se meut avec une aisance, une spontanéité et une joie manifestes. L'artiste n'est nullement bridé, ni même limité, par les canons qui sont ceux de son art. Ces canons n'ont pour lui rien d'humiliant ni de sévère; ils lui servent de support, je dirais presque de marche-pied. Ils constituent sa manière, son style, son langage. Il s'en sert pour s'exprimer, et à travers eux il s'exprime avec une liberté totale.

Cependant, pour le critique, une question se pose. Quel est le degré d'originalité de cet art? Y a-t-il là seulement de l'habileté, un talent réel, mais moyen, ou ce talent s'élève-t-il jusqu'au génie? Pour en juger, il faudrait disposer de points de comparaison, c'est-à-dire avoir une connaissance complète des écoles et des traditions de l'Extrême-Orient, ce qui, évidemment, n'est pas notre cas.

Toutefois, si nous établissons un parallèle avec l'art occidental, et si nous pensons à la Renaissance italienne, nous constatons qu'à côté de Florence, qui dès le début favorisa l'éclosion du génie dans ce qu'il a de plus aventureux et de plus original, il se développa à Sienne une école très raffinée également, mais très circonscrite dans ses traditions.

Comme l'Extrême-Orient, l'école de Sienne a eu ses canons auxquels ses artistes se sont soumis, et cependant aucun parmi les meilleurs d'entre eux ne s'est senti réellement bridé, ni un Duccio, ni les Lorenzetti; ni Simone Martini, ni Sassetta. Ils ont su couler leur génie aussi bien dans l'élégance raffinée du dessin que dans la préciosité des bleus et des ors.

SEDUISANTS PAYSAGES

En définitive, en contemplant ces séduisants paysages, « Nuages couverts de larmes », « Pagode de Sai-Son », « Reflets d'eau », « Paysage de la Haute-Région », nous nous laisserons tout simplement captiver par ce sentiment si profond de la nature qui se traduit dans des formes pour nous étrangement exotiques, mais auxquelles nous nous accoutumons très vite.

Ce charme, nous le retrouvons dans « Arabesques aquatiques », avec leurs ravissants petits poissons, dans les laques représentant des oiseaux en plein vol, le cou immensément et toujours très gracieusement allongé, mais beaucoup moins dans « Printemps », avec ces grandes figures féminines assez faciles et assez quelconques.

C'est probablement une erreur de la part de l'artiste d'avoir introduit dans cette exposition des vues de « Notre-Dame de Paris » et de « L'île Saint-Louis », dont l'occidentalisme jure avec tout le reste. Par contre, quand l'art de Tran Phuc Duyen se dépouille pour isoler ses motifs, et finalement pour tendre vers l'abstraction, il reste fidèle à lui-même, à cette préciosité raffinée, mais toujours centrée sur l'essentiel, qui est la loi même de son art.

P.L.B.

LE LANDERON Le 90me anniversaire d'un footballeur

M. Georges Perrin a fêté récemment en famille au Landeron son 90me anniversaire. Membre fondateur du F.-C. la Chaux-de-Fonds, dont il fut un des premiers secrétaires, M. Perrin a toujours été attiré par le ballon rond. Aussi fut-il pendant quelques années membre du comité de l'ASF et accompagné-t-il en tant que « manager » l'équipe de Suisse lorsque celle-ci contraignit l'Italie au match nul (2-2) chez elle.

COLOMBIER

M. Grosjean à Cescole

(c) Hier matin, toutes les classes du niveau IV réunies, ont eu un entretien avec M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat qui s'est prêté à un petit bain de foule juvénile. Dans le cadre du séminaire d'éducation civique inscrit au programme de 4me année, M. Grosjean a donné une leçon à ces futurs citoyens puis a répondu à de nombreuses questions.

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Non, M. Brugger!

Monsieur le Rédacteur en chef, J'ai beaucoup apprécié votre courageux article par lequel vous dites un non catégorique aux pleins pouvoirs demandés par le Conseil fédéral pour diriger la conjoncture.

Il est évident que ce sont les autorités fédérales qui, en tout premier lieu, sont responsables de l'inflation qu'elles prétendent endiguer. Elles ont tellement gaspillé les derniers publics que la Confédération, de leur propre aveu, n'est plus en mesure d'assurer une défense aérienne convenable du territoire helvétique. L'octroi d'un treizième mois de salaire aux fonctionnaires, en plus de l'allocation de renchérissement ne peut avoir que des effets inflationnistes, tant par la masse des nouveaux moyens de paiement mis à disposition des consommateurs que par l'exemple donné à toute la population. L'exemple est d'autant plus mauvais que les autorités et les administrations abondamment servies sont mal placées pour prêcher aux autres l'austérité.

Je reconnais très volontiers que l'inflation est un phénomène complexe et que les responsables de cette plaie sont nombreux. En s'endettant honteusement en pleine prospérité, les autorités cantonales

et communales n'ont pas mieux agi que les fédérales. La Banque nationale a accepté des capitaux flottants dans une mesure inadmissible, comme l'indique son bilan de plus en plus gonflé. La mégalomanie des chefs d'entreprise et les revendications salariales outrées, facilitées par la surchauffe sont aussi des causes d'inflation, de même que l'habitude prise par trop de gens de vivre au-dessus de leurs moyens. Mais si l'inflation est un phénomène complexe, il n'en reste pas moins que la cause profonde réside dans une consommation de biens et de services supérieure à la production. Le sens de la mesure s'est perdu. Or, les Grecs ne disaient-ils pas que la démesure est fille de l'impiété? Ce sont certaines vertus civiques et certaines vérités que les autorités devraient répandre en commençant par s'y conformer.

Dans l'ensemble le peuple suisse a des idées plus saines que ses autorités et agit raisonnablement quand on lui dit la vérité. Je suis très heureux de constater la fermeté de votre attitude et je vous en félicite très sincèrement.

Croyez, Monsieur le rédacteur en chef, à mes sentiments les meilleurs.
Louis Jacot,
professeur, BERNE

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Le Sénat de l'Université de Neuchâtel a le profond regret de faire part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Carl OTT

professeur honoraire, ancien recteur de l'Université

décédé le 5 février 1973, à Neuchâtel.

L'incinération aura lieu dans l'intimité.

Un service religieux sera célébré au temple de Serrières, le jeudi 8 février, à 14 heures.

Neuchâtel, le 5 février 1973.

Au nom du Sénat

Le recteur : Werner Sörensen.

Le comité de la Fondation Hermann Russ (« Le Petit Ami des Animaux ») a le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Carl OTT

dont l'influence et les conseils avisés pendant 30 ans ont été précieux pour le comité.

Le Rotary Club de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Carl OTT

ancien président et membre d'honneur du club.

L'Association neuchâteloise des carabiniers a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Carl OTT

membre dévoué de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Amis du château de Colombier ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Carl OTT

membre fondateur.

Les bontés de Dieu ne sont pas épuisées, elles se renouvellent tous les matins.

Madame Pierre Berthoud, à Neuchâtel, et ses enfants; Monsieur Antoine Berthoud, à Valangin; Monsieur et Madame David Berthoud et leurs enfants, à Lausanne; Mademoiselle Marion Berthoud, à Neuchâtel; Mademoiselle Annie Berthoud, à Corcelles; Mademoiselle Gabrielle Berthoud, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Robert Cavin, à Ballens, leurs enfants et petit-fils; Monsieur et Madame Claude Favrod-Coune, à Château-d'Oex, leurs enfants et petit-fils; Monsieur et Madame Paul-Emile Ingold, à Vevey, et leurs enfants; Monsieur et Madame Antoine Favrod-Coune, à Château-d'Oex, et leurs enfants; Monsieur et Madame Daniel Berthoud et leurs enfants, à Fribourg; Mesdemoiselles Marguerite et Alice Ecoffey, à Lausanne; Madame Fritz Bonnard, à Lausanne; les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre BERTHOUD

médecin-dentiste

survenu à Neuchâtel, après une courte maladie, dans sa 70me année.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 9 février 1973.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Centre social protestant, à Neuchâtel, c.c.p. 20 - 7413

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société neuchâteloise des médecins-dentistes a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Pierre BERTHOUD

médecin-dentiste

ancien président de la société.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfarth

Rédacteur en chef : Jean Hostettler

253604 ou 331720

POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

Très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues, les enfants de

Madame Alice VUILLEUMIER

remercie avec gratitude toutes les personnes qui y ont pris part. Coffrane, février 1973.

Les enfants et la famille de

Monsieur Charles ETTER

très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues, remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et expriment leur gratitude pour l'affection qui leur a été témoignée en ces jours de douloureuse séparation.

Les Geneveys-sur-Coffrane et Genève, février 1973.

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Albert TANNER-MOSCHELL

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Elle adresse un merci particulier aux docteurs Tripet, à Cernier, et Gagniau, à Lausanne, pour leur dévouement, ainsi qu'à la fabrique UNIMED, à Lausanne, et à la fabrique de cadrans LESCHOT, à Neuchâtel.

Lausanne, Neuchâtel, février 1973.

La famille de

Monsieur Alfred TINGUELY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil. Un merci particulier s'adresse à Messieurs Jean Mühlematter, Rainald Nussbaum, ainsi qu'à l'entreprise Genoud & Cottet, à Attalens.

Peseux, février 1973.

A Neuchâtel et dans la région

Une exposition au Centre de documentation pédagogique Leur village tel que le voient les enfants

— Nous, les élèves de la classe 3 de la zone pilote avons essayé de présenter notre ville et ses alentours. Munis d'un appareil de photo et d'un enregistreur, nous avons visité et interrogé fabriciens, magasins, commerces, pêcheurs, vigneron, cavistes, écoles...

Ils sont près d'un millier d'enfants, en Suisse romande, garçons et filles de 10 à 12 ans, à être ainsi partis, stylos et micros en main, à la découverte de leur localité. Ce qui nous vaut aujourd'hui une sympathique et intéressante petite exposition.

A l'origine, un concours organisé dans le cadre des radioscolaires! M. Jean-Jacques Clottu, instituteur à Gorgier, à l'occasion d'une émission qu'il présente en septembre de l'an dernier, invita, en effet, toutes les classes que cela intéressait à réunir, dans un laps de temps assez court (deux mois environ), le plus grand nombre de documents et d'informations sur leur propre village ou ville. L'idée était séduisante. Une quarantaine de classes, dont quatre du canton de Neuchâtel (Chaux-de-Fonds, Saint-Sulpice, Couvet et Gorgier) partirent

donc en reportage, puis exploitèrent la somme des renseignements ainsi rassemblés. Avec pour mot d'ordre « Je présente ma localité »!

Les meilleurs travaux sont maintenant présentés à d'autres classes ainsi qu'aux parents dans le cadre d'une exposition itinérante dont la première étape est précisément Neuchâtel. Disposés dans les locaux du Centre neuchâtelois de documentation pédagogique, au faubourg de l'hôpital, l'ensemble de ces travaux ainsi que la diversité des moyens et des techniques utilisés donne une idée précise de l'intérêt qu'une telle méthode de travail peut susciter chez des enfants de cet âge. Une large place a été faite à l'image et à la bande sonore. C'est ainsi que la plupart des classes ne se sont pas contentées de présenter des classeurs ou de albums, certes fort bien faits. Il y a là des panneaux très suggestifs, des enregistrements, des photographies qui sont le résultat d'un vrai travail d'équipe. Les plus spectaculaires de ces travaux sont sans aucun doute les impressions maquettes qui sont présentées là. En particulier, celles de la Chaux-de-Fonds et de Martigny, ainsi que celle du château de Porrentruy.

CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT

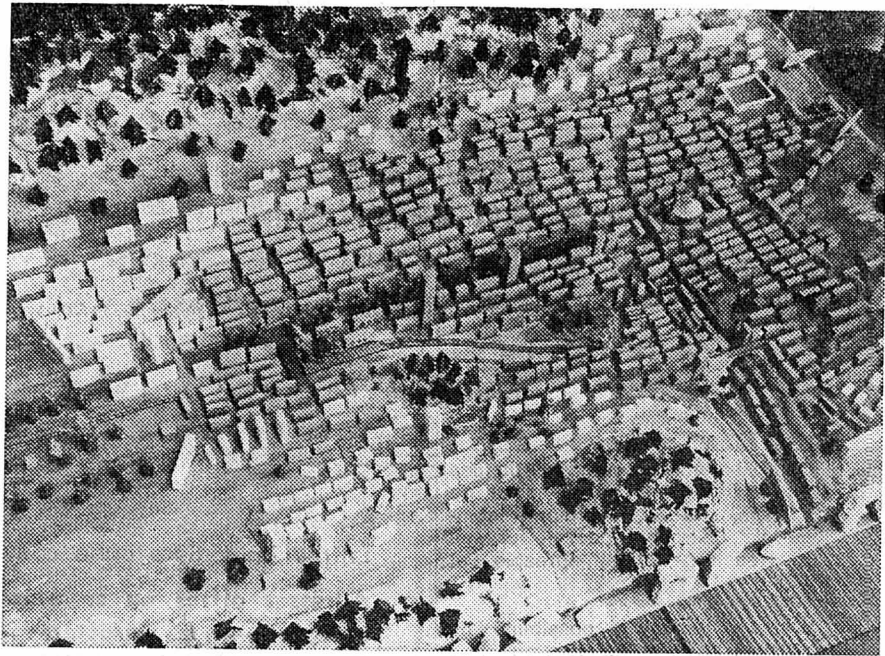
Cette exposition est également pour le Centre de documentation pédagogique l'occasion d'initier nombre de maîtres et d'élèves à l'une des branches incluses

dans le prochain programme scolaire romand et qui s'appellera « connaissance de l'environnement ». S'appuyant largement sur les méthodes actives à base d'enquêtes et de recherches, l'étude de documents et l'observation, cette nouvelle branche ne sera appliquée pour l'instant qu'occasionnellement afin de familiariser progressivement maîtres et élèves. Elle devrait permettre aux enfants de prendre connaissance, dans les limites d'un thème donné, des notions de science, de géographie et d'histoire qui s'y rapportent. Dans le cadre de l'exposition, on a ainsi présenté cinq de ces thèmes (la montagne, les eaux, sur la route, le marché, gens d'ici et gens d'ailleurs) et réuni à l'intention des instituteurs toute la documentation nécessaire pour les mettre en chantier.

D'abord destinée aux écoles et aux parents, mais également au grand public, cette exposition est ouverte jusqu'à samedi. Elle quittera ensuite Neuchâtel pour Fribourg. « Je présente ma localité », c'est un peu la ville à travers le regard d'un enfant, regard qui sait à l'occasion être critique. On y découvre quelques bonnes vérités qui prennent, dans la bouche d'un enfant, une raisonnable particulière. Telle cette affirmation du petit Sylvain, de la Chaux-de-Fonds:

— J'aime mon quartier parce qu'il est ancien et ses maisons toutes différentes. Je n'aime pas les quartiers modernes et les grands immeubles tous pareils...

S. Sch.



Une imposante maquette : la Chaux-de-Fonds!

(Avispress - J.-P. Baillod)

A la Cité universitaire

Michel Soutter : plus que l'ambiguïté

En présentant Michel Soutter à la Cité universitaire, le Centre culturel a rendu hommage à l'un des plus importants de ces talents qui font que le cinéma suisse épanouit une personnalité véritablement originale et reconnue très largement. « Les Arpentures », le dernier de ses films, est un chef-d'œuvre d'équilibre dynamique entre trois personnages dont aucun ne peut être marqué d'une étiquette. Michel Soutter les a découverts tels que ni leurs gestes ni leurs paroles ne les caractérisent totalement, qu'ils ne soient jamais que le reflet de ce qu'ils voudraient faire croire, cacher ou demander à l'autre. Cet autre, il est rencontré par hasard. Dans « James ou pas » il est entrevu brièvement au coin d'un bois, il se matérialise soudainement dans un présent non prévu, qui paraît au spectateur invraisemblable dans la réalité, mais qui permet, dans sa réalité décalée, une approche différente de l'individu.

PAS D'IMPROVISATION

A cet égard, entendre Michel Soutter donner quelques précisions sur ses méthodes de travail est fort intéressant. S'il laisse en effet nulle place à l'improvisation — le dialogue aussi bien que le jeu des acteurs, la mise en place, le décor

Nouveau médecin

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 2 février 1973, le Conseil d'Etat a autorisé M. Claude Bonjour, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

Nomination

Le Conseil fédéral a nommé le comité directeur des examens fédéraux pour les professions médicales pour la période administrative 1973-76. Le D. Jean-Pierre Perrenoud, médecin, de Neuchâtel, a été nommé président local extraordinaire.

Conférence de presse à l'hôtel de ville

La planification financière 1973-1980

Conférence de presse, hier, à l'hôtel de ville. Comme cela se pratique depuis quelques années, habituellement le mercredi qui suit la séance du Conseil général.

Pour la circonstance, les cinq conseillers communaux étaient là. Il fut en effet question exclusivement du rapport d'information sur la planification financière 1973-80, rendu public par le Conseil communal récemment, et dont nous avons précédemment parlé dans notre numéro du 2 février dernier.

Selon l'exécutif, ce document concrétise un travail d'environ six mois auquel ont participé tous les services de l'administration communale. C'est le premier essai tenté à Neuchâtel — en dehors du plan d'intentions 67-71 élaboré par le Conseil communal — en vue de projeter dans le futur, sur une période de huit ans, les travaux d'édition publique les plus importants compte tenu, souligne le Conseil communal, des possibilités financières de la cité, et en établissant l'ordre d'urgence de ces réalisations.

Rappelons encore, sans revenir sur le détail de cette planification financière, que ces huit ans représentent des investissements et des équipements nouveaux pour 164 millions de francs (dont à déduire 35 à 36 millions de subventions fédérales et cantonales pour les divers travaux envisagés). Par année, et en tenant compte de la dépense totale incombant à Neuchâtel qui se monterait en chiffre rond à 130 millions de francs, cela fait 16 millions, à assurer par le financement propre à raison de 7,5 millions, et par les emprunts pour une somme annuelle de 8,5 millions.

En tenant compte de l'évolution prévisible du budget de cette période 73-80, a précisé le Conseil communal, le ménage de Neuchâtel devrait pouvoir s'équilibrer. A noter que les rentrées fiscales sont d'environ 5 millions plus élevées chaque année. Dès 1976, en outre, le budget devrait être bénéficiaire grâce aux effets déployés par une véritable régionalisation qui serait la solution définitive à un meilleur partage des charges entre le chef-lieu et les communes du Littoral qui profitent largement des équipements de Neuchâtel sans y participer, ou trop peu, financièrement.

GMT

Ce soir, vous qui sortez du spectacle, le Restaurant



se fait un plaisir de vous servir des repas chauds jusqu'à

1 heure du matin ouvert de 17 heures à 2 heures du matin

RUELLE DU PORT - Tél. 25 55 56

Radicaux et MPE

Hier, nous avons dit, dans notre réponse à l'attaque du Conseil communal, que lundi soir, au Conseil général, le porte-parole du groupe radical avait demandé le renvoi de cinq points de l'ordre du jour impliquant des dépenses nouvelles, en attendant que soit étudié le rapport sur la planification financière.

Or, il est important de préciser que le groupe MPE a approuvé cette proposition radicale.

Pour une véritable politique touristique

« Considérant l'attrait que notre ville peut présenter pour les personnes qui y passent ou y séjournent, considérant la part que le tourisme peut apporter, en complément avec le commerce local, les écoles et d'autres activités du secteur tertiaire, au développement économique de la ville de Neuchâtel, considérant que le tourisme s'inscrit particulièrement bien dans un développement de nature qualitative, que chacun semble souhaiter, le Conseil communal est chargé d'étudier, d'entente avec les organismes spécialisés, les lignes directrices d'une véritable politique touristique et les voies et moyens de la réaliser dans les meilleurs délais. »

(Motion libérale)

Construction d'un parking à la gare

« Vers la fin de l'année passée, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a annoncé que le Conseil communal étudie la possibilité de réserver une piste pour les transports publics le long de l'avenue de la Gare. Cette réalisation entraînerait la suppression de nombreuses places de parc. »

« D'autre part, nous croyons savoir que les PTT envisagent, à plus ou moins long terme, la construction d'un centre d'exploitation, de deux étages au maximum, au nord-est de la gare, au-dessus des voies CFF. »

« Dès lors, le Conseil communal peut-il nous dire :

a) Si et dans quel délai il a l'intention de réserver une piste pour les transports publics le long de l'avenue de la Gare.

b) S'il est en relation avec les PTT pour étudier la construction d'un vaste parking au-dessus des voies CFF, au nord-est de la gare.

« Cette réalisation — qui irait dans le sens de notre motion sur la conception globale des transports récemment adoptée — pourrait voir le jour en même temps que la construction du centre d'exploitation des PTT. Il s'agirait de réaliser en petit ce qui a été fait à Berne. »

(Question radicale)

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Quand le Conseil communal s'indigne

Monsieur le rédacteur en chef,

« Le Conseil communal s'indigne. Mais, est-ce tenir des propos tendancieux et malveillants que d'affirmer que l'exécutif de notre Ville ne s'est pas « fatigué » en rédigeant un rapport « minuscule » pour solliciter des emprunts d'un montant total de 25 millions? N'est-ce pas plutôt constater une évidence? C'est en effet la première fois qu'un tel rapport ne mentionne pas les modalités de l'emprunt (taux d'intérêt, durée, etc.).

Mais ce qui est plus grave, c'est que cet exemple est la parfaite illustration de l'état d'esprit qui règne actuellement au sein de notre exécutif communal. Celui-ci essaie de nous faire voter des réalisations importantes, au pas de charge, avant que nous ayons pu nous prononcer sur le plan financier. Le Conseil communal voudrait nous faire atteindre un « point de non retour » qu'il ne procéderait pas autrement. C'est donc fort logiquement que le groupe radical a proposé lundi dernier la non-entrée en matière sur de nombreux points de l'ordre du jour. Dommage qu'il n'ait été soutenu que par la majorité des membres de MPE...

Quant au plan quadriennal, parlons-en! Fort curieusement, ce plan — qu'on dirait rappelé — s'étendra... sur huit ans! Gageons d'ailleurs qu'il ne sera pas totalement réalisé avant une quinzaine d'années. Et l'on reste songeur lorsqu'on lit dans le dernier « Bulletin officiel de la Ville » — sous la plume du directeur des finances — que, grâce

à ce rapport sur la planification financière 1973-1980, le Conseil général «... disposera donc de bases sérieuses pour se prononcer en toute connaissance sur le programme d'équipement pour les huit prochaines années, et pour en apprécier les conséquences financières ». N'est-ce pas le lieu de dire ici qu'il est tendancieux de parler de « bases sérieuses » à propos de ce vague catalogue des dépenses que la Ville devra assumer d'ici à 1980?

Le Conseil communal nous permettra-t-il d'avancer qu'il ne s'est pas « fatigué » pour la rédaction de ce « minuscule » rapport? 14 pages pour 160 millions de dépenses! Et il n'est pas fait une fois mention du rapport Battelle qui a coûté aux contribuables — il faut le rappeler — 250.000 francs! Et nous qui pensions naïvement qu'il devait servir de base — avec le fort intéressant rapport du groupe d'études économiques de notre Université — pour l'élaboration de la politique globale de notre Ville pour cette législature.

Si l'industrie privée utilisait de telles méthodes de travail, la Suisse serait économiquement sous-développée.

Quant à nous, notre position est prise. Nous refusons l'entrée en matière sur l'étude de la planification financière tant et aussi longtemps que l'on ne nous aura pas fourni tous les documents nécessaires (rapport Battelle compris) pour pouvoir nous prononcer en pleine connaissance de cause.

Veillez agréer... Claude Frey, économiste conseiller général

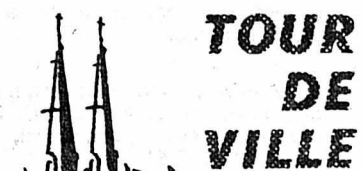
Le législatif acceptera-t-il un emprunt de 200.000 fr. ?

(c) Le Conseil général de Bôle est convoqué pour le 12 février à la grande salle de la maison de commune. Un seul point figure à l'ordre du jour. En effet, les engagements souscrits récemment par la commune ne peuvent être couverts par les ressources courantes; rappelons les crédits votés pour l'acquisition d'un terrain (150.000 fr.) l'aménagement de douches à la salle de gymnastique (90.000 fr.) et la reprise par le domaine public de la rue des Sources et du chemin de la Carrière (50.000 fr.). Il est nécessaire, afin de permettre de faire face à ces engagements de contracter un emprunt de 200.000 francs. La Banque cantonale est disposée à accorder ce montant au taux de 5 1/2 % avec amortissement semestriel de 5000 fr. pour une durée de 20 ans. Ces conditions paraissent favorables, aussi le Conseil général est-il appelé à autoriser, cet emprunt et, pour gagner du temps, de le munir de la clause d'urgence.

CORTAILLOD

La commission du feu s'informe

(c) Renouvelée à 80 % lors des dernières élections la commission du feu, consciente de ses devoirs et responsabilités, s'est offerte mardi soir, une séance d'information sur tout ce qui touche aux citernes à mazout (installations, contrôles, révisions, remplissages) avec tout ce que cela comporte en fait de prescriptions officielles. Pour ce faire, la commission avait invité deux personnes compétentes: MM. Devenoges, inspecteur au service des eaux de l'Etat et G. Scholl, expert à la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie.



Embarquée nocturne: deux blessés

● DANS la nuit de mardi à mercredi, peu après minuit, M. François Butzberger, 21 ans, domicilié à Fleurier, circulait au volant de sa voiture quai Suard en direction d'Auvernier. A la hauteur du No 2, il entreprit le dépassement d'un autre véhicule, mais perdit la maîtrise de sa machine, qui mordit la berne centrale, percuta un candélabre avant de finir sa course sur la voie sud, l'avant dirigé en direction de la ville.

Le conducteur, souffrant d'une fracture de la jambe gauche et d'hématomes sur tout le corps, ainsi que son passager, M. J. K., domicilié à Cortaillod, contusionné au visage et aux mains, ont été transportés à l'hôpital Pourtalès par une ambulance. Le passager, après avoir reçu des soins, a pu regagner son domicile. La voiture est démolie.

A l'hôpital de Saint-Aubin

Le malaise persiste mais une solution satisfaisante interviendrait bientôt

— Un hôpital régional sans maternité ni service chirurgical, depuis un certain temps, c'est un scandale dont souffre en premier lieu la population!

— Un malaise à l'hôpital et maternité de Saint-Aubin? Pour moi, la responsabilité en incombe à X.

— Non, cette accusation constitue une calomnie. Les responsables ce sont Y et Z.

— Vous vous trompez, le responsable de cette situation est le comité administratif...

Autant d'opinions contradictoires qui contribuent à désorienter l'opinion publique.

Le malaise réel qui règne au sein de cet hôpital défrayé depuis de nombreux mois la chronique locale et régionale et nourrit une polémique malsaine car le fonctionnement et la gestion d'un établissement hospitalier sont une affaire sérieuse qui concerne les malades et la santé de la population des communes et hameaux intéressés: Saint-Aubin-Sauges, Gorgier, Montalchez, Fressens, Vauxmarais, Bevaix, Provence et Murtux, et d'autres localités.

Un problème qui devrait trouver une solution rapide en dehors de toute sensation.

A condition de ne pas se laisser influencer par les fractions en présence et de s'abstenir de prendre parti pour telle ou telle personne ou pour tel ou tel organe de direction ou de contrôle.

CE QUI COMPTE

Ce qui compte, c'est de savoir si l'hôpital régional de la Béroche sera en mesure de fonctionner normalement dans un proche avenir. Un groupe d'habitants de la Béroche est catégorique:

— L'esprit d'autarcie dont se plaignent certains, les discordes personnelles étendues à l'échelon général, les rivalités, les questions personnelles, le manque d'esprit de conciliation devraient céder le pas à l'impératif d'une solution permettant à l'hôpital de remplir sa mission.

Dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil général de Saint-Aubin-Sauges, notre correspondant écrivait: «... Décidément le malaise régnant dans cet établissement n'est pas près de se dissiper et les discussions faites autour de ce problème n'ont guère apporté de lumière. Il paraît plus facile de s'accommoder d'un budget déficitaire que de remettre un peu d'ordre dans les esprits des responsables de cet hôpital. Pendant des décennies, cet établissement a rempli ses fonctions à la perfection sans bruit et sans histoire. Pourquoi tout à coup tant de sombres perspectives? »

Justement, à propos de gestion, cette dernière ne serait-elle pas plus «table» (ce qui réduirait sensiblement le déficit ou pourrait même le supprimer) si le service de chirurgie et la maternité fonctionnaient normalement?

L'ETAT SIMPLE OBSERVATEUR

Certains se demandent pourquoi l'Etat (en l'occurrence le service cantonal de la santé) n'intervient pas. Une telle intervention est exclue sur le plan légal car l'Etat ne peut pas s'ingérer dans les affaires d'une fondation privée et son rôle, tout au plus consultatif, se limite à celui d'observateur. C'est donc au comité administratif de l'hôpital de la Béroche qu'il appartient de trouver une solution.

Comme on le sait, le bureau de la commission générale et le comité administratif ont décidé récemment, dans un communiqué adressé seulement à la presse locale, de s'abstenir dorénavant de répondre aux questions susceptibles de nourrir la polémique autour de cette affaire.

IMPORTANCE DE L'INFORMATION

Une décision sage, peut-être, mais qui n'empêche pas la polémique de se poursuivre et les rumeurs de se propager tout en privant le public d'une information objective, telle est l'opinion quasi générale que nous avons pu enregistrer au cours de cette enquête.

J.P.

Quant aux représentants des communes intéressées consultées, il nous a été impossible d'obtenir une prise de position ouverte, ces derniers respectant la décision prise par le bureau de la commission générale et le comité administratif de ne plus faire de déclaration publique au sujet du problème de l'hôpital.

Toutefois, dans la plupart des communes intéressées, on ne cache pas le désir que les responsables de l'hôpital, à tous les échelons, fassent table rase des divergences antérieures dans l'intérêt général. Un souhait est également unanime: la réouverture rapide des services de chirurgie et de maternité.

Certains font preuve de pessimisme et estiment que les choses sont allées si loin qu'il sera difficile de surmonter les divergences actuelles. Pourtant, il n'existe pas de problème insoluble et celui qui a surgi à l'hôpital de Saint-Aubin devra tôt ou tard sortir de l'impasse actuelle à condition que chacun y mette un peu de bonne volonté et que le comité administratif fasse un choix définitif.

Un fait est déjà certain: dans l'esprit des responsables de cet hôpital, malgré certaines accusations formulées récemment, il n'a jamais été question que l'établissement se transforme en un centre spécialisé en gériatrie. Certes, comme dans la plupart des hôpitaux régionaux, celui de Saint-Aubin réserve 20 % environ des lits pour le soin des personnes âgées, mais consacre le reste de sa capacité aux services de médecine interne, de chirurgie, de maternité et d'urgence.

VERS UNE NORMALISATION ?

Où en est-on actuellement en ce qui concerne la perspective d'une normalisation? L'hôpital, comme on le sait, à la suite de la récente révision de ses statuts, compte deux services (médecine interne et chirurgie) confiés à la responsabilité de deux médecins. Le premier service fonctionne normalement et le deuxième reprendra au retour prochain de vacances du chirurgien.

Reste à trouver une infirmière en chef instrumentaliste, une sage-femme, un administrateur et, éventuellement, des infirmières assistantes.

D'après ce que nous avons appris, de source digne de foi, l'infirmière en chef et l'administrateur ont déjà été recrutés et occuperont leurs postes au printemps. La maternité rouvrira ses portes lorsqu'il y aura une sage-femme et, paraît-il, des pourparlers seraient déjà en cours avec des candidates à ce poste. Enfin, des infirmières-assistantes seraient les bienvenues mais elles ne seront pas faciles à trouver car dans cette branche à la pénurie de personnel est générale.

UN PREMIER PAS

De bonnes nouvelles, on le voit, et qui annoncent, avec l'arrivée du printemps, un premier pas non négligeable, vers la fonctionnement normal de l'hôpital régional de la Béroche.

Pour le reste, il faudra attendre la prochaine assemblée générale du comité administratif et de la commission générale de l'établissement et la publication du rapport de gestion traditionnel, pour savoir si une solution définitive et satisfaisante sera trouvée.

En attendant une nouvelle révision éventuelle des statuts et l'adoption de la loi hospitalière qui permettront à l'Etat de dire son mot et, peut-être aussi, comme le désirent certains, de voir toutes les communes intéressées représentées par leurs propres délégués (et non pas par un seul) dans les organismes de direction de l'hôpital, avec voix délibérative.

Tout en maintenant l'esprit-maison » qui donne le sentiment réconfortant à chaque malade de ne pas être un simple pion affecté dans un immense complexe hospitalier mais de bénéficier de soins personnalisés dispensés dans une ambiance de chaleur humaine.

+ M. Pierre BERTHOUD Médecin-dentiste

M. Pierre Berthoud s'est éteint hier à Neuchâtel dans sa 70ème année au terme d'une courte maladie. Fils de M. Alfred

Berthoud, professeur de chimie à l'Université de Neuchâtel, Pierre Berthoud était né à Grandchamp. Après avoir fréquenté la gymnase de Neuchâtel, il étudia la médecine et l'art dentaire à Bâle. Jeune dentiste, M. Berthoud exerça déjà à Château-d'Ex puis à Bienne et à Lausanne avant de s'installer à Neuchâtel en 1933. Le défunt présida durant plusieurs années la société des médecins-dentistes neuchâtelois. En plus de son cabinet de la rue Saint-Maurice, il en ouvrit un autre à Saint-Aubin durant de nombreuses années où il s'occupait notamment des enfants. Il fut aussi médecin des écoles.

Cet homme d'une nature très franche et d'un humour délicat fut également un grand ami de la nature. Il aimait passionnément la montagne, fit d'innombrables courses et son souvenir n'est pas près de s'éteindre au sein de la section neuchâteloise du C.A.S. dont il était membre vétérain.

Deux Neuchâtelois au service des organisations internationales

Dans le cadre de la coopération technique multilatérale avec les pays en voie de développement, diverses organisations internationales ont confié, au cours de ces derniers mois, des missions d'experts à des spécialistes suisses. C'est ainsi que l'UNESCO a engagé M. Ernest Bille, à Corcelles, en qualité de conseiller en éducation à Fort-Lamy, au Tchad, pour une durée d'un mois et M. Jean-Pierre Guenin, spécialiste en imprimerie à la Chaux-de-Fonds, en qualité d'expert en imprimerie à l'imprimerie universitaire et culturelle Mohamed V à Rabat, au Maroc, pour une durée d'un an.

PESEUX

Issue fatale

Un accident de circulation qui s'est produit aux Iles-Canaries, tout dernièrement, a coûté la vie à Mme Thérèse Roquier-Flury, de Pesieux, âgée de 64 ans. Mme Roquier est décédée des suites de ses blessures, quelques jours après l'accident.

● Centre culturel et d'autres informations neuchâteloises en page 7

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



Commune de Saint-Blaise

Mise au concours

La commune de Saint-Blaise met au concours le poste de

CANTONNIER

pour le service des routes, chemins, places publiques et forêts.
Un logement de service est à disposition.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du bureau communal, tél. (038) 33 30 08.

Prière d'adresser les offres au Conseil communal, 2072 Saint-Blaise, Saint-Blaise, le 18 janvier 1973.

Conseil communal

IMMEUBLES

A vendre

A CHEZ-LE-BART

la Béroche, une maison de 3 appartements, 2 de 2 chambres, salle de bains, dépendances, 1 de 3 chambres, dépendances, pour cause de départ. Urgent. Bas prix. Maison ancienne.
Ecrire sous chiffres EL 365 au bureau du journal.

Ingénieur cherche à Neuchâtel

maison ancienne

6 à 8 pièces, à acheter ou à louer dès l'été 1973.

Adresser offres écrites à DK 364 au bureau du journal.

BATIMENT ATELIER

A vendre, proche d'Yverdon, excellente construction moderne 330 m2 environ; conviendrait pour petite fabrique 15-20 personnes ou atelier; 400.000 fr., éventuellement outillage petite mécanique.



AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE DERIAZ
CASINO 6 024 / 2 61 66
1401 YVERDON

COTEAUX du LUBERON

vin rouge du Midi
mis en bouteilles en France

carton de

6 bouteilles **18.90**
(la bouteille 3.15)

aux Gourmets

A vendre au Val-de-Ruz, à 13 km de Neuchâtel, à proximité de communications,

belle villa récente et tout confort de 2 appartements de 4 chambres + 1 studio

2 garages, central général au mazout. Prix: Fr. 275.000.—.

Pour traiter: Fr. 150.000.—.

Agence Immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.



R. Jobin

Boudry

Tél. 42 17 31

A vendre ou à louer, dans localité industrielle du Val-de-Travers,

Hôtel-café-restaurant

très bien situé, tenu durant 25 ans par le même propriétaire. Affaire intéressante.

A vendre au bord du lac, à la

TÈNE

beau chalet de plage, meublé.

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement «prêt-à-vivre» PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos desirs? (dates, personnes, stations, prix, envi-sage). Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A LOUER

Locaux commerciaux - bureaux

à louer à Yverdon, rue des Remparts, magnifiques surfaces à convenir; comme bureau administratif, cabinet médical, étude; immeuble commercial de qualité, emplacement plein centre, parking public.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE DERIAZ
CASINO 6 024 / 2 61 66
1401 YVERDON

BOUDRY

A louer pour le 31 mars, au faubourg Ph.-Suchard, dans immeuble en construction,

appartements de 3 et 4 pièces

Loyer pour les 3 pièces, de 350 à 365 fr., loyer pour les 4 pièces, de 450 à 460 fr., charges non comprises. Garages et places de parc à disposition.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude J. Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

LOCAUX

à louer au nord de Lausanne, quartier la Sallaz, pour exposition, bureaux ou dépôts, accès poids lourds, à proximité des autoroutes Genève, Berne et Valais, libres tout de suite ou à convenir.

Gerfidex, Lausanne. Tél. (021) 20 27 71.

PORTALBAN

A louer dans propriété résidentielle, en bordure de falaise (vue panoramique), appartement meublé de 4 pièces, dont une vaste salle de séjour avec cheminée.

Prix: Fr. 1600.— par mois. Téléphone (037) 77 17 28.

A LOUER BUREAUX

pour le 24 mars 1973, à la rue de Saint-Nicolas, dans immeuble moderne très représentatif, avec locaux pour archives. Surface totale 124 m2. Places de parcs privées et facilités de parcage dans les environs immédiats.

Pour tous renseignements, s'adresser à: FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer à Boudry, quartier tranquille et ensoleillé, immédiatement ou pour date à convenir, dans immeuble ancien rénové

très bel appartement de 4 pièces tout confort

Cuisine agencée, tapis tendus. Loyer mensuel: Fr. 815.—, charges comprises. S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons un

LOCAL environ 80 m²

rez-de-chaussée, pour dépôt d'instruments.

HUG & Cie, Musique, Neuchâtel. Tél. 25 72 12.

Nous cherchons à louer dès que possible

2 BUREAUX à NEUCHÂTEL

à proximité des Jeunes-Rives ou d'un parking aisé. Appartement pourrait convenir.

Faire offres sous chiffres OM 359 au bureau du journal.

Deux sérieuses et sympathiques Suissesses allemandes, âgées de 19 ans, possédant diplôme commercial, cherchent pour le 1er mai à Neuchâtel, une agréable et

JOLIE CHAMBRE

à deux lits avec possibilité de cuisiner et de se baigner, ou

STUDIO MEUBLÉ

avec deux lits. Adresser offres à Brigitte SPORRI, Lindenstrasse 3, 5430 Wettigen.

On cherche à louer, pour le 1er mars, appartement meublé, 3 ou 4 pièces, à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à KS 371 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

JEUNE HOMME

pour divers travaux d'atelier, mise au courant rapide.

Tél. 25 31 83 ou se présenter à la TEINTURERIE MODE, Gouttes-d'Or 92, Neuchâtel.

Entreprise générale de construction cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sténodactylographe

de langue maternelle française, ayant quelques années de pratique, de l'initiative et le sens de l'ordre.

Travail varié dans une ambiance agréable. Salaire selon capacités. Assurances sociales d'une entreprise moderne.

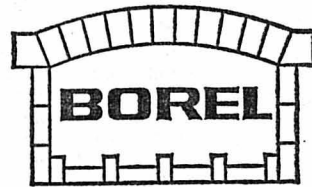
Faire offres, avec photographie et curriculum vitae, à PIZZERA S.A., rue du Pommier 3, Neuchâtel, tél. (038) 25 33 44.

Nous cherchons pour notre service de

COMPTABILITÉ une employée

ayant de bonnes connaissances du métier. Travail indépendant et varié. Semaine de cinq jours. Entrée à convenir.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.



FABRIQUE DE FOURS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS

engagerait

serruriers de construction

pour la fabrication de bâtis de fours. Travail varié. Ambiance agréable.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S. A., 2034 PESEUX (NE). Tél. (038) 31 27 83.

Kiosque, centre de la ville, cherche

vendeuse

Entrée immédiate ou date à convenir. Prendre contact par téléphone au 42 18 41.

CARACTÈRES S. A., NEUCHÂTEL

désire engager des:

MÉCANICIENS EN MICROMÉCANIQUE

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter — jeudi excepté — à Caractères S. A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

CHAUFFEURS

poids lourds pour basculants ou route.

Très bons salaires. Fonds de prévoyance.

Ecrire ou téléphoner à: POULY Transports S.A., Vevey. Tél. (021) 51 20 56.

L'HOPITAL DE SAINT-LOUP cherche, pour entrée en fonctions immédiate ou à des dates à convenir:

une infirmière chef d'étage en chirurgie;

des infirmières chefs d'unités de soins

une infirmière

qui s'intéresserait à l'organisation d'une stérilisation centrale dans son futur bloc médico-technique (ouverture 1974). Salaires et travail intéressants. Semaine de cinq jours. Pension et chambres à disposition.

N'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous écrire à l'hôpital de Saint-Loup, bureau du personnel, 1349 Pompaples (VD). Tél. (021) 87 76 21.



BEKA Saint-Aubin S. A. 2024 Saint-Aubin

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR de machines

pour son bureau de construction. Personne capable, ayant quelques années de pratique, trouvera un travail intéressant et varié pour la finition des appareils.

Les intéressés sont priés de téléphoner ou d'adresser leurs offres à

BEKA Saint-Aubin S. A. Fabrique d'appareils divers 2024 Saint-Aubin (NE) Tél. (038) 55 18 51

SIEMENS-ALBIS

SOCIÉTÉ ANONYME Département des télécommunications

Nous cherchons un

représentant

pour la vente de télévisions industrielles ainsi que de convoyeurs pneumatiques auprès des architectes, ingénieurs, dans bureaux techniques et diverses entreprises de Suisse romande.

Notre collaborateur doit avoir:

- une bonne présentation
- entre 25 et 35 ans
- quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons:

- une situation stable, rétribuée en fonction des responsabilités données
- des prestations sociales modernes.

Si ce poste vous intéresse, veuillez appeler le (021) 34 96 31, interne 299, ou écrire à: Siemens-Albis S. A., rue du Bugnon 42, 1020 Renens.

DRAIZE

Vu le développement constant de notre entreprise, nous engageons: Pour notre DÉPARTEMENT VENTE - HYSTER, un

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Nous demandons:

- bonne formation commerciale
- connaissance du français et de l'allemand
- intérêt pour les produits techniques
- aptitude à un travail indépendant

Vos notions d'anglais vous seront très précieuses dans votre travail.

Nous vous confions:

- rédaction des offres
- calcul des prix
- correspondance avec notre clientèle et nos fournisseurs suisses et étrangers
- gestion d'un petit stock d'accessoires

Pour notre SERVICE APRÈS-VENTE HYSTER, une

SECRÉTAIRE

Si vous êtes dactylo, avez de bonnes connaissances d'allemand et de français, vous êtes la collaboratrice que nous cherchons.

Nous aimerions vous confier:

- rédaction d'offres
- correspondance avec notre clientèle
- informations internes et rapports
- travaux administratifs

Vos notions d'anglais vous seraient précieuses.

Nous vous remercierons et recevrons avec plaisir votre offre de service.

DRAIZE S. A., Service du personnel Rue des Draizes 51 2008 NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 24 15

DRAIZE

Ananas

«Dôle de luxe» boîte de 10 tranches

les **2** boîtes **2.50**

Riz Comet

vitaminé USA **1.75** kg

aux Gourmets

Vu l'énorme succès de nos œufs NATURE, et pour les faire connaître à toutes les ménagères, nous offrons:

gratis 12 œufs à gober

garantis sans antibiotique ni colorant chimique, ponte contrôlée, avec chaque

Poule fraîche du pays de 1200 kg **4.90**

aux Gourmets

multihôtels-club

1er grand club privé suisse
de vacances internationales
communiqué :

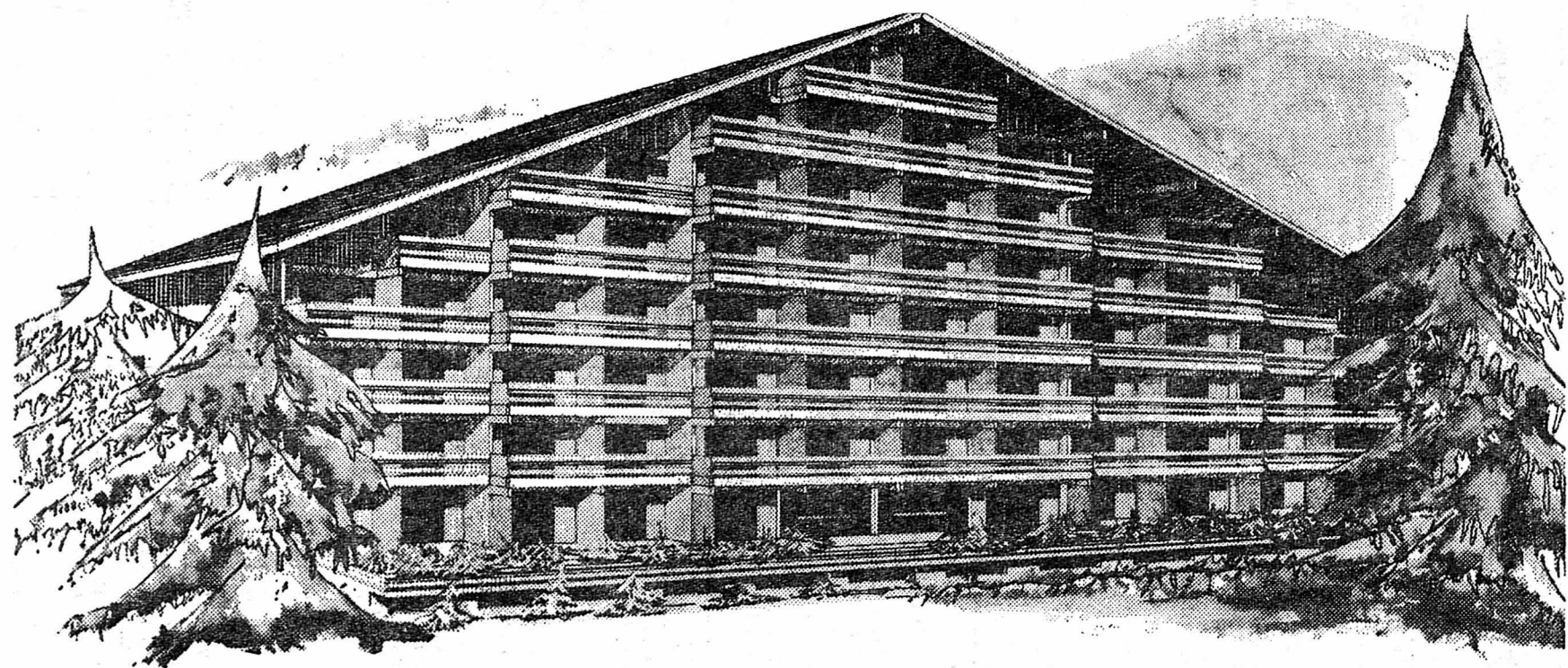


**PLUS
QUE**

90 jours pour l'ouverture de sa première résidence hôtelière de montagne à Montana (Suisse)

165 jours pour l'ouverture de sa première résidence hôtelière au bord de la mer (Costa Smeralda)

et très bientôt à Crans-sur-Sierre, à Montreux, à Athènes, à l'île de Crète



Appartements-exposition dès le 23 décembre 1972 à la résidence hôtelière « Marigny-Club Ouest » à Montana

RENSEIGNEMENTS

- GENEVE 21 68 33 / 35 03 30 ● LAUSANNE 27 49 27
- BELLINZONA 8 57 85 ● ZÜRICH 27 00 53, Schipfe 2, 8001 Zürich (Suisse)
- LUGANO 3 37 45 ● BALE 34 85 48
- MONTREUX 62 20 33 ● NEUCHÂTEL 24 22 44
- MONTANA Immeuble Genziana 3962 Montana/Vermala (Suisse) 7 36 16
Permanence tous les jours y compris dimanches et fêtes.

Régie Jacques Bordier
Rue du Vieux-College, 1204 Genève
Tél. 21 55 22

Régie Cholsy-Dumont et Cie
2, rue de la Rôtisserie, 1204 Genève
Tél. 24 02 67

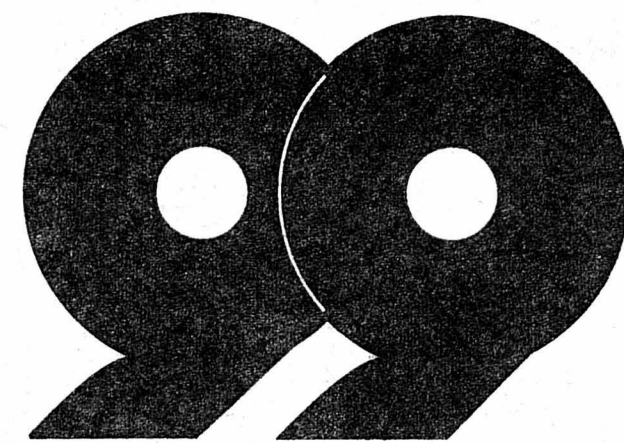
Régie Robert Corthay
15, rue Pré-Jérôme, 1205 Genève
Tél. 24 40 24 / 24 04 58

Régie Dunand et Cie
12, boulevard du Théâtre, 1200 Genève
Tél. 21 13 66

Régie Fonclère S.A.
5, rue de la Fontaine, 1211 Genève
Tél. 24 52 75

Agence Immobilière Muller-Vellard
8, rue de la Paix, 1820 Montreux
Tél. 62 39 73

REP 21A



99 années de vacances



POUR LE PRIX D'UN SÉJOUR À L'HÔTEL*

La solution du mystère est une idée toute simple : Vous vous joignez à 50 amis et, tous ensemble, vous vous offrez un appartement de vacances. Le prix à payer une **une fois pour toutes** s'élève ainsi

à un cinquième de la somme totale, à peu près le prix qu'il faut payer aujourd'hui pour un séjour dans un hôtel. Après, vous passerez des vacances gratuites, d'une ou plusieurs semaines, chaque année pendant 99 ans.

Vous n'avez pas ces 50 amis ? MH-Club les a ! Devenez membre ! Ainsi, non seulement vous acquerez une garantie de vacances pour 99 ans, mais vous aurez en plus la possibilité de choisir, grâce à notre bourse d'échanges, parmi six résidences différentes.

MULTIHÔTELS-CLUB EN 7 POINTS

- 1** Comment devenez-vous membre ?
Vous indiquez seulement : la résidence hôtelière désirée en Suisse, en Sardaigne ou en Grèce ; l'appartement désiré de 2 à 6 lits ; la date et la durée de vos vacances.
- 2** Garantie de 99 ans pour un séjour de vacances chaque année. Vous recevez un certificat qui est gage de votre garantie de vacances.
- 3** Service hôtelier
Nettoyage de l'appartement, changement bi-hebdomadaire des draps et du linge, restaurants, bars, piscine, boutiques, salons, etc.
- 4** La bourse d'échanges vous permet de varier le lieu et la date de vos vacances.
- 5** Location
Si une année vous n'utilisez pas votre appartement, Multihôtels-Club se charge de vous le louer et vous recevrez le bénéfice de cette location.
- 6** Démission
Vous pouvez céder votre part de membre à tout moment.
- 7** A votre choix
AU BORD DE LA MER
— Athènes et l'île de Crète
— La Costa Smeralda (Sardaigne)
A LA MONTAGNE
— Montana
— Crans-sur-Sierre
— Montreux

* SOUS SURVEILLANCE ET CONTRÔLE PERMANENTS D'UNE BANQUE ET D'UNE FIDUCIAIRE SUISSES.

Un coupon réponse pour vous ... les autres pour vos amis

Nom	Nom	Nom	Nom
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom
Rue	Rue	Rue	Rue
Ville	Ville	Ville	Ville
No postal	No postal	No postal	No postal
tél. :	tél. :	tél. :	tél. :

MULTIHOTELS SUISSE 8, rue Eynard 1205 GENÈVE Tél. (022) 21 68 33

REP 21B

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Son propriétaire étant venu à Fleurier TROUBLANTES CONSTATATIONS AUTOUR DE LA VOITURE DES GORGES DE NOIRVAUX

De notre correspondant régional :

M. Jacky Schwab, 25 ans, pépiniériste à Payerne, est venu à Fleurier. Il est propriétaire de l'auto volée à Nancy et retrouvée, la semaine passée, une vingtaine de mètres en contrebas de la route, dans les gorges de Noirvaux.

Fallais en Belgique pour des affaires professionnelles raconte-t-il. Je me suis arrêté à peine deux heures à Nancy et quand j'ai voulu reprendre ma voiture, elle n'était plus là... J'ai alors aussitôt averti la police française.

C'est une affaire courante à Nancy, lui répondit-on. Le vendredi par exemple, il disparaît chaque semaine, dix ou vingt voitures. Même des taxis... M. Schwab dut rentrer par le train à Payerne puis alla rejoindre ses parents, en vacances à Charney. Il a été traumatisé par cette aventure.

— Il y avait, poursuit-il, tous mes papiers dans l'auto, une somme de 20 à 30 fr. et des effets personnels, le tout représentant une valeur de quelque 500 francs.

M. Schwab n'est plus aucune nouvelle de sa voiture depuis le 22 décembre date du vol, jusqu'au moment où la gendarmerie de Fleurier, grâce à une minutieuse enquête, put retrouver le propriétaire et l'avertir de la découverte de sa machine dans les gorges de Noirvaux. Cependant, à ce moment-là, la voiture avait déjà parcouru plus de 8000 km.

AUTRES FAITS TROUBLANTS

Nous avons relaté, dans notre dernière édition, plusieurs faits troublants entourant le vol et la découverte de cette auto. D'autres choses sont encore, pour le moment, inexplicables. Ainsi, la personne s'étant rendue près de la voiture mardi de la semaine dernière vers 21 h 30, a fait plusieurs constatations. Le véhicule portait encore une plaque de contrôle vaudoise, nous l'avons dit et une veste se trouvait sur le capot. Cette personne n'ayant pas attaché une importance particulière au fait de voir la voiture là où elle se trouvait puisqu'il n'y avait personne d'autre sur place, s'en alla.

Y avait-il pourtant quelqu'un caché dans les environs ? Tout le laisse supposer puisque le lendemain matin la roue avant gauche du véhicule avait disparu, la batterie avait été enlevée et les phares avaient pris le large... Par ailleurs, comme on ne pouvait pas ouvrir le coffre arrière coincé par un arbre, le ou les occupants de la voiture avaient démonté le siège arrière de façon à pouvoir avoir accès à ce coffre où la roue de secours est restée en place.

Avant les camps de ski

(sp) Profitant du beau temps et des conditions d'enseignement assez favorables qui règnent actuellement à la Robella, la direction du collège régional a organisé mardi un après-midi de sport à l'intention de tous les élèves des sections classique, scientifique moderne, ainsi que du gymnase. Ce fut l'occasion pour les chefs techniques des prochains camps de ski des Crosets (fin février-début mars), MM. Charles Bossy, et Pierre-André Juvet de répartir les jeunes skieurs dans différentes catégories selon leurs aptitudes. Les classes pré-professionnelles subiront sans peine le même examen.

Aimable attention

(c) Hier à midi, les pensionnaires et le personnel du home des vieillards de Fleurier ont été invités par M. André Grand, tenancier de l'hôtel de la Poste, à manger la fondue. Cette attention a été vivement appréciée par chacun.



Maurice Chappaz et Corinna Bille

Le très beau film réalisé par Henry Brandt nous invitait mardi soir à faire la connaissance de Maurice Chappaz et de Corinna Bille, et à entrer dans leur intimité journalière. Quand on voit et qu'on entend Chappaz, on pense immédiatement à Ramuz. C'est la même originalité voulue, construite et pourtant très sincère, le même refus devant les trompe-l'œil de la civilisation industrielle, le même retour à l'originaire, et peut-être les mêmes complexes. Ramuz avait pris l'accent français; Chappaz a gardé ce bon accent vaudois, chantant et un peu gauche. C'est évidemment une nature. Mais c'est aussi un écrivain, un homme qui s'exprime avec tranquillité et avec force. Il évoque d'abord ses amours avec Corinna Bille, cette tache bleue qu'il suivait d'île en île, à travers le Rhône, la vie qui hésite entre la réalité et le conte de fées, et des fois, dit-il, c'est le conte de fées le plus réel. « J'ai toujours aimé la fécondité en arbres, en graines, en enfants, en livres qu'on écrit ». Comme c'est bien dit. Il évoque ensuite la tension violente qui, dès l'âge de sept ans, l'a opposé à son père, qui voulait un fils pour le continuer. Or, au collège de Saint-Maurice, l'adolescent apprend des prêtres, ses professeurs, qu'il n'y a rien de plus beau que d'être prêtre, écrivain ou peintre. Rompant intériorité avec son père, il a décidé d'être son propre père par l'écriture. Mais vouloir écrire, c'est se trouver, à vingt ans, complètement dénué; on est là sans savoir comment faire. Ecrire pour les autres ? Non, ce serait exprimer son propre mensonge; ce serait « fabriquer », donc être malhonnête, parce qu'on penserait à ses bien chers frères avant de penser à soi-même. L'écri-

Noiraigue s'oppose au plan d'alignement

De notre correspondant :

La mise à l'enquête publique du plan d'alignement et du plan d'aménagement a provoqué, ainsi que nous l'avons déjà dit, un certain nombre d'oppositions. Elles proviennent, en général, de propriétaires dont les immeubles sont touchés et qui, à tort, pensent qu'au moment où le plan d'alignement sera sanctionné par le Conseil d'Etat, les immeubles en question seront appelés, à plus ou moins brève échéance, à disparaître pour permettre des élargissements de rues. Or, il n'en est rien et ce n'est qu'en cas de reconstruction, à la suite d'un sinistre par exemple, que les maisons touchées seraient soumises aux nouvelles dispositions, comme le seront d'ailleurs les constructions nouvelles.

Il faut préciser aussi que l'emprise des voies de circulation fixée primitivement à 15 mètres a pu, sur intervention du Conseil communal, être réduite à 12 mètres. Dans le cadre du périmètre de la localité, des voies de circulation ont été prévues pour la desserte d'éventuels et futurs quartiers. Mais il s'agit là de projets à longue échéance et qui ne seront réalisés qu'en cas de nécessité absolue et au moment seulement où le village connaîtrait un essor que chacun souhaite, mais que, dans les circonstances actuelles, rien ne laisse supposer.

INVENTAIRE

Tout le travail entrepris jusqu'ici ne l'a été qu'en conformité des lois, décrets et règlements d'exécution tant fédéraux que cantonaux et il a fallu tout d'abord charger un bureau d'ingénieurs-aménagistes de procéder à un inventaire — sur lequel nous reviendrons — et qui comprenait l'analyse des facteurs naturels (relief du terrain, ensoleillement, lieux à protéger, points de vue intéressants) du domaine bâti (centre construit, état de conservation des immeubles, fonctions du centre, dimension des constructions, urbanisme du centre), les infrastructures et structures techniques (canaux, égouts, distribution d'eau et d'électricité, réseau routier), l'occupation actuelle du sol, la démographie, les équipements publics, la zone de protection des crêtes du Jura, la propriété foncière, la valeur agricole des terres et la zone d'influence de Noiraigue dans le contexte régional.

Le projet a été pendant plusieurs années et au cours de nombreuses séances, examiné et discuté par le Conseil communal et la commission de développement dans laquelle siègent à part des membres des autorités, plusieurs représentants des propriétaires qui ont pu s'exprimer et émettre leurs avis. Le problème étant d'une certaine complexité, le Conseil communal a tenu à assurer la population d'une information aussi complète et impartiale que possible. Il a donc scrupuleusement appliqué les dispositions de la loi cantonale sur les construc-

Patinoires ouvertes

On patine à Travers et à Noiraigue depuis la fin de la semaine passée. La glace y est de bonne qualité. A Couvet, malgré les efforts des membres du club des patineurs et du Hockey-glace, la patinoire n'a pas pu être ouverte, sa situation géographique étant trop exposée aux rayons du soleil. Mais on espère toujours...

VAUD

YVERDON Un mois de janvier pas si sec que cela !

(c) Le pluviomètre d'Yverdon a enregistré environ le double de précipitations en janvier 1973 que pendant l'année précédente à la même époque. En effet, il est tombé 31,2 l/m² contre 17,6 l/m² en 1972.

On construira aux bains

(c) Un projet d'un plan d'extension partielle pour la création d'une zone de construction d'utilité publique à la cité des bains est actuellement à l'enquête. De zone de verdure, la surface deviendra zone d'utilité publique. Il est prévu la démolition des bâtiments existants, sauf le château d'Entremonde et l'édifice classé monument historique. Le nouveau plan devra être ratifié par le Conseil d'Etat. Le projet de construction proprement dit sera mis à l'enquête plus tard.

L'anniversaire de la doyenne

(c) La doyenne d'Yverdon, Mme Berthe Perregaud, est entrée dans sa 98^e année. Veuve depuis 1958, elle habite tout d'abord Neuchâtel avant de venir s'établir il y a 7 ans à Yverdon avec sa sœur cadette, Mme Thérèse Gehri, âgée de 82 ans. Très alerte et vie d'esprit, Mme Perregaud lit beaucoup et s'occupe encore à maints travaux.

TREYTORRENS

Une subvention pour l'amélioration des chemins

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général de Treytorrens a examiné le projet de réfection des chemins communaux. Avec l'apparition des tracteurs, les routes en béton sont devenues une nécessité à la campagne. A l'unanimité, le Conseil général a autorisé la municipalité à entreprendre les travaux d'amélioration de 2585 mètres de chemin, dont le coût s'élèvera à 258.000 fr. environ.

PAYERNE

Ecoliers à la montagne

(c) Les élèves des classes primaires passent actuellement quelques jours à Charney, en Gruyère où ils s'adonnent aux joies du ski. La semaine prochaine, quelque 200 élèves du collège iront à leur tour s'ébattre sur les mêmes champs de neige.

Jeune cycliste renversé

(c) Hier vers 17 h 30, le petit Stéphane Mollard, 8 ans, circulant à bicyclette sur le thème : « Education et télévision ». A cet intéressant forum participaient MM. Barby, producteur de télévision (Satiens), Drottens, pasteur responsable des émissaires protestantes à la télévision (Gingins), Steiner, pédiatre (Denzy) et Golay, directeur du centre d'initiation au cinéma, à Lausanne.

Jambes cassées

(c) M. André Steinmann, facteur à Payerne, s'est fracturé une jambe en faisant du ski dans les Préalpes. Alors qu'il skiait dans la région de Charney, le même accident est arrivé à M. Jean-Claude Danzeisen.

AVENCHES

« Education et télévision »

(c) L'école des parents a organisé, à l'auditorium du nouveau collège, une table ouverte sur le thème : « Education et télévision ». A cet intéressant forum participaient MM. Barby, producteur de télévision (Satiens), Drottens, pasteur responsable des émissaires protestantes à la télévision (Gingins), Steiner, pédiatre (Denzy) et Golay, directeur du centre d'initiation au cinéma, à Lausanne.

Sortie des gymnastes covassons

(c) Encadrés par leur président, M. René Winterregg, et leur moniteur Denis Perrin, 23 actifs de la SFG-Couvet sont montés, vendredi soir, au chalet des Amis de la montagne, au Mont-de-Boveresse, pour y passer une soirée consacrée à l'amitié. Et c'est autour de caquelons d'une succulente fondue préparée par les marmittons Jean Senn et Frédéric Robert, aidés des membres du comité, que les gymnastes covassons ont passé les premiers moments de cette sortie hivernale, la montée à pied ayant aiguisé bien des appétits !

Nouvelles dates pour l'ARC 1973

(sp) Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse, la quatrième édition de l'exposition d'artisanat romand à Couvet (ARC) n'aura pas lieu du 25 octobre au 6 novembre, mais du 6 au 14 octobre déjà. Ainsi en a décidé le comité de la Société d'émulation réuni récemment sous la présidence de M. Gilbert Bourquin qui a informé ses collègues que plusieurs démarches tendant à assurer à l'ARC 1973 un succès aussi éclatant qu'en 1967, 1969 et 1971 étaient sur le point d'aboutir. En plus des quelque 40 exposants habituels, la grande manifestation annuelle de Couvet devrait pouvoir compter avec des productions artisanales étrangères (étain et bois) et un stand préparé par une manufacture horlogère de réputation mondiale. Sous peu, un comité d'organisation ad hoc sera constitué à l'instigation de la Société d'émulation, promotrice de cet important rendez-vous bisannuel de l'artisanat romand, voire international des cet automne.

Musiciens fêtés

(c) Reentrant de l'assemblée cantonale des délégués de l'Association des musiques neuchâtoises qui a eu lieu dimanche, MM. Pierre Zaugg, Willy Bouquet et Louis Marmier, ont été fêtés en soirée, par leurs collègues de l'« Helvétia ». Le président de la fanfare, M. Eric Reymond a félicité M. Zaugg qui a reçu la chance des cinquante-trois et MM. Bouquet et Marmier, nouveaux vétérans cantonaux (25^e ans d'activité), MM. Marcel Sandoz (Couvet), caissier du comité cantonal, Ferdinand Vaucher, membre d'honneur, de l'ACMN et Jean Petitpierre, membre honoraire ont également pris la parole tandis que l'« Helvétia » a joué en l'honneur de ces trois musiciens.

Assemblée de nos contemporains

(sp) Les contemporains de 1899 du Val-de-Travers se sont retrouvés samedi soir à Travers sous la présidence de M. Eugène Favre de Fleurier. Celui-ci a d'abord demandé à l'assemblée de se recueillir un instant en mémoire de quatre contemporains disparus l'année dernière, MM. Max Lebet de Neuchâtel, Maurice Raboud, de Noiraigue, Max Chollet, de Couvet, et Jean Leuba, de Fleurier. Treize membres seulement étaient présents mais il a fallu tenir compte de plusieurs excuses, pour cause de maladie surtout. L'effectif est actuellement de trente sociétés.

Assemblée de nos contemporains

(sp) Les contemporains de 1899 du Val-de-Travers se sont retrouvés samedi soir à Travers sous la présidence de M. Eugène Favre de Fleurier. Celui-ci a d'abord demandé à l'assemblée de se recueillir un instant en mémoire de quatre contemporains disparus l'année dernière, MM. Max Lebet de Neuchâtel, Maurice Raboud, de Noiraigue, Max Chollet, de Couvet, et Jean Leuba, de Fleurier. Treize membres seulement étaient présents mais il a fallu tenir compte de plusieurs excuses, pour cause de maladie surtout. L'effectif est actuellement de trente sociétés.

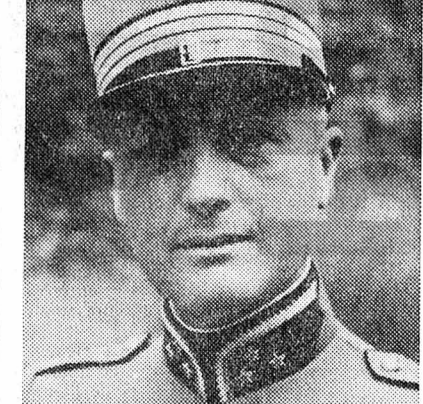
TRAVERS - TRAVERS

A l'occasion de son 80^{me} anniversaire Le colonel Krügel, un patriote attaché à son village

De notre correspondant régional :

Nous avons, dans une précédente édition, signalé le 80^{me} anniversaire du colonel Marcel Krügel, domicilié à Travers. De ce village, M. Krügel est actuellement la personnalité la plus marquante. A la mort de son père, en 1944, il reprit avec sa mère, sa sœur et son frère, la direction de l'usine de pierres pour l'horlogerie, s'occupant plus spécialement des relations avec la clientèle.

Du point de vue militaire, M. Marcel Krügel a gravi tous les échelons jusqu'au grade de colonel. Il commanda la briga-



Assemblée de contemporains

(sp) Les contemporains de 1899 du Val-de-Travers se sont retrouvés samedi soir à Travers sous la présidence de M. Eugène Favre de Fleurier. Celui-ci a d'abord demandé à l'assemblée de se recueillir un instant en mémoire de quatre contemporains disparus l'année dernière, MM. Max Lebet de Neuchâtel, Maurice Raboud, de Noiraigue, Max Chollet, de Couvet, et Jean Leuba, de Fleurier. Treize membres seulement étaient présents mais il a fallu tenir compte de plusieurs excuses, pour cause de maladie surtout. L'effectif est actuellement de trente sociétés.

Sous le patronage de notre journal Dans un mois le Ski-club de Couvet organisera la « Blanche Randonnée »

Les membres du Ski-club de Couvet ont siégé récemment à leur chalet sous la présidence de M. André Schmid. Ils ont entendu la lecture du procès-verbal et accepté à l'unanimité deux adhésions : MM. Paul Panchaud et Claude Magnin. Jean-François Choffet de la Chaux-du-Milieu qui a participé au camp de la jeunesse suisse à la Lenk a remercié le Ski-club de son patronage. La société a prévu son loto le 9 décembre. Elle a accepté les nouveaux statuts de l'USL après les commentaires du président des sociétés locales.

M. Paul Martin (chalet) a indiqué que la citerne était vide et que celui qui voulait employer le chalet devait monter avec soi le précieux liquide ! Vingt-cinq élèves des Bayards, accompagnés par cinq adultes, logeront au chalet du 13 au 16 février. Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle de porter le nombre des membres de la commission de 7 à 9.

M. Heinz Heiniger (commission technique) a donné connaissance des résultats obtenus par les skieurs de fond dans différents concours. Les jeunes coureurs ont été spécialement félicités de même que leur entraîneur, M. Jean-Pierre Zurcher. Quatre OJ de la société participent à la coupe « Perrier ». Il n'y aura pas de course du 1^{er} mars, mais les manifestations ci-après sont prévues : 10 février : course interne de fond plus l'organisation du test technique de « J+S » ; 11 février : concours internes alpins, le matin : slalom ; l'après-midi : descente du Mont-Truchet ; 18 février : concours de ski pour les OJ des Ski-clubs des Chevreuils de Lausanne, de Môtiers et de Couvet ; participation entre 25 à 30 OJ ; challenge par club à l'addition des trois meilleurs résultats de chaque équipe.

LA « BLANCHE RANDONNÉE »

M. Fritz Kohler a précisé quelques points de l'organisation, les 10 et 11 mars, de la 4^{me} marche à skis appelée « Blanche Randonnée » et patronnée par la FAN. Les 200 prix qui récompenseront les coureurs de la course avec départ en ligne du 11 mars (10 et 25 km) sont en préparation ; ils sont confectionnés par quelques membres dont l'effort a été relevé. Un challenge, celui du « 68-de-l'Année » sera offert au premier de la catégorie des « 25 km » ; ce trophée (un bronze Reusser) devra être gagné trois fois en cinq ans pour être attribué définitivement.

Rappelons que la « Blanche Randonnée » s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux coureurs de fond. Les premiers pourront faire un parcours de 12 km. Ils seront récompensés par une médaille-souvenir (notre photo). Les coureurs et amateurs de ski de fond pourront prendre le départ de la course en ligne des 10 km (dames et juniors) ou des 25 km (licenciés, non licenciés, dames et seniors).

La piste du Ski-club est ouverte en permanence aux skieurs et amateurs de fond. Les engins achetés pour baliser la piste de 10 km fonctionnent parfaitement. La motopompe et l'appareil à tracer les pistes ainsi que le matériel nécessaire à l'entretien de la piste balisée « SCC » sont entreposés dans un garage préfabriqué acheté par la société et construit à proximité immédiate du chalet.

« DIX MÉDAILLES D'OR S'APPORO »

Ce film sur les Jeux olympiques qui se sont déroulés l'année passée à Sapporo et qui met en évidence les performances remarquables des sportifs suisses, sera projeté à Couvet, le 23 février, à la salle de spec-

tales. Ainsi en a décidé l'assemblée. La manifestation sera organisée par le Ski-club et la société d'émulation. Il a encore été question de la nomination au comité de deux nouveaux secrétaires, ceux de la correspondance et des convocations ayant quitté ou allant le faire prochainement, la localité. La prochaine assemblée a été fixée au 2 mars, toujours au chalet.



Assemblée du Cercle républicain

(c) Une trentaine de membres du Cercle républicain de Couvet ont siégé récemment sous la présidence de M. Albert Stauffer. Quatre demandes d'admission ont été acceptées. L'assemblée a confirmé le mandat du comité en nommant M. Marcel Jaquet au poste de caissier, en remplacement de M. Roger Pellaton, démissionnaire. L'anniversaire de la République neuchâteloise sera fêté comme c'est la tradition, le 28 février, par un souper-tripes qui sera suivi du message d'un orateur (dont le nom n'est pas encore connu) et d'une soirée familiale. M. et Mme Fritz Gygis, tenanciers du cercle depuis le 1^{er} janvier 1971 ont donné leur démission pour le 31 juillet. Le poste va être mis au concours.

Feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré hier vers 9 h à la ferme des Grands-Plânes, au-dessus de Couvet, exploitée par M. Ch.-Ed. Thiébaud. Neuf hommes des premiers secours dirigés par le commandant Albert Niederhauser n'ont pas eu besoin d'asperger de l'eau. Ils ont simplement raclé la cheminée pour faire tomber les paquets de suie qui avaient pris feu et récupéré les braises. Les dégâts ne sont pas très importants. On n'ose imaginer ce qui se serait passé si le feu s'était propagé en ces temps où les citernes sont très basses.

La marche populaire du Creux-du-Van sous le patronage de la FAN

(c) Comme l'année passée, la FAN patronnera la 5^{me} marche populaire du Creux-du-Van, organisée par la société féminine de gymnastique de Couvet, qui aura lieu les 26 et 27 mai. Et comme l'an dernier aussi, les départs et arrivées ne seront plus contrôlés à la salle de gymnastique de Couvet, mais aux Plânes-sur-Couvet. En raison du départ de Couvet de M. Charles-Henri Sandoz, président et cheville ouvrière des premières marches du Creux-du-Van, le comité d'organisation sera présidé par Mme Suzanne Weil-Loosli, secondée pour les postes principaux par Mmes Claudine Bastardoz, présidente de la Fémina, Huguette Jaquet, caissière; MM. Willy Kuchen, ravitaillement et Michel Weil, responsable du parcours. Notre journal offrira, en particulier, deux challenges à la personne la plus âgée du samedi et à celle la plus âgée du dimanche.

CARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Elvis show.
- Fleurier, collège régional : 20 h, cours d'anglais (UPN).
- Môtiers, château : ouvert.
- Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
- Fleurier, patinoire : ouverte.
- Buttes - la Robella : installations en service.
- Médecin et pharmacien habituels.
- Ambulance : tél. 61 12 00, ou tél. 61 13 28.
- Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81.
- Service d'aide familiale : tél 61 23 74.
- Bureau de renseignements, Fleurier : Vaucler-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières : Banque cantonale.
- Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
- Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Monsieur Frédéric THIÉBAUD, ses enfants et sa famille

ont été très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil et remercient toutes les personnes qui les ont entourés. Leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs magnifiques envois de fleurs les ont émus et réconfortés dans leur chagrin. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude la plus sincère. Un merci tout particulier au Docteur Schmidt, à son remplaçant et à sa laborantine, pour leur grand dévouement. Les Verrières-de-Joux et Boveresse, février 1973.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Les tribulations de deux agriculteurs devant le tribunal de police

« C'est cela la loi ? Alors, on n'a plus le droit de traiter de voleur celui qui vous a volé ? »

De notre correspondant :
On dit qu'il faut de tout pour faire un monde. Mais il faut aussitôt ajouter en corollaire de cet aphorisme, que la justice est peuplée de tout un monde aussi divers qu'étrange. Rarément audience de tribunal de simple police n'a mieux illustré qu'hier cette lapalissade. Il arrive ainsi parfois que le tribunal évoque l'imagerie du chène de Saint-Louis, si nombreux étant les gens qui y recourent en désespoir de cause pour des motifs souvent futiles. Leur attitude, qu'il faut bien parfois qualifier de puérile, amène ainsi plus d'une fois le président à jouer un rôle qui tient à la fois du « pater familias » et du conciliateur.

D'ABORD DES VACHES...

Confrontation peu ordinaire que celle de deux agriculteurs au cours de cette audience fort colorée du tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, présidée par M. Frédy Board, assisté de Mme Suzy Willener, qui assumait les fonctions de greffier.

Marchand de bétail domicilié aux Breuleux, A.B. était renvoyé devant le tribunal pour diffamation et injures, sur plainte déposée par E.K., agriculteur du Crêt-du-Loche. Avec une façon de paysanne pimentée d'une obstination toute jurassienne, A.B. n'avait pas hésité à traiter E.K. de voleur, en public, notamment à une foire paysanne au Noirmont.

La raison ? E.K. lui avait vendu une vache sur le point de véler et qui n'avait pas donné, c'est le moins qu'on puisse dire, toute satisfaction à A.B. ! Mais il semble que l'injure proférée par ce dernier remonte à une vieille rancune personnelle.

A.B. avait en effet vendu une vache à E.K. sans lui délivrer le certificat du vétérinaire. Sur quoi, E.K. avait recouru au

près de l'autorité cantonale compétente qui avait infligé une amende à A.B., amende que celui-ci avait déjà assimilée à un vol de la part de E.K.

Le président eut beau s'évertuer à expliquer à A.B. que même s'il se croit lésé à la suite de l'achat de la vache en question, on ne traite pas autrui publiquement de voleur, le prévenu ne voulut rien entendre et s'opposa catégoriquement à toute conciliation.

ENVERS ET CONTRE TOUT

— Je ne me rétracterai jamais, s'exclama A.B., qu'on me coupe plutôt la tête ! Tant que cette affaire ne sera pas réglée entre nous, je maintiendrai devant tout le monde que c'est un voleur.

— Cette vache était irréprochable, rétorque la partie civile. M. le président, ajoute E.K., elle avait une tétine franche comme l'or. Mais A.B. ne l'a même pas visitée et ça se dit marchand de bétail. Si la vache a véler trop tôt, c'est à cause du transport et si elle donnait moins de lait, ce n'était pas à cause d'une maladie. On ne m'a jamais reproché d'avoir vendu une mauvaise vache et je n'admets pas qu'on me traite de voleur, car c'est une atteinte à mon honneur, conclut E.K. dans une superbe envolée cicéronienne...

— Pas du tout, répond A.B., ça ne veut rien dire, une tétine. Vous savez ce que c'est qu'une tétine, M. le président ?

Visiblement, le président n'est pas versé dans cette science-là et il doit faire effort pour garder son sérieux.

En tout cas, je suis plus honnête que lui et si l'on veut me faire b... de la vache, je lui en ferai bien nom de...
Conciliant, le président tente de convaincre A.B. de refuser d'intenter un procès à

E.K. pour faire valoir ses droits, mais plutôt de se rétracter.

— Mais ce ne sont plus des lois, si l'on n'a même plus le droit de traiter de voleur celui qui vous a volé ! D'ailleurs, je vais mettre en route mon procès et j'ai pris contact avec un avocat.

— Vous l'avez perdu d'avance, votre procès, menace le défenseur du plaignant.

— C'est ce qu'on verra !

Le président a beau l'avertir qu'il perd son temps et son argent ; rien n'y fait ; A.B. demeure têtu comme une mule et sûr de son fait.

— Mais puisque vous admettez les faits, je suis obligé de vous condamner, prévient le président.

OUF !

A.B. ne l'entend pas de cette oreille-là. Tout en répétant son terme de voleur, il ne veut pas pour autant se voir condamner et désire prendre un avocat qui, lui, saura convaincre le tribunal.

— Alors nous renvoyons le jugement. Mais vous verrez comme votre avocat vous fera entendre raison...

S'engage alors un appareil entre plaignant et prévenu dans un langage typiquement paysan.

— Ecoute-moi bien, M. B., mon casier judiciaire, il est tout blanc !

— Le mien aussi, rétorque l'autre.

Sur quoi le président s'empresse de lui rafraîchir la mémoire, en citant un assez longue liste dans laquelle on reconnaît le délit de corruption électorale et des infractions à la loi sur la circulation routière et à la loi sur les épizooties.

— Mais ce n'est rien du tout, M. le président, répond A.B. en guise de défense.

Le président, bon prince, a renvoyé le jugement.

SYMPATHIQUE, MAIS LA LOI...

Il est chiffonnier de son état, l'allure un peu bohème, mais d'un naturel très doux et d'une politesse irréprochable. Il est alphabète pour avoir vécu dans la roulotte de ses parents qui ont emmené d'un endroit à l'autre, échappant ainsi à toute scolarisation. Il a été domicilié aux Convers, aidé ses parents (« Vous comprenez, M. le président, on ne les a qu'une fois ! ») et se contente d'un salaire qui paraîtra à plus d'un de misère.

Ce soir-là, E.R. avait bu un verre et s'était approprié un cyclomoteur dont le phare ne fonctionnait pas. Une patrouille de police devint l'intercepter, alors qu'il montait le Raymond et constater une alcoolémie certaine.

— Oh ! Je ne veux plus recommencer, M. le président, ça m'a coûté trop cher.

— Mais l'ennui, c'est que vous avez déjà été condamné à Moutier pour ivresse au guidon.

— Oui, mais cette fois-là, c'était avec « mon » cyclomoteur !

— Mais vous avez récidivé.

— C'est des choses qui arrivent !

— On serait bien tenté de libérer le prévenu, mais la loi reste la loi et le président s'est vu obligé de condamner François Rayve à 60 fr. d'amende 15 jours d'arrêts et 190 fr. de frais, sans pouvoir assortir la peine du sursis.

QUI ÉTAIT LE PLUS COUPABLE ?

Les tribunaux se voient de plus en plus envahis par des affaires d'accidents mineurs de la circulation. Non que les requérants aient particulièrement le goût de la bataille juridique, mais tout simplement afin de pouvoir jouir des remboursements des assurances.

Le tribunal de police se voyait ainsi saisi d'une plainte de C.A. contre Mme I.F. Cette dernière circulait route de la Ciboing un dimanche d'automne en tête d'une file de voitures. Son allure était modérée et elle indiqua son intention de bifurquer à gauche pour s'engager dans la route conduisant aux Reprises, mais sans faire une manœuvre de présélection. Survint alors le plaignant qui, au volant de son automobile, dépassait toute la colonne à allure assez vive. Parvenu à la hauteur de l'auto de Mme I.F., il ne put éviter l'accrochage.

Mais comme dans toutes ces affaires, si l'accident s'est produit en quelques instants, il est beaucoup plus long de démêler le vrai du faux et de se faire une idée claire des circonstances des collisions. Le défenseur du plaignant prétend que Mme I.F. a fait preuve d'imprudence en indiquant

sa manœuvre trop tardivement, tandis que l'avocat de la prévenue soutiendra que la visibilité était réduite à cet endroit et qu'il était dangereux d'entreprendre un dépassement de toute une colonne de véhicules. Le conducteur de la deuxième voiture de la file, cité comme témoin, n'éclaircira guère l'affaire, soutenant une thèse diamétralement opposée à celle de la prévenue en soulignant qu'il avait dû freiner brusquement pour éviter la collision.

Bref, on nage dans l'imprécision la plus totale. Aussi le défenseur de la prévenue demanda-t-il que sa cliente soit mise au bénéfice du doute. Le jugement sera rendu le 21 février.

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ CONDAMNÉS

En outre le tribunal a prononcé les jugements suivants : F. G. pour ivresse au volant et infraction à la LCR, à 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 100 fr. d'amende et 225 fr. de frais ; E.S. à 30 fr. d'amende et à 20 fr. de frais, pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire ; F. P. par défaut à 20 jours d'arrêts et à 50 fr. de frais, pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire ; en outre le tribunal renonce à la révocation du sursis accordé le 21 avril 1971, mais prolonge d'un an la durée du délai d'épreuve ; M. A. et F. M., par défaut, à 15 jours d'emprisonnement et 90 fr. de frais pour flouterie d'auberge ; G. D. à 50 fr. d'amende et à 50 fr. de frais réduits, pour détournement d'objets mis sous main de justice et interdiction des débits de boissons ; E. H. à 60 francs d'amende et à 45 fr. de frais pour infraction à la LCR, tandis que dans la même affaire, G. F. est libéré de la prévention d'infraction à la LCR et à l'OCR et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

Une plainte déposée par G. C. contre O. B., R. M. et H. V., pour diffamation a été retirée et les trois prévenus paieront chacun 10 fr. de frais. A. F. a été condamné à 150 francs d'amende et à 30 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR et à l'OCR ; l'amende sera radiée après un délai d'un an ; J. B. à 45 jours d'emprisonnement, sous déduction de deux jours de préventive, avec sursis pendant trois ans, pour tentative de vol, recel et escroquerie ; il paiera en outre 75 fr. de frais ; J.-M. B. à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 40 fr. de frais pour vol.

Bl. N.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Le Parrain, (prolongations, 16 ans).

Eden : 20 h 30, Les Collines de la terreur, (16 ans).

Plaza : 20 h 30, Nous sommes tous en liberté provisoire, (16 ans).

Scala : 19 h et 21 h, Les 101 dalmatiens.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, téléphone 17.

EXPOSITIONS
Musée d'horlogerie : les collections.

Musée d'histoire naturelle : dioramas et collections.

Musée des beaux-arts : acquisitions récentes et collections.

Galerie du Manoir : Gertrude Stekel, gouaches.

Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.

Conférence, Maison du Peuple (petite salle) : 20 h 15, Voyage en Chine, par MM. Robert-Tissot, Vaconadio et Rollier.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop 1, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Les conférences du mardi

A la découverte de la musique folklorique roumaine avec M. Rusconi

Ce fut un voyage passionnant que celui fait parmi les aspects les plus marquants et typiques de la musique roumaine. Dans ce pays, les arts populaires sont encore très vivants et trouvent une place importante dans les fêtes et mariages. Le peuple a un caractère très latin et sa langue a gardé certaines consonances latines depuis l'occupation des Roumains.

Les instruments typiques sont nombreux et varient d'une région à l'autre. On trouve partout le flûte de berger, petit instrument à six trous, fabriqué par les paysans, utilisée en soliste ou en groupe ; il est d'ailleurs charmant d'en entendre en groupe, car aucune flûte n'a la même tonalité ; le tympanon, d'origine hongroise et que tout ensemble folklorique possède ; le tulin, sorte de cor des Alpes ; le caval, flûte à cinq trous qui permet nombre d'harmoniques et naturellement le flûte de pan. Tous ces instruments particuliers surprennent par l'originalité et la beauté de leur son.

Pour sa promenade accompagnée de diapositives et d'enregistrements, Michel Rusconi avait également apporté plusieurs de ces instruments et, avec aisance, il a interprété nombre de morceaux. La doina, chanson très répandue et qui exprime autant la joie que la peine, chantée par le berger, semble n'avoir plus de secrets pour lui et il passe d'un

instrument à l'autre aussi allégrement que d'une province à l'autre.

La Transylvanie a dévoilé ses danses spécifiques de jeunes filles accompagnées surtout par la clarinette ; la Moldavie a séduit par sa hora, danse en rond en se tenant par la main ; les accents balkaniques de la Dobrodja ont prouvé que les richesses de cette expression populaire n'ont pas de limites. L'Olténie, la province la plus latine, a également ses caractéristiques, spécialement dans les chansons, de même que la Muntenie, région de Bucarest, dont la hora spécifique est des plus charmantes. Ces airs sont souvent joués par des paysans qui n'ont aucune connaissance théorique de la musique, mais possèdent en revanche une oreille très sensible et une dextérité souvent incroyable.

Michel Rusconi est passionné de la Roumanie, de ses habitants, de sa musique. Lors des derniers passages d'ensembles folkloriques roumains dans la région — dont il a été souvent l'organisateur — il a joué avec les musiciens et ceux-ci ont été très surpris et ravis de trouver aussi loin de chez eux une compréhension et une sensibilité aussi justes de leur musique. Avec ses interprétations, il a suscité un grand intérêt dans l'auditoire et a su le captiver.

VAL-DE-RUZ

Vente des timbres Pro Juventute

(c) Il s'est vendu au Val-de-Ruz en décembre 1972 pour 14.412 fr. de timbres Pro Juventute. La répartition par villages est la suivante : Boudévillers, 384 fr. 50 ; Cernier, 1663 fr. 50 ; Chézard-Saint-Martin, 1846 francs 50 ; Coffrane, 501 fr. 10 ; Dombrosson-Villiers (y compris le secrétariat), 1620 francs 80 ; Fontainemelon, 1362 fr. 90 ; Fontaines, 781 fr. ; les Geneveys-sur-Coffrane, 2294 fr. 90 ; les Hauts-Geneveys, 633 francs 30 ; Montmolin, 659 fr. ; le Pâquier, 334 fr. 50 ; Savagnier, 755 fr. ; Villars-Engolien, 395 fr. 60 ; Valangin, 845 fr. 40 ; Derrière-Pertuis — les Vieux-Prés, 202 fr. 20 ; la Joux-du-Plâne, 129 fr. 50. Restent à la caisse de district 4797 fr. 40 (4738 fr. en 1971).

Quant à l'emploi des fonds durant l'exercice 1971-1972 il se situe comme suit : âge scolaire (placements, vêtements, nourriture), 1446 fr. ; aide aux handicapés, 920 fr. ; subventionnement à des œuvres de l'enfance, 825 fr. ; frais de vente de décembre (propagande), 475 fr. ; frais du secrétariat, 340 francs ; total, 4006 francs.

COFFRANE

Nouvel enseignant
(sp) Après avoir terminé ses études universitaires, un habitant de Coffrane, M. Carlo Robert-Grandpremier, s'est vu délivrer le certificat d'aptitudes pédagogiques avec orientation littéraire, titres lui permettant d'enseigner dans les sections secondaires, gymnasiales ou universitaires.

CHÉZARD

A la mémoire du pasteur Charles Brun

(sp) Il y a eu dimanche 160 ans qu'est mort le pasteur Charles Brun, pasteur de la paroisse de Chézard-Saint-Martin du 20 janvier 1768 au 4 février 1813. Une chronique de l'époque précisait à propos de ce décès : « La paroisse de Saint-Martin a perdu en la personne de M. Charles Brun un conducteur spirituel aussi vénérable par ses vertus privées que par le caractère public dont il était revêtu. Pendant près d'un demi-siècle, il fut l'exemple du troupeau auquel il avait été envoyé dès sa jeunesse. Tout entier aux devoirs de sa place et toujours animé de l'esprit de son état, il ne se mit jamais en peine de rien que d'en remplir consciencieusement les fonctions. L'Eglise, au service de laquelle il devoua sa vie, touchée de son mérite en sentant ce qu'elle lui doit, a voulu honorer la mémoire de ce digne ministre de la religion, par un témoignage durable de ses sentiments envers lui. Elle lui a érigé une tombe en marbre, dépourvue de tout ornement, mais où une inscription retrace le souvenir de ses services et les regrets de ceux qui en furent les objets : monument de reconnaissance d'autant plus précieux que c'est bien le cœur qui l'a voté, sans que la vanité ou la flatterie aient aucune part. Car cette paroisse, située dans la partie agricole de notre pays, n'est guère composée que de laborateurs, d'hommes, par conséquent, qui ne peuvent paraître suspects d'ostentation. »

FONTAINES

Veillée paroissiale
(sp) L'unique veillée paroissiale de cet hiver (il n'y en aura pas à Boudévillers et à Valangin) s'est déroulée samedi au collège de Fontaines avec la participation du Chœur mixte qui, selon son habitude, a chanté avec goût et finesse sous la direction de M. André Evard.

En deuxième partie du programme, les Compagnons du Bourg, de Valangin, ont présenté une comédie gaie en trois actes, « Le retour du printemps ».

CARNET DU JOUR

EXPOSITIONS. — Nos enfants lisent, collège secondaire Cernier.
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Bergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au Centre culturel neuchâtelois Le mois le plus court pour le programme le plus long

A jeter un bref coup d'œil sur le programme du Centre culturel pour le mois de février, on pourrait se sentir pris d'une soudaine indigestion anticipée devant l'abondance des mets. Pourtant, dans certains festins, l'appétit vient en déguisant et ce mois de février pléthorique sera peut-être de ceux-là. Rien n'est en effet aussi stimulant pour l'esprit que la comparaison, piment de la découverte. Et pour ce qui est du théâtre, c'est entre les lignes de six spectacles — s'il l'on excepte « Lieutenant K-Lay » qui ne sera plus joué qu'à la Chaux-de-Fonds — que le spectateur se fera un portrait des diverses tendances du théâtre vivant.

Le TPR commence et finit la ronde. Il s'y met de bonne heure avec « Véronique, la vie commence à 5 h 30 » pièce d'Armand Gatti adaptée et jouée par Claire Flohr. Commandée par diverses associations féminines, laissée pourtant à l'entière imagination des auteurs, la pièce a connu déjà une vie passionnante : non seulement il s'agit en effet de théâtre fort plein de saveur et d'humour, mais encore le destin de Véronique a le don de stimuler le public et de lui conférer une spontanéité d'expression qui ne s'épanouit habituellement qu'assez mal dans les débats ou entretiens après le spectacle. Dans le même cycle de la vie quotidienne qui a fait l'objet des recherches du TPR pendant tous ces derniers mois, on verra « Mooney et ses carnavans », de Peter Terson dans une traduction de Claude Schumacher. Restet d'un renouveau du théâtre anglais, la pièce expose dans un langage implacable la lente asphyxie d'un jeune couple en mal d'ascension sociale.

INQUIÉTANTE SOCIÉTÉ

Cette société inquiétante est d'ailleurs la plus grande inspiratrice de l'époque, et à titres divers, les trois autres pièces du mois lui sont rattachées. Le Théâtre du chène noir, sous la direction de

Gérard Gelas, jouera « L'Eclipse de l'Indien », dans laquelle nous verrons un vieil homme revivre sa vie telle qu'elle lui plait et non comme ses proches voudraient l'imaginer. Achille Lancelotti, créateur d'Alain Knapp et de son théâtre — Création lutte pour sa part contre le commerce, une autre forme dangereuse de la société. On sait la rigueur avec laquelle Alain Knapp poursuit avec ses comédiens la recherche d'une expression théâtrale vraiment satisfaisante ; il poursuit sa quête, et cette pièce-ci, après plusieurs années d'improvisations, est travaillée autour d'un texte écrit, composé par Alain Knapp lui-même.

La dernière sera « Hans Baldung Grien » écrit et réalisé par Michel Viala dont le dernier spectacle à Neuchâtel, « Il », était un chef-d'œuvre d'intelligence et de personnalité. La reconstitution photographique de « La mort et la jeune fille », peinture célèbre de Hans Baldung Grien, provoque la rencontre de deux modèles, l'un féminin, l'autre masculin, et trace un portrait vivant de l'évolution de leurs rapports.

UN SPECTACLE GARDAZ

Mais ce n'est pas tout pour le théâtre, même s'il s'agit cette fois d'un ton absolument différent ; le chœur mixte de la paroisse de la Coudre, une vingtaine de comédiens de la paroisse renforcés de quelques comédiens du Centre culturel, des figurants, des machinistes ont monté un spectacle Gardaz, dont le théâtre peu connu, est particulièrement bien adapté à ce genre d'entreprise qui réunit les efforts de toute une communauté pour une fête populaire.

Si le théâtre forme un morceau de roi, cela ne signifie pas qu'il sera seul. On pourra voir aussi, pour se détendre un peu, ou raviver les contrastes, Roberto et Dimitri, qui chanteront dans le Centre culturel transformé pour l'occasion en cabaret, des chansons tessinoises

jusqu'ici réservées à leurs amis. C'est une première, et si l'on connaît bien l'extraordinaire qualité de Dimitri comme clown, il sera d'autant plus passionnant de le découvrir chanteur. Moins facile peut-être, la rencontre velle-batterie de René Zosso et Pierre Favre sera aussi un événement de classe.

Mais la véritable aventure résidera dans la démonstration de la relativité de l'information visuelle que René Bauermeister, artiste neuchâtelois, va mettre sur pied dans les locaux du Centre culturel. Sa théorie, pour n'être pas originale, présente cependant quelques difficultés pour celui qui n'est pas rompu aux jeux intellectuels. Réussira-t-il à la faire ressentir d'une autre manière que par le jeu de projections animées ou fixes, pourra-t-il faire passer sans verbiage une démonstration subtile, dont l'intérêt devient de plus en plus apparent ? Il n'y aura que trois jours pour en décider : dès aujourd'hui et jusqu'au 10 février, on en jugera au Centre culturel.

Estomac dérangé : week-end gâché

Pour éviter ce fâcheux contretemps, rien de plus simple : emportez avec vous quelques pastilles Digestif Rennie. Et n'oubliez pas d'en sucer une ou deux, après le repas, dès les premiers signes d'aigreurs, lourdeurs, etc... Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac et très vite leur action bien-faisante se fait sentir.

Résultat : les douleurs disparaissent immédiatement !

Remède pratique, les pastilles Rennie sont faciles à emporter et si discrètes à prendre ! Toutes pharmacies et drogueries.

LE LOCLE - LE LOCLE

LES BRENETS

A quand les vacances ?

(c) La commission scolaire a siégé lundi soir sous la présidence de M. A. Sieber, M. P. Deléglise représentant le Conseil communal. L'assemblée observa une minute de silence à la mémoire du curé Vermot, ancien président de la commission, décédé le matin même. Après la lecture du procès-verbal, on passa à l'examen des affaires courantes.

Mme Menu remplacera Mme Pochon pour les leçons d'ouvrages à la Saignotte. Les tableaux de cette classe seront changés en deux étapes, à une année d'intervalle. M. Roulin s'occupant des suppléances, il est indispensable de lui annoncer très rapidement les dates des cours de perfectionnement. Ces remplacements pourront être assurés par Mmes Menu, Gfeller ou Perregaux.

Les patrouilles scolaires recevront leur diplôme lors d'une sortie-surprise le 17 mars et un spectacle de marionnettes sera présenté aux élèves avant les vacances de printemps. Le 28 février, une petite manifestation marquera le 125^e anniversaire de la République. Une sous-commission formée d'un membre du corps enseignant et de deux commissaires étudiera un nouveau règlement de discipline et devra faire des propositions.

VACANCES SCOLAIRES

Les dates suivantes ont été arrêtées pour les vacances de 1973 : printemps : 9 au 25 avril, (rentrée le 26) ; été : 9 juillet au 18 août, (rentrée le 20) ; automne : 8 octobre au 20 octobre (rentrée le 22) ; hiver : 24 décembre au 5 janvier 1974 (rentrée le 7).
Les congés de sports auront lieu dès que possible. Les enfants seront invités à participer à deux excursions en partie financières par la commune. Le concours de ski est fixé au dimanche 11 février. En fin, M. Perregaux a accepté de prendre la responsabilité d'un service sanitaire et de traiter avec le médecin scolaire.

Informations horlogères

PARTICIPATION : OU EN EST-ON ?

Sous le titre « Les progrès de la participation », l'organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie rappelle que le 25 août 1971, la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse, l'Union syndicale suisse et l'Association suisse des syndicats évangéliques, déposaient une initiative constitutionnelle en vue d'accorder à la Confédération le droit de légiférer sur la participation des travailleurs et de leurs organisations aux décisions prises dans les entreprises privées et les collectivités de droit public.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), vient de publier les résultats de l'enquête qu'il a menée sur l'état actuel de la participation dans l'économie privée, ainsi que dans les administrations publiques de notre pays.

Après le dépôt de l'initiative, il convenait en effet de pouvoir mettre à la disposition du Conseil fédéral des éléments d'appréciation basés sur une étude suffisamment approfondie. Dans ce but, un document très complet a été édité et adressé aux principales organisations économiques, aux cantons et aux partis politiques. L'avis de chacun de ceux-ci a constitué l'un des pôles de la consultation. D'un autre côté, l'OFIAMT procédait à une enquête au sein de l'économie privée, afin de connaître l'étendue et les formes de la participation en Suisse, à l'heure actuelle. Le problème a été considéré comme faisant partie d'un concept global touchant aussi bien le droit à l'information, à la consultation et à la co-décision.

LA DIMENSION DE L'ENTREPRISE

Dans son commentaire au sujet des résultats obtenus, M. Charles Pochon, sous-

directeur de l'OFIAMT, a constaté que 90 % des travailleurs participent, dans notre pays, à la vie de l'entreprise, notamment sur les plans de l'information et de la consultation — cette dernière appelant évidemment une information préalable. Par ailleurs, la dimension de l'entreprise joue un rôle considérable, ainsi que l'ont révélé les sondages effectués auprès de 550 entreprises occupant chacune plus de 50 collaborateurs.

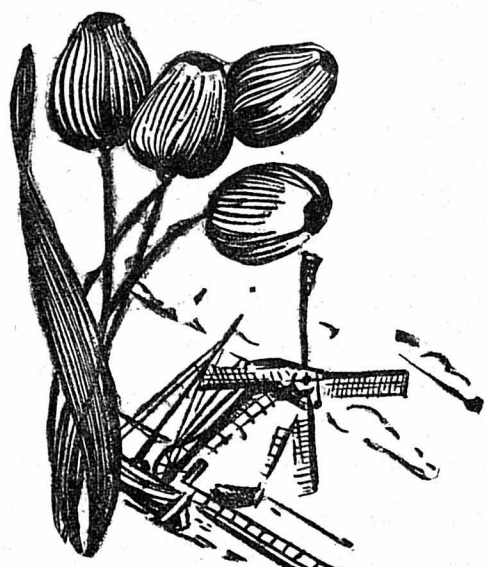
Ainsi que l'a souligné « la Revue des faits de la semaine » de la Société pour le développement de l'économie suisse, pour n'avoir rien apporté de très surprenant, l'enquête n'en a pas moins confirmé les observations faites jusqu'ici dans l'économie, tandis que les données statistiques ont fourni de solides éléments pour apprécier l'initiative syndicale.

Un syndicaliste, M. Théo Chopard, rédacteur à la Nouvelle société helvétique, a déclaré, de son côté, au cours d'une récente émission télévisée, que la participation était incontestablement utile afin de permettre aux syndicats de poursuivre leur travail. Dans ce cadre et s'il existe un degré de participation ou de coopération considéré comme satisfaisant par le patronat, c'est aux conventions collectives qu'on le doit, a ajouté M. Chopard.

Etant donné le rôle positif ainsi reconnu à ces conventions — celui qu'elles ont joué et qu'elles peuvent encore jouer dans l'établissement d'une collaboration de plus en plus étroite — il est permis de se demander pourquoi les partenaires sociaux se placeraient sous la contrainte d'une disposition constitutionnelle qui non seulement est imprécise et mal conçue, mais qui n'a pas sa raison d'être.

L'initiative revendique une participation des salariés dans les entreprises, allant loin au-delà de ce qui a été développé jusqu'à l'heure actuelle pour arriver à une véritable co-gestion. Cette revendication ne correspond plus — ainsi que l'Union centrale des associations patronales suisses le met en relief dans sa réponse à la procédure de consultation, sous forme de préavis au Département de l'économie publique — aux besoins ni de la société ni des individus.

centre neuchâtelois de la brocante
ouvert tous les après-midi
des 1400h (sauf lundi)
fleury 8a neuchâtel



TULIPES de Hollande

le bouquet de 5 pièces

2.-

JONQUILLES

le bouquet de 7 pièces

1.30

MIGROS

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

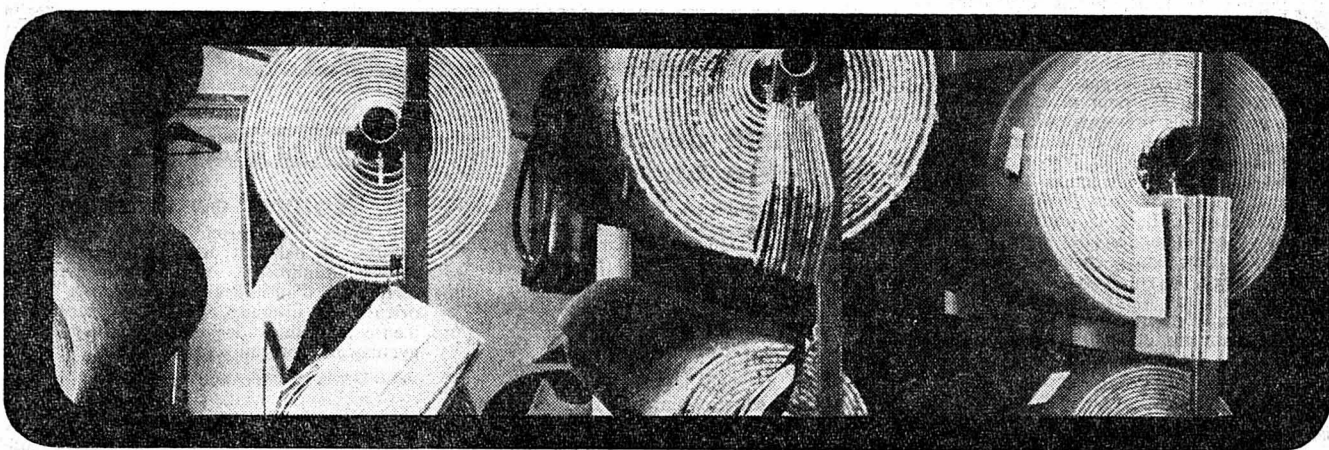
Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRETLEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354922 1022 Chevroux-Pecan

Écríteaux en vente au bureau du journal



STOP A LA HAUSSE

Tous nos tapis achetés en 1972
sont vendus aux prix 1972 sans
augmentation.

Profitez-en et venez aux

MAGASINS

Masserey

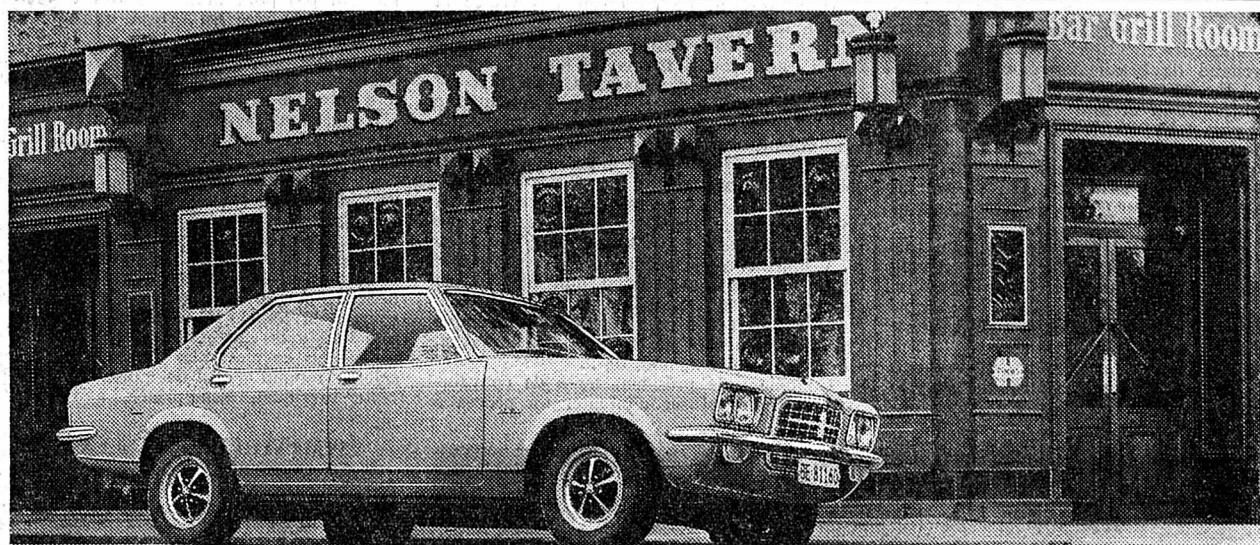
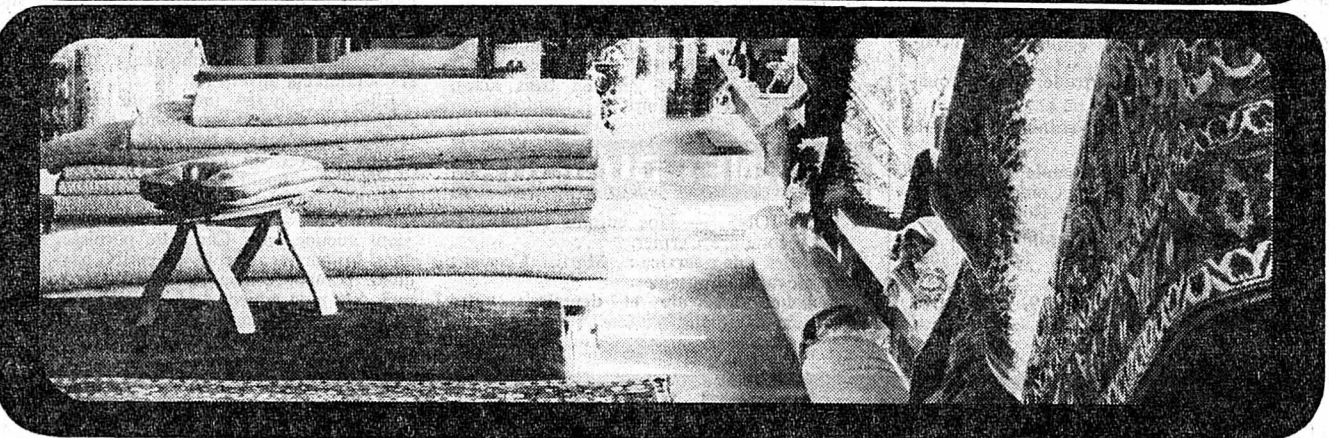
Portes-Rouges 131-133
PARC
Neuchâtel. Tél. 25 59 12

Masserey TAPIS

5000 m² DE TAPIS MUR-A-MUR prêt à poser dès Fr. 28.50 le m²
300 TAPIS D'ORIENT : Afghan, Hériz, Bachtiari, Pakistanais etc.
250 MILIEUX RYA 100 % laine, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm
dès Fr. 412.—

100 TOURS DE LIT laine dès Fr. 144.—
Magnifique exposition de RIDEAUX, JETÉS DE DIVAN, COU-
VERTURES, PEAUX, BOUTIQUE ORIENTALE

PLUS DE 500 COUPONS dès F. 20.—
Une maison de confiance à votre service



VX 4/90. Cent pur-sang anglais

De par leur caractère bien parti-
culier, les Anglais diffèrent nettement
des continentaux. Leur humour sans
pareil, leurs traditions originales et
leur conception sympathique de la vie
en font à nos yeux des non-confor-
mistes fort aimables. Et c'est cela qui
fait leur propre charme.

Pour vous qui appréciez le style et
la classe Made in England, la VX 4/90
est bien la voiture que vous recherchez.

C'est une voiture anglaise, un pur-sang
anglais. Sa ligne, son confort et son
aménagement intérieur ne laissent
aucun doute à ce sujet.

La VX 4/90, c'est un styling spécial,
une tenue de route impeccable et des
performances de grande classe.

Moteur 2,3 litres de 124 ch. Over-
drive couplé avec la 3^e et 4^e vitesses,
donc 6 vitesses!

Vauxhall Victor dès Fr. 11 275.—*

Vauxhall VX 4/90, Fr. 14 150.—*

Vauxhall Ventura, 6 cylindres, Fr. 16 150.—*

Livrables avec la boîte GM entièrement
automatique à 3 rapports. Crédit avantageux
grâce à GMAC Suisse S.A. * Prix indicatifs

Vauxhall Victor

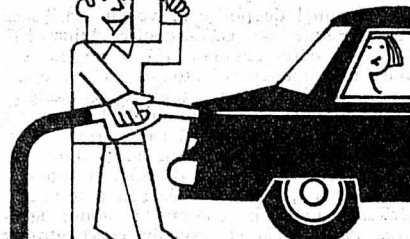
General Motors products

Développées et testées sur le ter-
rain d'essai le plus grand et le plus
moderne d'Europe.

Vente et Service en Suisse romande (sélection) : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadberg (037) 22 41 29, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Porrentruy W. Affolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Yverdon P. et J.-P. Humbert fils (024) 2 35 36 ; et nos agents locaux à : Agarn (027) 6 66 21, Bulle (029) 2 84 63, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 3bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, la Tour-de-Peilz (021) 54 23 62.

self-service des Deures Clerc-Locaw

038 31 32 32



super normale

69.- | 66.-



Vous qui vous intéressez aux professions paramédicales et sociales

infirmière
infirmière assistante
laborantine
assistante sociale
éducatrice spécialisée, etc.

Vous pouvez obtenir
tous les renseignements au

**BUREAU D'INFORMATION
POUR LES PROFESSIONS
PARAMÉDICALES**

à Neuchâtel
Croix-Rouge Suisse
1er-Mars 2, 2000 Neuchâtel

(Professions ouvertes également
aux jeunes gens.)

☎ (038) 25 43 38

**Vous voulez imprimer des textes
dactylographiés, dessins, des imprimés
déjà réalisés, des écritures manuscrites,
rapidement et à bon compte**

Presse Minute vous offre cette possibilité, ceci sur le papier
de votre choix et en impression couleur si vous le désirez.
Possibilité d'agrandir jusqu'à 120 % ou de réduire jusqu'à 50 %
vos documents. Format d'impression : minimum 10,5 x 14,8 cm
maximum 24 x 32 cm

Prenez contact avec nous, c'est avec plaisir que nous vous
renseignerons.



Département rapide de l'Imprimerie Centrale S.A.

Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel - Tél. 25 65 01

Un aperçu de notre tarif :

100 imprimés A4 en noir, un côté . . .	pour Fr. 22.50
500 imprimés A4 en noir, un côté . . .	pour Fr. 32.50
1000 imprimés A4 en noir, un côté . . .	pour Fr. 45.—
5000 imprimés A4 en noir, un côté . . .	pour Fr. 145.—

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Mesures anti-surchauffe: Douanne s'indigne!

Le contournement de la localité tant attendu est encore repoussé

On sait que la fameuse N 5 du pied du Jura, entre Neuchâtel et Bienne, pose des problèmes quasiment insolubles aux automobilistes qui l'empruntent chaque jour.

Depuis une vingtaine d'années en effet, on attend avec impatience à Douanne le contournement de la localité. Or les récentes mesures antisurcharge prises par le Conseil fédéral n'arrangent rien et les habitants se posent en victimes exploités.

Voici d'ailleurs à ce propos ce qu'a écrit notre confrère le «Touring»:

«On n'ignore pas que, en matière de routes nationales, les économies sont aussi de règle. En raison de la situation financière de la Confédération, les Chambres fédérales ont réduit d'un montant de 30 millions de francs le budget de nos routes nationales pour l'année courante.

Sur la rive gauche du lac de Bienne, la route du pied du Jura se faufile à travers les rues étroites et tortueuses de la petite localité de Douanne.

Pour porter remède à cette situation, la fameuse N 5 du pied du Jura devra contourner la localité en empruntant les rives du lac.

Le conseil exécutif bernois n'a pas l'intention de chercher un nouvel endroit pour l'aérodrome de Berne-Belpmoss. C'est ce qu'il affirme en réponse à une interpellation sur l'avenir de cette place d'aviation.

La concession de l'Office fédéral de l'air pour l'aérodrome du Grand Marais

cantonale bernoise des travaux publics une résolution demandant que la route de détournement prévue soit mise en chantier sans délai.

Pour le bureau cantonal des autoroutes, il n'en est toutefois pas question. Les conditions plus que précises dans lesquelles le trafic se déroule actuellement à Douanne lui sont bien connues et il n'est nullement disposé à les laisser se prolonger plus qu'il n'est absolument nécessaire.

Certes, et compte tenu de la situation financière, il a bien fallu donner un coup de frein quelque part et — raisonnablement —

ce coup de frein a porté sur l'ouverture de nouveaux chantiers. Le tronçon de la N 5 près de Douanne en est l'une des victimes.

AMÈRE PILULE Il est bien compréhensible que les gens de Douanne soient révoltés d'avoir dû avaler une pilule aussi amère, mais il va aussi sans dire que le canton n'avait guère d'autre choix.

En effet, parmi les nombreuses critiques dont on l'accable, l'une d'elles porte sur le fait qu'il se mêle d'avoir des idées qu'au lieu de laisser faire ses subordonnés et dormir sur ses deux oreilles, il soumet lui-même des projets et des solutions.

BIEN DIRE ET LAISSER FAIRE La tâche d'un conseiller municipal, dit-on, consiste à contrôler le travail d'une équipe de spécialistes, à leur donner des instructions, mais non à vouloir imposer ses vues sur des questions qu'il doit nécessairement ignorer.

Le conseiller municipal idéal serait donc un personnage passe-partout, interchangeable, s'occupant avec un égal succès (parce que ne s'en occupant pas) de l'aide aux vieillards, de la pérennité financière, de l'enseignement de la gymnastique et de l'enlèvement des ordures, se contentant, non de diriger, mais de contrôler du haut de sa grandeur.

Outre les lenteurs dont M. Kern s'est apparemment rendu coupable, outre sa manie de dénoncer des irrégularités, des abus et des scandales, on lui reproche donc de se croire architecte, de se croire urbaniste au lieu de laisser faire

ceux qui sont là pour ça (s'il y en a). Administrateur ou réalisateur? Il existe sans doute un juste milieu.

Sans vouloir franchir, on relèvera simplement que, pendant ses huit ans de direction, M. Kern a fait élaborer toute une série de projets et dont il ne pourra plus s'occuper. Il les a choyés, leur a consacré ses jours et ses nuits et ne les abandonnera pas sans amertume.

L'un d'eux, en particulier, qui vient d'être approuvé par la commission des constructions, est celui de l'aménagement des rives du lac.

On sait que l'idée de M. Gaudi avait été de combler une bonne partie de la baie et d'aménager le terrain ainsi gagné. Projet trop ambitieux, semble-t-il, et dont M. Kern et ses collaborateurs ont judicieusement réduit l'ampleur.

L'idée générale, c'est que l'on comblerait simplement un espace de vingt à trente mètres de largeur tout le long de la rive en utilisant à cet effet les matériaux disponibles grâce aux travaux en cours le long de la route de Neuchâtel.

En lui retirant cette direction, on fera plaisir à ses ennemis personnels, on fera plaisir à ses ennemis politiques, on fera plaisir à tous ceux qu'il empêcha de danser en rond; on aura agit dans l'intérêt de quelques-uns, mais je doute que ce soit dans l'intérêt de la collectivité.

R. WALTER

Conseil de ville Loterie: tirage ce soir...

C'est ce soir qu'à la salle du Conseil de ville aura lieu la nomination des cinq directeurs de l'Administration communale, véritable spectacle pour lequel toutes les places réservées au public sont prises.

Assisterons-nous à un nouveau match nul, les propositions du Conseil municipal et celles du parti socialiste n'ayant pas changé? Nul ne le sait. Quelques mauvaises langues sont allées jusqu'à prétendre que seuls quelques «malades» dans les deux camps seraient à même de faire pencher la balance, même si ces malades étaient imaginaires!

Comme pour la dernière séance du Conseil de ville le vote aura lieu au bulletin secret et on risque fort probablement de se retrouver à 30 contre 30. Au bureau du Conseil de ville comme à la chancellerie, on estime qu'il faudra alors procéder au vote par direction. Pour ce faire tout est prêt. Chaque conseiller recevra cinq bulletins de vote par lesquels il pourra désigner l'élu de son choix.

L'éventail sera donc le suivant: finances: MM. Stähli-Linder; police: MM. Kohler-Linder-Gurtner; écoles: MM. Stähli-Linder-Kern; œuvres sociales: MM. Kern-Gurtner; travaux publics: MM. Kohler et Gurtner.

Quel numéro de cette loterie sortira du lot? On le saura ce soir. Mais une chose demeure: il est vraiment impensable d'attribuer une direction à des conseillers municipaux qui n'y tiennent pas pour une simple raison de prestige et de couleur politique!

viendrait à échéance en 1981. Les critères de bruit joueront un rôle déterminant pour son renouvellement.

Dans sa séance de mercredi matin, le parlement a accepté un nouveau décret concernant les subventions de l'Etat en faveur de l'élimination des eaux usées et des déchets, ainsi que de l'alimentation en eau. Une modification du décret sur l'assurance-maladie, a également été approuvée tout comme un décret concernant les écoles aux écoles techniques cantonales, écoles qui seront augmentés.

Contre l'avis du gouvernement, le

CAVE VALAISANNE: L'EBHP verse de l'huile sur le feu

Sous le titre «Le fric et la politique», l'Entente biennoise hors parti vient de publier un «manifeste», précédant les interventions prévues sur le sujet de MM. Arthur Villars, Mario Cortési et W. Biétri.

Les auteurs du texte s'en prennent très violemment, après avoir fait l'historique de l'affaire, au maire, M. Fritz Staehli, à l'architecte de la Cave valaisanne et conseiller de ville, M. Walter Leutenegger, et au délégué fédéral à la construction de logements, M. Fritz Berger, copropriétaire de la Cave valaisanne.

Le parti radical, auquel appartiennent les deux premiers nommés est vivement attaqué, accusé qu'il est de couvrir un scandale grave.

Le texte dénonce les agissements pour le moins curieux de ceux qui démolirent l'immeuble, sans autorisation aucune, et sur la base d'une expertise dont les tenants et aboutissants paraissent cotoyer constamment l'illegalité.

L'Entente biennoise hors parti termine en disant se battre maintenant «pour que la loi soit respectée même par les gens à relations, même par les copains du maire».

Grand conseil a accepté par 79 voix contre 64 une motion demandant une révision de la loi sur les écoles techniques professionnelles, afin de garantir aux communes qui hébergent ces écoles que la part des prestations qu'elles auront à verser sera supportable. A l'heure actuelle, Bienne, Berthoud et Saint-Imier ont à leur charge le tiers des dépenses d'exploitation de ces écoles. Enfin, le parlement a accordé des crédits de 1,5 million à la Compagnie de navigation sur le lac de Bienne et de 5,48 millions pour la réfection de la ligne ferroviaire Bienne-Tüffelen-Anet.

Libres opinions

UN MOT ENCORE...

Quand, après huit ans de guérilla, on sera enfin parvenu à écarter M. Hans Kern de la direction des travaux publics, les plus indulgents parmi ses adversaires diront peut-être, parodiant Beaumarchais: «Il fallait un administrateur — ce fut un poète qui l'obtint.»

Le conseiller municipal idéal serait donc un personnage passe-partout, interchangeable, s'occupant avec un égal succès (parce que ne s'en occupant pas) de l'aide aux vieillards, de la pérennité financière, de l'enseignement de la gymnastique et de l'enlèvement des ordures, se contentant, non de diriger, mais de contrôler du haut de sa grandeur.

Outre les lenteurs dont M. Kern s'est apparemment rendu coupable, outre sa manie de dénoncer des irrégularités, des abus et des scandales, on lui reproche donc de se croire architecte, de se croire urbaniste au lieu de laisser faire

ceux qui sont là pour ça (s'il y en a). Administrateur ou réalisateur? Il existe sans doute un juste milieu. Sans vouloir franchir, on relèvera simplement que, pendant ses huit ans de direction, M. Kern a fait élaborer toute une série de projets et dont il ne pourra plus s'occuper. Il les a choyés, leur a consacré ses jours et ses nuits et ne les abandonnera pas sans amertume.

L'un d'eux, en particulier, qui vient d'être approuvé par la commission des constructions, est celui de l'aménagement des rives du lac.

On sait que l'idée de M. Gaudi avait été de combler une bonne partie de la baie et d'aménager le terrain ainsi gagné. Projet trop ambitieux, semble-t-il, et dont M. Kern et ses collaborateurs ont judicieusement réduit l'ampleur.

L'idée générale, c'est que l'on comblerait simplement un espace de vingt à trente mètres de largeur tout le long de la rive en utilisant à cet effet les matériaux disponibles grâce aux travaux en cours le long de la route de Neuchâtel. En lui retirant cette direction, on fera plaisir à ses ennemis personnels, on fera plaisir à ses ennemis politiques, on fera plaisir à tous ceux qu'il empêcha de danser en rond; on aura agit dans l'intérêt de quelques-uns, mais je doute que ce soit dans l'intérêt de la collectivité.

R. WALTER

JURA - JURA - JURA

Le RJ demeure opposé à toute discussion dans le cadre des institutions cantonales

Samedi dernier à Corgémond, la députation jurassienne est entrée en matière, par deux voix contre 0 et 12 abstentions, sur le statut du Jura. En réalité, les 12 députés membres du Rassemblement jurassien qui n'ont pas participé au vote doivent être considérés comme «absents» davantage que comme «absentéistes», ceci à leur propre demande.

Ce scrutin met fin à un certain «suspense», car on se demandait de différents côtés si l'aile séparatiste de la députation allait s'abstenir de participer au débat sur le projet bernois de règlement de la question jurassienne, comme le lui avait demandé l'Assemblée des délégués du R.J. du 28 janvier ou si, refusant de recevoir des consignes, les députés autonomistes allaient se battre dans le cadre de la Députation jurassienne d'abord, puis devant le parlement bernois, pour obtenir plus que le Conseil exécutif ne proposait dans son rapport de septembre 1972. Le «suspense» est donc terminé.

On sait maintenant que les 12 députés inscrits au R.J., même s'ils sont présents, devront être considérés comme absents lorsque des discussions seront menées à l'échelle bernoise sur le statut du Jura.

DIVERGENCES Cette attitude n'est comprise ni par le groupe libéral-radical (qui voudrait un regroupement de toutes les bonnes volontés, avec concessions réciproques, pour parvenir à une solution valable) ni par les représentants de la 3me Force qui, tout en reconnaissant l'insuffisance

des propositions gouvernementales, voudraient que les députés jurassiens trouvent un «dénominateur commun» permettant d'apporter une solution au problème jurassien. Ni par l'U.P.J. qui admet que le Jura jouit déjà d'un statut particulier, mais est d'avis que les députés doivent faire un pas les uns vers les autres pour éviter l'éclatement du Jura. Ce ne sont toutefois pas ces appels venus de différentes directions qui inciteront les députés autonomistes à reconsidérer leur position. Ils pensent quant à eux que si une solution n'a pas été trouvée depuis 1947 — soit en plus de 25 ans — dans le cadre du canton de Berne, il n'y a plus aucun espoir de solution «cantonale».

Quant au Rassemblement jurassien, il a publié hier un communiqué dans lequel il remercie les trois députés autonomistes qui ont répondu à l'appel de la récente assemblée des délégués en refusant de s'associer à toute discussion portant sur le projet bernois de «statut» et de régionalisation. Le R.J. profite de l'occasion pour réaffirmer avec force, dit-il: «— que dans les circonstances actuelles, seul le refus d'entrer en matière sur les propositions bernoises sauvegarde la dignité et les intérêts fondamentaux du peuple jurassien; — que les

manœuvres visant à attirer les représentants du Jura dans l'engrenage gouvernemental sont un piège grossier; — Que le projet du Conseil exécutif a pour seul objectif de retarder l'intervention fédérale tout en maintenant les Jurassiens sous la tutelle bernoise; — qu'en prêtant imprudemment leur concours à une telle politique, certains députés prennent le risque de déclencher les événements graves auxquels a fait allusion le vice-chancelier Ory; — Que les pourparlers visant à résoudre la question jurassienne, lesquels devraient être engagés de toute urgence, ne pourront jamais avoir lieu dans le cadre des institutions cantonales bernoises ou selon des procédures dictées par l'Etat dominant.»

SANS ÉCHO Il est donc bien clair que tous les appels lancés samedi en direction des autonomistes, les ouvertures faites envers eux — telle l'abstention des députés biennois lorsqu'il s'agit de voter sur des problèmes touchant uniquement au Jura — ou encore les incitations faites par voie de presse, demeureront sans écho. C'est à l'échelle fédérale que le Rassemblement jurassien et ses représentants veulent porter le problème jurassien.

BEVI

FRIBOURG - FRIBOURG

Les frais de l'ordre public au menu du Grand conseil

Fribourg devra finir par délier sa bourse!

À quand le treizième mois pour les fonctionnaires?

De notre correspondant: Hier matin, devant le Grand conseil, M. Denis Clerc, directeur de la police, a répondu à une motion de M. Werner Widmer (PDC) concernant les attributions de la police en ville de Fribourg. La capitale, en effet, utilise largement les services de la gendarmerie. A l'origine de cette situation, on trouve un acte de dotation de 1803. Mais le Conseil d'Etat a déjà dit que la ville de Fribourg ne saurait se référer à cet acte pour soutenir que les obligations de l'Etat sont perpétuelles. L'organisation de la gendarmerie est encore régie par une loi de 1852 et, en ce qui concerne Fribourg, par un arrêté de 1894. Le député Widmer demandait l'abrogation de cet arrêté et souhaitait que le canton se libère des tâches qu'il accomplit pour le compte de la ville, ce que celle-ci soit amenée à payer ses services. Il demandait en outre la révision de la loi de 1852. En fait, la motion soulève le problème de la réorganisation complète de la gendarmerie. Et ceci ne peut se faire sans tenir compte de la refonte de la loi de 1848 sur les préfets.

l'égard de toutes les communes du canton. Or, celles-ci ne sont pas en mesure de faire face aux tâches que la loi sur les communes et paroisses met dans leur compétence. L'ordre public ne pourrait plus être assuré. Avant tout, il faut mettre au rancart la vieille loi de 1852 et en élaborer une nouvelle, qui soit moderne et équitable.

Ce ne sera pas une mince affaire. Une étude approfondie est nécessaire. Il faudra dresser le catalogue des tâches qui devront incomber à l'Etat et aux communes. Tenant compte de la révision de la loi sur les préfets, le département de police prépare un rapport sur la réorganisation de la police. «Ce rapport servira de base — a dit M. Clerc — au projet de loi que le Conseil d'Etat soumettra au Grand conseil avant la fin de cette législature, si son élaboration n'est pas entravée par des circonstances fortuites». M. Widmer ayant accepté de transformer sa motion en postulat, le Conseil d'Etat s'est engagé à présenter un rapport sur les études en cours dans le délai d'un an. Ensuite, on devrait avoir une nouvelle loi pour 1976...

LE 13ME MOIS POUR LES FONCTIONNAIRES?

M. Félicien Morel (soc.) a développé un postulat demandant le versement du 13me mois de salaire aux fonctionnaires de l'Administration cantonale, tout en se disant conscient des temps inflationnistes qui courent et des difficultés financières du canton. Il note que les fonctionnaires réclament depuis longtemps un acte de pure justice, leurs salaires étant nettement inférieurs à la moyenne suisse. Il déclara: «S'il on par exemple que nos instituteurs singinois pourraient gagner 750 fr. de plus par mois dans les localités bernoises proches de notre frontière? S'il on qu'ils sont une quarantaine à envisager sérieusement cette éventualité? M. Morel, cependant, s'est montré patient. Il demande au Conseil d'Etat de faire une étude sur la situation des salaires de l'Etat et de se prononcer sur l'opportunité qu'il y aurait de compenser tout ou partie de l'écart éventuel, en versant un 13me mois de salaire dans le délai d'un an. Outre la Confédération, nombre de communes et quatorze cantons (mais aucun canton romand) accordent un 13me mois de salaire à leurs fonctionnaires. Les autres pratiquent un système de primes de fidélité qui ne donne pas satisfaction aux jeunes et ne constitue donc pas un stimulant au recrutement.

Le Grand conseil a ratifié la convention passée entre les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, du Tessin, du Valais et de Vaud, et la société romande en faveur des épileptiques, en vue de l'agrandissement et de la modernisation de l'Institut de Lavigny. Une subvention annuelle d'environ 240.000 fr. sera versée pendant 25 ans.

D'autre part, un projet modifiant la loi organique de la banque de l'Etat a été adopté. Les compétences financières de la commission de banque sont portées de 30.000 à 300.000 francs. Seules les décisions portant sur des opérations plus importantes seront encore soumises à la ratification du conseil d'administration de la banque de l'Etat. Un projet de décret a été adopté, concernant l'augmentation du capital de dotation à 40 millions de francs, soit 10 millions de plus. Du même coup, le Conseil d'Etat est autorisé à emprunter 10 millions de francs.

M. GREMAUD

1636 accidents et 77 morts sur les routes fribourgeoises

(c) Selon la statistique communiquée par la direction de la police, 1636 accidents de la circulation ont été enregistrés en 1972. L'augmentation par rapport à 1971 est de 12,27%. On a compté 975 accidents avec dégâts seulement (+17,61%); 589 accidents avec blessés (+3,15%) et 72 accidents mortels (+26,31%). Au total, 77 personnes ont été tuées, dont 20 piétons (+150%); 109 piétons ont été blessés. Le montant total des dégâts s'est élevé à près de 6,5 millions de francs. Les causes principales des accidents furent l'excès de vitesse, le dépassement, l'observation de la priorité et, chez les piétons, la traversée imprudente de la chaussée. Dans 174 cas, l'ivresse au volant fut la cause principale. La gendarmerie annonce qu'elle sera désormais plus sévère dans ses contrôles.

Une semaine pour le Jura

Dans une lettre adressée au président du Grand conseil, le Conseil exécutif bernois, sur proposition de la délégation pour les affaires jurassiennes, a prié de limiter la partie de la session de novembre consacrée aux affaires courantes à 15 jours. Ainsi, la troisième semaine de la session demeurerait libre et le parlement pourrait se consacrer exclusivement aux débats portant sur le «rapport Jura», annonce un communiqué de l'Office d'information et de documentation. Si cela s'avérait nécessaire, il faudrait renvoyer les affaires moins urgentes de la session de novembre à celle de février 1974, pour respecter ce plan, estime le gouvernement bernois.

Pour marquer le souvenir des volontaires d'Erguel le RJ organise une marche commémorative

Dans un communiqué diffusé hier, le Rassemblement jurassien explique que les Jurassiens manifesteront le 1er mars prochain: «L'amitié qui lie les peuples de Neuchâtel et du Jura n'est pas due aux seules circonstances géographiques. Certes, la chaîne jurassienne dispense des qualités de cœur et d'esprit très proches, que les frontières n'ont point. Mais encore et surtout, des événements historiques ont scellé une amitié durable et sincère. Lorsqu'en 1848 la République fut proclamée en France, la nouvelle, venue de Besançon, causa une vive sensation dans le Jura neuchâtelois, où l'on n'attendait qu'une occasion de secouer la domination de la Prusse. Le drapeau fédéral y fut hissé. Mais, les partisans de la Suisse, se souvenant de la dure répression qui avait suivi le soulèvement de 1831, hésitèrent à marcher sur Neuchâtel.» Tels sont les faits

historiques rapportés par Paul-Otto Bessire. Pour vaincre cette hésitation neuchâteloise, il a fallu le courage de 300 volontaires jurassiens venus d'Erguel, qui se réunirent à la Cibourg le 29 février 1848 et marchèrent sur la Chaux-de-Fonds avec, à leur tête, Ami Girard, de Renan. «La colonne à laquelle s'étaient joints plusieurs centaines de patriotes, descendit sur Neuchâtel et la République fut proclamée. Les Jurassiens d'Ami Girard ont aidé, de façon décisive, à tourner cette page de l'histoire neuchâteloise. Puissent les habitants du pays de Neuchâtel se souvenir de cette date de solidarité admirable, grâce à laquelle ils purent se libérer de la tutelle du roi de Prusse.» A l'occasion du 125me anniversaire de ces événements historiques, le Rassemble-

Un nouveau central téléphonique à Cornol

Le nouveau central téléphonique de Cornol a été mis en service hier 7 février, à 8 heures. Il a suffi d'une demi-heure aux quelque 20 employés des PTT pour couper les anciens raccordements et mettre les nouveaux en service. Les nouvelles installations valent quelques avantages aux abonnés, en particulier celui de la sélection directe des communications internationales à grande distance, ainsi que de celles plus proches, avec Montbéliard, Belfort, Mulhouse par exemple. Autre avantage: le système de taxation par impulsions périodiques. En outre, les localités du groupe de Cornol ont été équipées de nouvelles stations à prépaiement. Le central n'avait, en 1949, qu'une capacité de 50 à 100 abonnés. En 1967, elle était de 400 à 500 abonnés. En 1971, elle passe à 600. Aujourd'hui, la nouvelle construction permet 2000 raccordements — qui seront effectués vers l'an 2030 selon les prévisions — mais pour l'instant, on n'en a terminé que 800, ce qui est largement suffisant, puisque le nombre des abonnés était de 434 en 1970, et qu'on en attend un millier environ à la fin du siècle. Le central téléphonique de Cornol concerne aussi les localités voisines de Charmoille, Fregécourt, Miécourt et Pleujoux. Il s'agit d'une construction normalisée avec éléments de façades préfabriqués, dont le coût est de 1.800.000 fr. (installations techniques comprises). Non, il n'y a pas encore de dérangements

au nouveau central de Cornol. Cependant, il y en aura un jour ou l'autre et, hier soir, lors de la séance d'information de la presse et des autorités — séance présidée par M. W. Keller, directeur des téléphones, un exposé fut présenté par M. Cosandier, chef de la division d'exploitation des PTT sur les dérangements aux installations de télécommunications. Les causes en sont nombreuses: action du vent, de la pluie, de la neige, de la foudre, du givre sur les lignes aériennes (70 % des raccordements téléphoniques du Jura sont aériens), fils mal raccordés, eau de condensation provoquant des courts-circuits, montage d'un objet contre un mur, feuilles météorologiques, etc. Comme une station téléphonique de table est composée de 125 pièces détachées, et que le cordon du récepteur est muni non pas d'un seul fil rigide, mais de 33 petits fils de la grandeur d'un cheveu, il est évident qu'à tout moment on est à la merci de la panne. Heureusement, les PTT ont un service des dérangements bien organisé, prêt à intervenir nuit et jour. Mais hier soir, lors de la séance d'information, du souper et de la soirée amicale qui suivit, les autorités de Cornol et des villages voisins, les autorités de districts, les représentants de l'industrie et du commerce et ceux des PTT, tout à la joie d'avoir un central téléphonique tout neuf et ultra-moderne, étaient bien loin de penser aux dérangements... BEVI

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

MBB Morandi

Briqueteries - Tuileries
Produits en béton -
Préfabrication

collaborateurs technico-commerciaux

Nous désirons compléter notre équipe de vente pour faire face au développement de nos affaires en nous adjoignant trois

Activité : conseils et vente auprès des Ingénieurs, architectes, entrepreneurs de la Suisse romande.
Formation : technicien ou dessinateur en bâtiment ou expérience dans la branche.
Rayons : cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel.
Entrée : immédiate ou date à convenir.
Ambiance de travail dynamique dans une équipe jeune. Poste indépendant. Conditions de travail stimulantes.
Les offres, accompagnées des documents habituels, doivent être adressées à :
Morandi Frères S.A., 7, avenue du Grammont, 1007 Lausanne.



BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA

DAME DE RÉCEPTION

pour sa succursale de Neuchâtel (située à la place de la Gare 10)
Entrée immédiate ou pour date à convenir
Veuillez appeler le (032) 41 07 41 ou envoyer votre offre de service à
BULOVA WATCH COMPANY,
44, faubourg du Jura, 2500 Bienne.

Bureau Robert-A. MEYSTRE, architecte F.A.S. S.I.A. cherche

UN TECHNICIEN-ARCHITECTE ou UN DESSINATEUR ARCHITECTE expérimenté

Travail varié, touchant des programmes industriels, commerciaux, scolaires et d'habitation.

Situation stable dans climat de travail agréable; semaine de cinq jours; prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de traitement.

Rue Saint-Maurice 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 38 45.

CAPSA
CAMILLE PIQUEREZ S.A.

Assortiments d'horlogerie et appareillage
2520 LA NEUVEVILLE

UN JEUNE MÉCANICIEN DE PRÉCISION

engage immédiatement ou pour date à convenir

pour département usinage de prototypes et entretien des machines.

Travail intéressant, très varié, bien rétribué et indépendant, nécessitant de l'initiative.

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux d'assemblage ou de reprises sur petites machines.

Travail propre et facile nécessitant habileté et rapidité.

Salaires à l'heure supérieurs à la moyenne garantis.

Nous offrons les meilleures conditions possibles, telles que gains versés à 100% en cas de maladie ainsi que toutes prestations en vigueur dans l'industrie horlogère.

Transports gratuits par bus, itinéraire La Neuveville - Cressier.

Pour fin février, début mars, nous engageons également :

OUVRIÈRES À DOMICILE

région Plateau-de-Diesse, environs immédiats de la Neuveville jusqu'à Saint-Blaise.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter 34, route du Château, ou de téléphoner aux Nos (038) 51 32 32-33.

Fabrique d'horlogerie, au TESSIN, cherche

ASSISTANT DU CHEF DES ACHATS

Nous demandons :

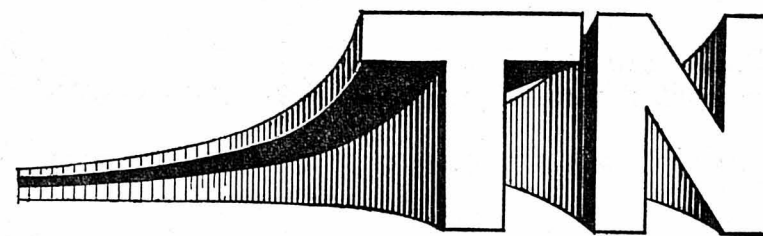
- initiative
- aptitude à travailler de façon indépendante
- bonne connaissance du français, de l'allemand, éventuellement de l'anglais.

Connaissance de la branche non indispensable.

Entrée à convenir.

Faire offres à **Sindaco S.A.,** fabrique d'horlogerie, 6601 Locarno.

Cherchez-vous une activité variée? Un emploi stable, bien rémunéré?



Nous vous l'offrons en qualité de :

Conducteurs-contrôleurs

pour la conduite et le service à la clientèle.

Monteur de ligne

pour le montage et l'entretien des lignes aériennes et la signalisation.

Mécanicien électricien

Ouvriers pour l'entretien des voies

Peintre en carrosserie

Agent de dépôt

pour la préparation des véhicules.

Aide d'atelier

pour travaux divers.

NOUS DEMANDONS

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste de confiance. Nationalité suisse (étranger permis C).

NOUS OFFRONS

la formation aux frais de l'entreprise avec salaire complet dès le 1er jour, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre entreprise et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré

Nom _____ Prénom _____

Age _____ ans Marié (oui-non) _____ Enfants _____

Rue _____ Localité _____

Téléphone () _____ Nationalité _____

Veuillez renvoyer ce coupon à la **DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS,** qual Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche

UNE EMPLOYÉE

pour compléter son équipe du service des ACHATS.

Cette future collaboratrice devra s'occuper de correspondance, du contrôle de certains documents, et assurer en outre le remplacement de notre

TÉLÉPHONISTE

Nous invitons les candidates intéressées à se mettre en rapport avec nous, par écrit.

Edouard DUBIED & Cie S.A.
Rue du Musée 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT POUR LA FORMATION HORLOGÈRE ET MICROTECHNIQUE (CIFHM)

cherche à engager

un jeune collaborateur

chargé, d'une part, d'animer les groupes de travail s'occupant de la mise au point des projets de règlements fédéraux d'apprentissages horlogers et, d'autre part, de mener des actions de relations publiques destinées à mieux faire connaître les professions horlogères.

Après avoir été initié à ces différentes tâches, il sera rapidement appelé à assumer des responsabilités.

Sans que cela soit indispensable, la préférence pourrait être donnée à un candidat de formation universitaire et possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre sous chiffres, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie, P 28 - 950020, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

CARACTÈRES S.A., NEUCHÂTEL

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux en atelier.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter — jeudi excepté — à **Caractères S.A.,** rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.



LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

pour ses départements de facettage et de posage appliqués.

Travaux propres et variés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au 25 84 44.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche, pour son service du personnel,

une secrétaire

de langue maternelle française, connaissant l'italien, ainsi que toutes les tâches courantes de secrétariat : administration, correspondance, rapports, procès-verbaux, classement, statistiques, etc.

La candidate devra être capable de travailler d'une manière indépendante, faire preuve de discrétion, d'entregent et avoir le sens des relations humaines. Entrée immédiate ou date à convenir.

Les intéressées sont priées de s'adresser au service du personnel de **Métallique S.A.,** 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.

maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - ☎ 038/41 10 21

Nous engageons

OUVRIÈRE

désireuse d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Transport de personnel.

HORAIRE LIBRE

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

Nous cherchons

CUISINIER

capable, sachant travailler seul, pour l'horaire de jour.

Entrée immédiate ou date à convenir.

CERCLE NATIONAL, place Pury, Neuchâtel. Tél. 24 08 22.

LE COIN



publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Universitaires



Chef de division

Le titulaire dirigera la division des exploitations électroniques, laquelle comprend des sections, des services et des arsenaux spéciaux pour les domaines de la DCA, de la transmission et de l'électronique. Ingénieur diplômé EPF, branche électrotechnique. Langue: le français, l'allemand ou l'italien; connaissance d'une deuxième langue officielle.

Chef de l'Intendance du matériel de guerre, 3000 Berne 25, tél. 031/67 20 16.

Chef de section

Le titulaire dirigera une des sections de la distillerie, chargée d'une activité étendue de surveillance et de contrôle dans le secteur de la production et de l'utilisation des boissons distillées. Juriste avec pratique administrative, judiciaire ou du bureau. Langue: le français, l'allemand ou l'italien; très bonne connaissance d'une deuxième langue officielle.

Direction de la Régie fédérale des alcools, Länggassstrasse 31, 3000 Berne 9, tél. 031/23 12 33.

Ingénieur

Collaborateur scientifique auprès du service de la traction et des installations électriques. Il sera chargé de la surveillance technique de chemins de fer privés et d'examiner les acquisitions. Il participera à l'étude et à la promotion du développement technique des transports publics. Etudes d'ingénieur électricien. Langue: le français, l'allemand ou l'italien; connaissance des autres langues officielles.

Direction de l'Office fédéral des transports, service du personnel, Palais fédéral nord, 3003 Berne, tél. 031/61 43 00.

Fonctionnaire scientifique
Centre de calcul électronique de l'administration fédérale (travail à mi-temps)

Le titulaire devra établir, de manière indépendante, des programmes Fortran ou PL/I concernant des problèmes techniques et scientifiques. Etudes universitaires en mathématiques. Langue: le français ou l'allemand; bonnes notions d'anglais.
Bureau fédéral de statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, tél. 031/61 72 47.

Professions administratives



Traducteur

Le titulaire doit être capable de traduire en italien des textes difficiles allemands ou français. Il collaborera à la traduction, pour la Chancellerie fédérale, de textes légaux et de messages.

Administration fédérale des contributions, service du personnel, Bundesgasse 32, 3000 Berne, tél. 031/61 31 53.

Fonctionnaire d'administration

Après avoir été mis au courant des questions que pose l'application de la loi fédérale sur l'impôt anticipé et des conventions en matière de double imposition, le titulaire liquidera les demandes en remboursement des impôts suisses et étrangers à la source. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle.

Administration fédérale des contributions, service du personnel, Bundesgasse 32, 3003 Berne, tél. 031/61 31 53.

Employé d'administration,

évtl. fonctionnaire d'administration
Collaborateur (remplaçant du chef) d'un groupe de travail romand traitant le classement de producteurs, professionnels et non professionnels, d'eau-de-vie. Il effectuera divers travaux internes de correspondance, de contrôle et de surveillance. Langue: le français; quelques connaissances en allemand.
Direction de la Régie fédérale des alcools, Länggassstr. 31, 3000 Berne 9, tél. 031 / 23 12 33.

Toutes les places mises au concours sont également ouvertes aux femmes qui remplissent les conditions personnelles et professionnelles requises.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Parmi les personnes âgées, faibles ou déjà atteintes par une maladie
Le virus grippal «A England 42-72» a fait 25 victimes en quinze jours

BERNE (ATS). — Du début janvier à la fin de la première semaine de février, le virus grippal «A-England 42-72» s'est attaqué en Suisse à 17.522 personnes. Du 1er au 15 janvier, 25 personnes sont décédées de la grippe dans les localités de plus de 10.000 habitants (les chiffres ne sont pas encore connus pour les autres) et 21 d'entre elles étaient âgées de plus de 72 ans.

s'était terminée également plus tôt, celle causée par le virus «England» peut être considérée, en tenant compte des résultats, de «plus méchante». Mais il faut relever que, dans les cas de décès, les victimes sont presque toujours des personnes âgées, faibles ou déjà atteintes par une autre maladie.

plus de 20 souches de la variante «England» ont ainsi pu être isolées. Une souche est le virus que l'on a trouvé chez un patient, virus qui est isolé, cultivé et déterminé. Ces souches permettent de déterminer, au cours d'une épidémie de grippe, le nombre des cas d'affection d'allure grippale. On isole les souches par un processus compliqué qui peut durer de 1 jour à une semaine.

On prélève en général des liquides qui se trouvent dans le fond de la gorge pour les apporter rapidement au laboratoire qui fait des repiquages.

PROTECTION CONTRE LA GRIPPE
Comme on peut l'apprendre dans le dernier numéro du Bulletin des médecins suisses, les vaccins qui contiennent la variante «Hongkong» offrent une certaine protection contre le virus «England».

DIMINUTION DE 25 %
En effet, 3944 cas ont été déclarés au cours de la première semaine de février, ce qui représente une diminution de 25 % par rapport à la semaine précédente (5265 cas). Comparée à l'épidémie de l'année 1972 qui était arrivée plus tôt et

PLUS DE 20 SOUCHES
L'Institut bactériologique de Saint-Gall et l'Institut de virologie de l'Université de Zurich se sont efforcés d'isoler le nouveau virus. Depuis le début de l'épidémie dans notre pays,

347 millions de francs pour le programme d'armement 1973

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale le programme d'armement de 1973, par lequel il propose l'ouverture d'un crédit global de 347 millions de francs destiné à l'acquisition de matériel de guerre, annoncé le département militaire.

ainsi que le renforcement de l'armement du char de grenadiers 63 (43 millions). Les livraisons du matériel qu'il est proposé d'acquieser s'étendront sur plusieurs années.

Le message prévoit des acquisitions propres à renforcer l'aptitude au combat des formations mécanisées, à renouveler et à compléter le parc des véhicules à moteur, les équipements de transmission ainsi que de l'aviation de même qu'à poursuivre les acquisitions inscrites dans les programmes précédents.

Cafetiers, restaurateurs et hôteliers chez M. Schurmann: augmentation de 9% maintenue

BERNE, (ATS). — La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ne devra pas revenir, sous certaines réserves, sur la recommandation faite à ses membres d'élever le prix de 9% en moyenne dès le début de 1973.

ration ont fait deux concessions: ils se sont engagés tout d'abord à ce que leur fédération renonce à l'avenir à faire des recommandations de prix. De telles recommandations devront être faites par les sections cantonales ou régionales en tenant compte en particulier de la situation régnant dans ces régions. Ils se sont en outre déclarés d'accord de former une commission commune de la branche hôtelière qui sera chargée de vérifier des augmentations de prix individuelles injustifiées. Dans ces conditions, le service de surveillance des prix ne prendra aucune mesure en rapport avec les augmentations de prix des cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

DEUX CONCESSIONS
A vrai dire, les représentants de la fédé-

Avant cette rencontre déjà, on a constaté que les augmentations d'environ 9% également des prix des cantines militaires étaient justifiées. Ces augmentations avaient été décidées par le commissariat des guerres du département militaire fédéral.

Nouvelle incorporation: les recrues de cavalerie ont exprimé leurs désirs

BERNE (ATS). — Dans la réponse que le Conseil fédéral a donnée le 20 décembre 1972 à la petite question urgente du conseiller national Degen, Bâle-Campagne, relative au changement d'incorporation des recrues de cavalerie, il a été assuré que l'on examinerait s'il était pratiquement encore possible de demander personnellement aux recrues d'exprimer leurs désirs quant à leur nouvelle incorporation.

phistes 6; automobilistes 28; motocyclistes 2; soldats des chars 24; grenadiers des chars 35; aide de cuisine 9.

Des chars suisses pour la Bundeswehr

(c) Bührli a confirmé mercredi que le ministère ouest allemand de la défense lui a passé commande d'environ 400 chars DCA équipés de deux canons de 35 mm système Oerlikon-Contraves avec l'équipement de contrôle de tir pour la défense contre des attaques aériennes en basse altitude. Le système d'armes sera monté sur un châssis blindé du type «Léopard» utilisé actuellement par la Bundeswehr. La valeur de la commande ne peut pas encore être précisée, déclare-t-on à la direction Bührli, car les pourparlers ayant trait aux détails de la commande ne sont pas terminés. On confirme également chez Bührli que la plus grande partie du char et de son équipement armé seront construits sous licence dans diverses usines allemandes. La réalisation du projet a été confiée à l'entreprise générale Krauss Maffei, à Munich. Seules quelques spécialités — notamment en ce qui concerne le système électronique de visée et de tir — seront construites aux usines de machines-outils Oerlikon et chez Contraves, l'entreprise Bührli spécialisée dans le matériel de guerre.

Tandis que M. Schurmann a souligné l'indignation provoquée dans le public par les effets inflationnistes de ces augmentations de prix, les représentants des cafetiers se sont efforcés d'exposer les raisons de ces augmentations: les augmentations de salaires, des prestations sociales, des denrées alimentaires et autres. Par rapport à l'évolution du renchérissement, les restaurateurs n'auraient procédé qu'à une augmentation moyenne.

AN terme de l'entretien, le directeur de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, M. Xavier Frei, a déclaré à l'ATS qu'il était satisfait des résultats de ces conversations.

Bientôt le téléphone dans les autos

BERNE, (ATS). — Les PTT envisagent actuellement d'introduire deux nouveaux services radio-électriques conçus par leur division des recherches et du développement. Le premier de ces services permettrait d'atteindre des personnes particulières se trouvant n'importe où dans une ville donnée (appel sélectif unidirectionnel). Le second consisterait en un réseau radio téléphonique couvrant toute la Suisse au moyen de 43 postes émetteurs-récepteurs fixes, et rendra possible les liaisons entre les abonnés du réseau téléphonique fixe et les autos, ainsi qu'entre les autos elles-mêmes. L'abonné «mobile» aura pratiquement toutes les possibilités offertes à un abonné ordinaire au téléphone. Quelques années seront encore nécessaires avant la réalisation d'un tel service.

Droits d'entrée sur les carburants: 500 millions pour la construction routière

BERNE (ATS). — Le montant du produit net des droits d'entrée sur les carburants s'élève en 1972 à environ 838,9 millions de francs (826 en 1971). De ce montant, 60% soit 503,3 millions sont affectés à la construction routière. Déduction faite des subsides à verser aux cantons d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais pour les routes alpines internationales (1,6 million) et de la contribution pour les recherches en matière de constructions routières (1 million), il reste 500,6 millions.

Dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons La première Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie va réunir 708 exposants

BALE (ATS). — Du 7 au 17 avril prochains, 708 exposants de 10 pays participeront à la première foire européenne de l'horlogerie, dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. C'est le développement des relations économiques entre la Suisse et ses voisins européens qui est à l'origine de l'internationalisation de la foire de l'horlogerie. Une autre raison est le fait que l'Europe joue un rôle prépondérant dans ce commerce et peut offrir un choix complet, comme devait le préciser mercredi à Bâle M. René Retornaz, directeur de la Fédération horlogère (FH) et président du comité des exposants de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie.

(dont RFA: 178, France: 94). Les exposants horlogers seront au nombre de 384 (dont Suisse: 251, France: 57, RFA: 57), les exposants bijoutiers au nombre de 237 (dont RFA: 106, France: 35, Suisse: 35), et les exposants des branches annexes au nombre de 87. L'équipement a été considérablement amélioré pour faire face à cette européanisation de la foire.

SURFACE D'EXPOSITION DOUBLÉE
Toutes les industries de l'horlogerie et de la bijouterie des pays membres de la CEE et de l'AELE ayant été invitées, 708 exposants de 10 pays — République fédérale d'Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne (stand collectif), Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et Suisse — ont accepté de participer à cette première foire européenne. Sur une superficie de 44.000 mètres carrés, répartis en douze halles, 20.066 mètres carrés seront réservés aux stands. L'année dernière, le nombre d'exposants suisses était de 357, occupant une surface nette de 10.840 mètres carrés. On dénombrera cette année 352 exposants suisses et 356 exposants étrangers

PRÉPONDERANCE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE
La part prépondérante de l'Europe au commerce mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, tout comme le large éventail offert par l'Europe, ressortent des chiffres présentés par M. Retornaz: l'Europe de l'Ouest fabrique 55,4% de la production mondiale de petite horlogerie et 40,6% de la production mondiale de grosse horlogerie. Elle exporte 71,5% du marché mondial. D'autre part, les pays producteurs européens transfèrent en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie plus de 40% du poids total de l'or actuellement consacré à cet usage. Ainsi, pour le président du comité des exposants, sa capacité de production, sa diversité de modèles et de prix, placent l'industrie européenne à la pointe du commerce mondial de la montre et du bijou. D'autre part, il n'y a au monde aucune industrie du même secteur qui soit concentrée sur un espace aussi restreint et qui

AVALANCHE: les patrouilleurs d'Engelberg répliquent aux attaques de la presse allemande

De notre correspondant: «Nous sommes ulcérés et déçus, car nous avons accompli notre devoir au plus près de notre conscience. Pourquoi risquer sa propre vie, pour être attaqué ensuite dans la presse internationale? Afin de ne pas rendre l'enquête plus difficile, nous avons décidé de ne rien entreprendre pour l'instant. Mais, dès que les autorités auront publié les résultats de l'enquête, nous ferons valoir nos droits». Voilà en quels termes Alfons Roethlis, chef des services SOS de la compagnie de train et télégraphiques «Engelberg-Titlis S.A.», a répliqué à certains articles parus dans la presse allemande. Nous avons relaté dans nos dernières éditions les trois termes virulents le père d'une des trois victimes de l'avalanche du 28 janvier avait réagi dans la presse. Dans un journal de Loerach (R.F.A.) Hans Wamer parle de désorganisation des secours, de manque de connaissances techniques, etc. Il précise également que le médecin ne serait arrivé sur les lieux que trois heures après l'avalanche.

De notre correspondant: «Sans vouloir en quoi que ce soit influencer l'enquête officielle, nous avons tenu à obtenir certaines précisions. La plus importante est celle-ci: le jour de l'accident les tableaux de signalisation officiels placés devant l'entrée de la station d'Engelberg et à la sortie de la station de Trubsee précisaient que la descente empruntée par le groupe de neuf personnes, avait été fermée. Ces tableaux de signalisations doivent être consultés par les skieurs, car il est inhabituel de munir les pistes de cordes pour signaler leur fermeture, surtout si une station a des dizaines de pistes différentes à offrir aux skieurs. La «désorganisation» sur les lieux de l'avalanche, dont parle le journal de Loerach, nouvelle reprise par la presse internationale — est dénuée de fondement. Écoutons à ce propos Edy Lehmann, l'un des secouristes, propriétaire d'un chien d'avalanche: «Nous avons été alertés par téléphone à 10 h 50 et nous sommes arrivés sur les lieux avec deux chiens à 11 h 17. Nous n'étions que deux patrouilleurs, avec deux chiens. Nous avons renoncé à sonder la neige pour faire travailler les chiens. La neige ne doit en effet pas être foulée par d'autres personnes, sinon le chien perd la trace, qui le mènera aux victimes». Au fil des minutes, d'autres secouristes, qui avaient dû être alertés par d'autres postes SOS arrivèrent sur les lieux. Huit

personnes — médecin compris — étaient finalement à la «Waeschlplatten». Les patrouilleurs d'Engelberg ne veulent pas porter d'accusations contre qui que ce soit. Mais ils ne sont pas décidés non plus à accepter des reproches non fondés, pouvant nuire non seulement à leur travail, mais encore à la renommée des pistes obwaldiennes.

La ville de Berne se dépeuple

BERNE (ATS). — La ville de Berne a bien enregistré en 1972 un excédent de naissances de 72 personnes, mais le nombre des nouveaux-nés de mères vivant dans la Ville fédérale s'est limité à 1677. C'est le chiffre le plus faible depuis 1940. Le taux de naissance, avec 10,5‰, a atteint son niveau le plus bas. L'excédent de naissances reste lui aussi bien au-dessous de tous les chiffres de comparaison, dont le plus ancien date de 1876, exception faite de l'année 1918, où on avait eu un excédent de décès dû à une épidémie de grippe. Fin 1972, la ville de Berne comptait 155.468 habitants (165.768 habitants en 1962). Cela représente une diminution de 1384 personnes en une année. Les décès ont diminué de 1605, ce qui donne un taux de mortalité de 10,1‰. Parmi les personnes décédées, 1122 ou 69,9% étaient âgées de plus de 65 ans. Le nombre des mort-nés est monté à 23, soit 1,4‰ des nouveaux-nés vivants.

ACCUSATIONS TROP LOURDES
Les accusations sont lourdes de conséquences. Trop lourdes pour ne pas aller au fond des choses, car il en va de la renommée de toute la station d'Engelberg et, par voie de conséquence, du pays entier.

Nous sommes rendus mercredi à Trubsee, pour nous entretenir sur place avec le chef des patrouilleurs, son rempla-

jour de mercredi: l'aide financière que l'Etat entend apporter aux groupements politiques représentés au parlement. Depuis quelque temps déjà, ce problème préoccupe les députés. On sait par exemple que les cantons de Berne, Zurich, Soleure, Saint-Gall par exemple, versent des indemnités pour les services rendus au pays par les fractions politiques. En Suisse romande cependant aucune demande sauf erreur n'a encore été faite à ce sujet. En retour sur le plan fédéral, des contributions financières ont été envisagées par Berne.

VALAIS

Le Grand conseil valaisan a adopté la nouvelle loi sur les constructions Aide financière aux groupements politiques du Parlement

De notre correspondant: Par 87 voix contre 6, sur 130 députés, le parlement valaisan a accepté mercredi en deuxième débat une loi capitale en matière de constructions. Le Valais passait depuis quelque temps déjà pour un canton passablement anarchique en matière de construction, en raison surtout de l'explosion économique et surtout touristique qui s'y produisit au cours de ces dernières années. La nouvelle loi comprenant près de cent articles établit enfin d'une façon claire les conditions nécessaires pour l'obtention du permis de construire, l'obligation pour les communes d'établir des plans de zone, la nécessité de préserver certains sites, l'interdiction de bâtir en tout lieu menacé par l'avalanche, l'éboulement, etc, les conditions requises en ce qui concerne les votes d'actes et l'équipement des lieux en général, les peines prévues pour les récalcitrants, les peines pouvant aller jusqu'à des amendes de 100.000 fr. ou même la prison etc.

Par 72 voix contre 7, les députés valaisans ont voté hier un règlement rendant effective l'aide souhaitée. La subvention sera de 700 fr. par député, jusqu'à concurrence de 5 députés (subventionnement au groupement donc) puis, deuxième subvention, 700 fr. pour chacun de tous les députés. Cette subvention sera versée le 30 mai de chaque année.

au Grand conseil par au moins deux députés élus dans plus d'un district. Si cette notion paraît claire en ce qui concerne le parti radical, le parti socialiste et le mouvement social-indépendant, elle donna lieu à de brûlantes discussions au sujet du parti majoritaire, le P.D.C., ce «monstre organisé» pour reprendre une expression de M. Gérard Perraudin, président du M.S.I.

Cette loi avait été présentée au parlement par M. Georges Gaillard, de Riddes. Elle devra encore être soumise au peuple.

LE GRAND PROBLEME
Le grand problème était de savoir ce que l'on entendait par groupement politique. Il fut décidé qu'il s'agissait là de tout groupement représentant un parti politique organisé sur le plan cantonal et qui est représenté

GENÈVE

Commerçant dévalisé à Genève dans le quartier des Grottes

(c) Une agression a été commise mardi soir dans le quartier des Grottes mais n'a été révélée par la police que mercredi matin. Le patron d'un établissement de spiritueux, M. Derouvenoz, en fut la victime. Ce négociant se trouvait seul derrière son comptoir, mardi soir quand un inconnu fit irruption dans le local. Il avait le bas du visage masqué par un foulard noir et braquait un pistolet. L'homme ordonna au commerçant de baisser immédiatement les volets, ce que celui-ci fit sous la menace de l'arme. Le bandit enjoignit ensuite à M. Derouvenoz de lui tendre son portefeuille, contenant 1300 francs, qu'il empocha, puis de vider le coffre de son contenu, soit 10.180 francs, somme sur laquelle il fit également main basse. L'homme paraissait très nerveux et prêt à tout, a souligné sa victime. Le bandit a ensuite quitté les lieux en ordonnant au commerçant d'attendre dix minutes avant d'appeler la police. Il précisa: — J'ai un complice dehors, qui te surveille.

M. Derouvenoz n'attendit pas un tel laps de temps avant de donner l'alarme, mais son agresseur s'était volatilisé quand les policiers arrivèrent sur place. Les enquêteurs ont entrepris aussitôt des recherches qui n'ont rien donné. Les contrôles aux postes frontières n'ont pas eu plus de résultats. La victime a pu fournir un signalement précis du bandit. Il s'agissait d'un homme de taille plutôt petite (165 cm. environ) de corpulence trapue, aux cheveux châtains et frisés, s'exprimant avec un accent méridional prononcé.

VAUD

Le père de «Maigret» pose la plume

(c) Le père de «Maigret» prend sa retraite. Le secrétariat de l'écrivain belge Georges Simenon a confirmé hier matin que le père de «Maigret» n'écrirait plus de romans. Cette confirmation fait suite à une interview, la dernière de Georges Simenon, que l'écrivain a accordée à notre confrère «24 Heures - Feuille d'avis de Lausanne».

Après un drame de la montagne

(c) Mercredi après-midi, l'état du petit Wolfgang Schmitz, 9 ans, domicilié à Dietikon (Zürich) inspirait encore les plus vives inquiétudes. Tout permit cependant de dire maintenant qu'il aura la vie sauve et qu'il a échappé littéralement à la mort. Comme nous l'avons annoncé, l'enfant a fait une chute de plus de 100 mètres dans un précipice, une partie en chute libre et une partie en glissement. L'enfant était aller skier dans la région du Torrenthorn puis décida brusquement de regarder la station de Loèche-les-Bains sans prendre le téléphérique, préférant aller à pied.

Le malheureux s'égrava dans la montagne et bascula dans le vide. Ses traces furent aperçues par l'un des responsables du téléphérique qui donna l'alerte. Une colonne de secours se rendit sur place. Il a été possible de retrouver rapidement l'enfant dans l'abîme, souffrant de gelures et de blessures diverses. Il a été transporté à l'hôpital de Sierre. Rappelons que le petit Wolfgang était en vacances à Loèche-les-Bains avec sa famille.

Conflit de travail

LAUSANNE, (ATS). — La Fédération interprofessionnelle des salariés, à Lausanne, annonce qu'aucun accord n'a pu être trouvé pour le renouvellement de la convention collective de la branche machines à écrire et de bureau du canton de Vaud, arrivée à échéance le 31 décembre 1972. Les délégués patronaux ayant repoussés les demandes d'amélioration réelle des salaires minimaux présentées par le groupement vaudois des mécaniciens sur machines de bureau, celui-ci a décidé de porter le différend devant l'office cantonal de conciliation et d'arbitrage. Le personnel avait déjà recouru à ce genre de procédure en 1968.

Nouvelles financières

Indice des prix de gros Un bond de 1,7%!

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros s'est inscrit à 123,8 points à fin janvier 1973 (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 1,7% par rapport au mois précédent (121,7) et de 7% comparativement à janvier 1972 (115,7). Ces taux de hausse sont les plus élevés qui aient été enregistrés depuis octobre 1963 en ce qui concerne la variation d'un mois à l'autre et même depuis septembre 1951 si l'on considère l'évolution dans l'espace d'une année.

Le bond en avant de l'indice général résulte de nombreuses augmentations de prix dont une partie ont été massives. La montée proportionnellement la plus vigoureuse a été accusée par les prix de la semoule de blé dur, des spiritueux, des cigarettes, de la laine brute et peignée, des fils, des tissus de laine et du cuivre. Ont, en outre, pesé dans la balance les prix plus élevés des veaux de boucherie, du lait, des fourrages, des panneaux de bois, des parquets, des métaux, des cailloux, des peaux à doubler et du cuir pour vêtements, du caoutchouc brut, du ciment, de la chaux ainsi que de l'ensemble du groupe «fer et acier».

ASPRO soulage vite
Nouveau: maintenant aussi comprimés effervescents

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE D'AUTOMATION CVE-EEF-ENSA Fribourg,
route des Daillettes 6a

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

PROGRAMMEUR

pour son nouvel ordinateur IMB/370 mod. 125

Qualités requises :

- connaissance assembleur
- connaissance d'un langage évolué
- intérêt pour les problèmes du système

Nous offrons :

- les avantages d'une petite équipe dans un cadre moderne
- un salaire et des avantages sociaux intéressants
- formation permanente
- horaire libre.

Faire offres écrites complètes, avec prétentions de salaire accompagnées du curriculum vitae, certificat de travail et références.

DUBIED

cherche, pour son service Comptabilité - Complex clients

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

désirant se créer une situation stable.

Formation sur une nouvelle machine comptable assurée par nos soins.

Travail indépendant et varié, comportant des responsabilités.

Goût des chiffres, précision, discrétion, toutes qualités indispensables.

Nous invitons les personnes que cette fonction intéresse à se mettre en rapport avec nous, par écrit ou par téléphone.

Edouard Dubied & Cie S.A.
Rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Atelier de décoration cherche

ouvrières jeunes filles ou dames

aimant le dessin et la couleur.

Seraient formées à l'atelier. Ambiance artisanale.

Tél. (038) 53 39 64.

FAN

COLOMBIER

pour le secteur ouest : Arsenal, Longueville, Notre-Dame, route de Planeise, nous cherchons pour fin février un (e)

porteur (euse) de journaux

disposant éventuellement d'un vélomoteur.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL, tél. 25 65 01



SUCCURSALE DE DOMBRESSON
cherche

PERSONNEL FÉMININ ainsi qu'une PERSONNE

en possession du permis A pour effectuer différentes livraisons et pouvant exécuter des travaux d'atelier.

Faire offres par téléphone au No (038) 53 11 81.



L'AVENIR appartient au REPRÉSENTANT !

Entreprise avec une importante équipe de représentants cherche encore quelques

représentants

doués d'initiative, même débutants. Seuls, les représentants décidés à consacrer toutes leurs forces au service de l'entreprise sont priés de s'annoncer. Les représentants seront formés et seront constamment soutenus dans leur activité par le chef des ventes.

On offre : fixe dès le premier jour, remboursement des frais élevés, commission, vacances payées, ainsi que le service militaire, publicité à la télévision.

Les candidats sont priés de retourner le coupon rempli à :

Paul Wirth, 5316 GIPPINGEN, tél. (056) 45 16 33 ou 45 16 43.

Nom : Prénom :
Né le : Profession :
Localité : Rue :
Tél. : Entrée :
OFA

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

EMPLOYÉ MAGASINIER

pour la réception et l'expédition des marchandises.
Semaine de 5 jours - Prestations sociales.

Faire offres ou téléphoner à la direction

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21



cherche

sommelier(ère)

Tél. 25 81 98.

Bureau de gérances, à Neuchâtel, engagerait

employé de bureau à temps partiel

Faire offres, avec certificats, à :
Bruno MULLER,
Fiduciaire et gérances,
rue du Temple-Neuf 4,
2001 NEUCHÂTEL.

Entreprise de mécanique à Neuchâtel cherche

mécanicien qualifié

Tél. 25 25 91 ou 33 49 30.

Atelier de réglages

en plein développement engage tout de suite ou pour date à convenir

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux fins et soignés.
Atelier seulement.

Tél. (038) 25 88 41 - interne 71.

Etablissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie
2000 Neuchâtel - Place Pury 3,

cherche, pour entrée à convenir,

un(e) employé(e) de bureau qualifié(e)

Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Etablissement ci-dessus.

Café-bar de la Poste
2000 Neuchâtel
cherche pour date à convenir

filie ou garçon de buffet

Bon gain, congé le dimanche.
Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 14 05.

Charpentier-menuisier

sachant travailler seul, est demandé, pour entrée immédiate ou date à convenir.

Salaire mensuel.
Caisse de retraite.
Ambiance agréable.

S'adresser à Baumann & Fils,
Construction de chalets,
1588 Cudrefin.
Tél. (037) 77 14 28.

électricien monteur

ayant connaissance du courant faible.
Très bon salaire à personne capable.
Faire offres sous chiffres 87-75.010, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie Jean-Pierre Villard & Cie,
ci-devant Villard Watch
engage

HORLOGER COMPLET

Nous demandons :

personne possédant quelques années de pratique, apte à diriger et à former du personnel sur chaîne de remontage.

Nous offrons :

place stable dans ambiance agréable, salaire en fonction des capacités.

Faire offres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae, à :
Jean-Pierre Villard & Cie, 2035 CORCELLES.
Tél. (038) 31 62 62.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche

ouvrières

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Formation assurée par nos soins.

Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

MARKOR S.A.

MARKETING AND SALES
ORGANIZATION
ELECTRONIC DEPARTEMENT

cherche pour son département relations publiques et service clients plusieurs

collaborateur(trice)s

pour les régions de Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Les candidats doivent avoir une très bonne présentation, de l'initiative et la personnalité de s'organiser d'une façon indépendante. Fixe, plus frais, plus commission.

Aucune expérience préalable n'est nécessaire. Formation complète à notre charge.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner au plus tôt au
(022) 33 61 20.

CERCLE DE LA COTE, PESEUX
engage

serveuse ou extra

Tél. (038) 31 11 69.

Entreprise de moyenne importance à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN(UNE) FILIÉRISTE

pour le repolissage et l'entretien des filières en diamant.
Travail indépendant, mise au courant.

Le poste conviendrait aussi à un travailleur consciencieux qui, sans avoir de formation, désire se créer une bonne situation dans une entreprise moderne.

Nous offrons :
— une ambiance jeune et agréable
— salaire selon capacités (13me mois).

Téléphoner au (038) 25 43 87.

Madame, Mademoiselle,

aimez-vous travailler dans une ambiance agréable et jeune ?
Etes-vous une dactylo habile ?
Avez-vous des notions d'allemand ?
Alors, téléphonez-nous immédiatement pour occuper la place vacante de

FACTURIÈRE

Nous vous offrons :
● Salaire intéressant correspondant à vos qualités
● Arrangement d'horaire de travail (demi-journée exclue)
● Règlement généreux de jours de congé.
● Entrée immédiate ou à convenir.

Merci d'avance pour votre offre.
Clarville S.A., Neuchâtel.
Tél. 24 13 61.

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons

personnes consciencieuses

(ménagères, retraitées, etc.) pour distribution d'imprimés dans les régions suivantes :
Couvvet, Travers, Auvernier, Saint-Aubin.

Très bonne rétribution. Horaire à convenir.

Veuillez appeler le No
(022) 45 05 99, heures de bureau.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de bureau

(demi-journée).

Travail intéressant et varié. Bonnes connaissances de la langue allemande indispensable.

Faire offres manuscrites à :
TELED S.A., à l'attention de
M. Choffat, 2003 Neuchâtel-Serrières.

Placage or G. HUGUENIN

Nous cherchons pour notre département dorage

OUVRIER

habile et consciencieux, ainsi que

OUVRIÈRES

pour différents travaux d'atelier.

Mise au courant assurée par nos soins.

Faire offres à André Huguenin,
avenue Soguel 13, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 17 07.

GARAGE DE NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour entrée à convenir

peintre en carrosserie auto

Pour tous renseignements,
téléphoner au (038) 24 18 42.

DRAIZE

Vu l'extension de notre programme de vente, nous cherchons, pour nos nouvelles représentations TRAILOR, MAGYAR, un

REPRÉSENTANT

pour la SUISSE ROMANDE.

Nous demandons :

- bonne formation et expérience dans la vente
- connaissances techniques et commerciales
- facilité de contact
- bonne présentation, caractère intègre
- esprit d'initiative, sens de l'organisation
- grande disponibilité

Nous offrons :

- activité extérieure autonome et variée
- période de formation
- appui de notre organisation de vente
- situation stable

Nous vous renseignerons et recevrons avec plaisir votre offre de service.

DRAIZE S.A.
Service du personnel
Rue des Draizes 51
2006 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 31 24 15

DRAIZE

Banque Cantonale Neuchâteloise

Neuchâtel

cherche un

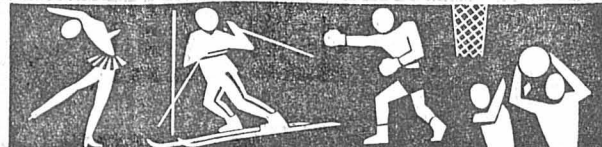
EMPLOYÉ AUXILIAIRE

pour service du courrier, courses, classement, archives.

De nationalité suisse ou permis C, âge maximum 40 ans, consciencieux et capable de travailler de façon indépendante. Permis de conduire souhaité.

Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, au chef du personnel, BCN, place Pury 4, 2000 Neuchâtel.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

automobilisme

Les «Tyrell» prendront-elles leur revanche sur les «Lotus» ?

Stewart et Cevert sont les plus sérieux rivaux de E. Fittipaldi

La fantastique victoire obtenue par Emerson Fittipaldi au Grand prix d'Argentine a prouvé une chose : en ce début de saison, la « Lotus JP5 » demeure très certainement la meilleure voiture qui soit, la plus compétitive, la plus homogène, et Emerson Fittipaldi est plus fort que jamais.

PAS NOUVEAU

Sur le plan technique, la « Lotus JP5 » n'est pas un nouveau modèle, tant s'en faut. Au contraire, ce serait plutôt l'une des plus anciennes monoplaces du moment si l'on se réfère uniquement à son dessin. C'est en 1970 que la « Lotus 72 » fit sa première apparition en course. La même année, elle permettait à Jochen Rindt de devenir champion du monde des conducteurs. Constatant revu et corrigé, ce bolide n'a pratiquement aucun point faible. Il est d'une extraordinaire homogénéité, bas, bien profilé. Beaucoup se sont inspirés de ses solutions comme, par exemple, le principe des freins à disques avant regroupés au centre, de part et d'autre de l'essieu. Bien entendu, le moteur est le célèbre « Ford Cosworth V 8 », qui, dans la dernière version, devrait développer près de 465 CV à 10.500 t/min, ce qui est respectable.

Seuls trois constructeurs ne font pas appel à ce moteur : « Tecno » (absent en Argentine), « Ferrari » et « Marlboro-BRM ».

QUE PENSE REGAZZONI ?

La nouvelle équipe « Marlboro BRM » risque de faire parler d'elle cette saison. Il s'agit d'effacer les échecs essuyés en 1972. A Buenos-Aires, Clay Regazzoni est parvenu à faire retrouver le sourire aux dirigeants et mécaniciens de la marque de Bourne en signant le meilleur temps des essais. Le Tessinois était très satisfait du comportement de sa voiture. Certes, elle manquait encore de puissance,

ce, mais les ingénieurs sont affairés à tirer davantage de cavalerie du groupe « V 12 ». Il faudrait encore trouver une vingtaine de chevaux et ce serait presque parfait, commentait Regazzoni. En fin de compte, des problèmes de pneumatique — une petite crevaillon puis une légère dégradation de la gomme — ont fait perdre un temps précieux au Suisse qui dut se contenter d'une septième place et manqua de peu de marquer des points au championnat du monde des conducteurs.

Déçu, Regazzoni ? J'ai un peu l'habitude... et la saison ne fait que commencer ! Etrangement, Jean-Pierre Beltoise, au volant d'une autre « Marlboro-BRM », a été victime d'un incident (crevaillon et gomme un peu trop tendre) identique à celui survenu à Regazzoni.

SURPRISE CHEZ « FERRARI »

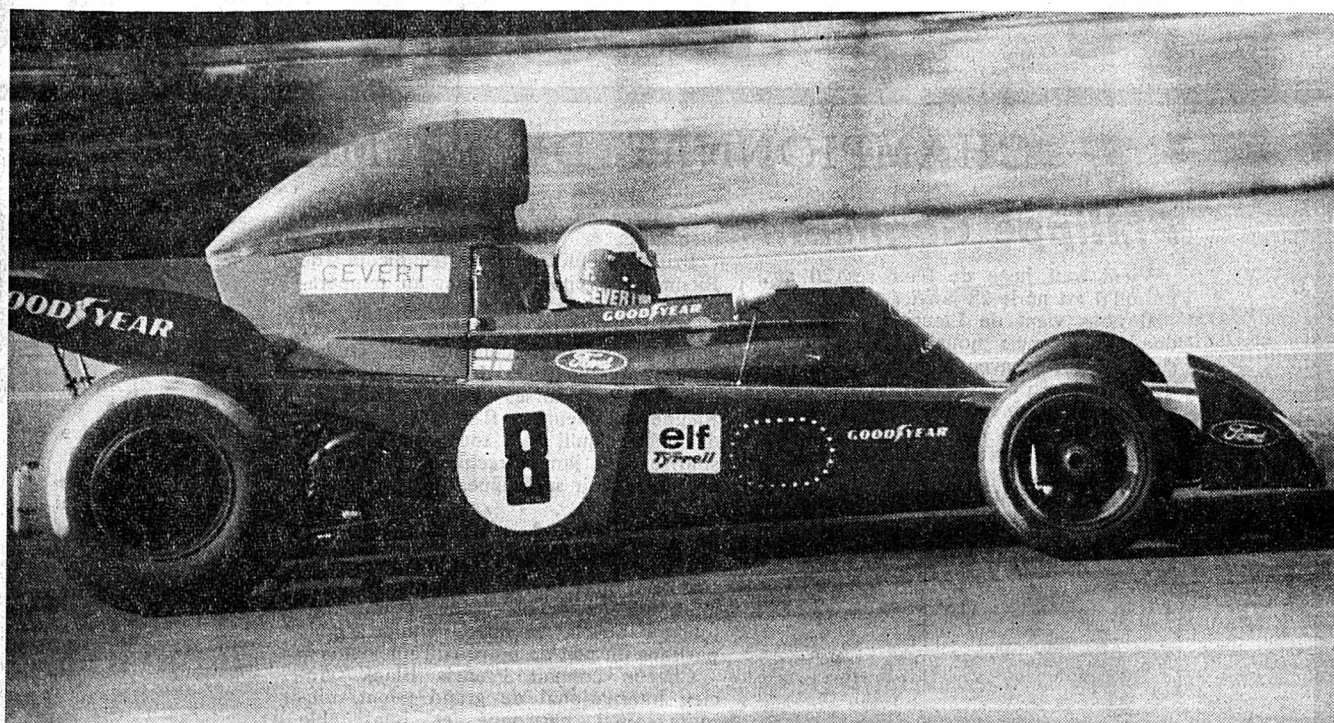
Chez « Ferrari », en ce début de saison, on reste dans l'expectative. Jackie Ickx est fidèle à lui-même ; autrement dit, il est bourré de talent. Quant aux voitures, c'étaient les anciennes « B 2 » qui étaient confiées au Belge et à Merzario, à Buenos-Aires. Régulier, Ickx a pu profiter des ennuis de certains de ses adversaires pour finir quatrième et marquer 3 points au championnat du monde des conducteurs. Pour le Grand prix d'Espagne — peut-être déjà en Afrique du Sud — « Ferrari » devrait aligner une toute nouvelle voiture dessinée en Italie, certes, mais construite en Grande-Bretagne. Pour la première fois dans l'histoire de la prestigieuse marque italienne, une voiture ne sortira pas des usines de Maranello.

En fait, tout comme l'année dernière, pour Fittipaldi et Peterson, autrement dit pour l'écurie « Lotus JP5 », l'adversaire a nom « Tyrell ». Les bolides de Jackie Stewart et François Cevert sont admirablement préparés — comme d'habitude — et les pilotes sont au mieux de leur

forme. Stewart reste « The King », l'homme à battre, la valeur de référence.

Mais son camarade de marque Cevert prend toujours plus d'assurance. Il est bien loin, le garçon timide — presque gauche — des débuts. Le beau-frère de Beltoise (ce dernier a épousé Jacqueline Cevert) est l'un des meilleurs pilotes du moment. En Argentine, il s'est payé un luxe fou : celui de prendre la tête alors que Stewart n'était « que » deuxième. Ma position était loin d'être confortable, disait le beau François. Avec deux champions du monde à mes trousses, dont mon camarade d'équipe, je ne pouvais pas me payer la moindre erreur d'estimation ! Lorsque Fittipaldi est revenu en force sur ses talons, Cevert n'a nullement cherché à empêcher le Brésilien de passer il s'est rangé sur la gauche en abordant l'épingle avant les tribunes et, très sportivement, a laissé Fittipaldi passer par l'intérieur. Un exemple d'esprit sportif. Commentaire de Cevert : Je savais que Fittipaldi était plus rapide que moi dans la partie sinueuse du circuit, je devais le laisser passer. Et d'ailleurs, de quoi aurions-nous eu l'air si, par hasard, nous nous étions accrochés ?...

Christian WENKER



DANGEREUX. — Le Français Cevert s'annonce comme un des plus redoutables rivaux du champion du monde, Emerson Fittipaldi. (Avipress - Wenker.)

bob

Les championnats du monde approchent

Allemands et Suisses favoris à Lake Placid

Pour la cinquième fois dans l'histoire des championnats du monde, ces compétitions se dérouleront sur le nouveau continent. Elles auront, en effet, lieu dans la ville olympique de 1976, Lake Placid (Etats-Unis), selon le programme suivant : 10-11 février, championnat du monde de bob à deux (avec entraînement du 5 au 8). 17-18 février, championnat

du monde de bob à quatre (avec entraînement du 12 au 15). Ces épreuves auront lieu sur une piste longue de 1609 mètres et comportant seize virages, tracée sur le mont van Havenberg.

UN CERTAIN ZIMMERER

A Lake Placid, la tradition devrait être respectée. Le duel au sommet mettra à

nouveau aux prises Allemands et Suisses, avec, peut-être, comme arbitres les Italiens. Les récents championnats d'Europe de Cervinia ont confirmé une nouvelle fois la supériorité des nations traditionnellement en tête dans ce sport. Double champion d'Europe en janvier en Italie, l'Allemand Wolfgang Zimmerer fera figure de grand favori. A 33 ans, celui que l'on considère déjà comme le digne successeur du « roi du bobsleigh », Eugenio Monti, possède un palmarès enviable, où l'on relève une victoire olympique, un titre de champion du monde de bob à quatre (en 1967 à Lake Placid) et cinq titres de champion d'Europe, auxquels s'ajoutent deux médailles d'argent et deux médailles de bronze aux championnats du monde !

Ses plus dangereux rivaux devraient se trouver dans le camp helvétique. Champion du monde en 1971 à Cervinia, René Stalder aura à cœur de briller à nouveau. La Suisse pourra, de plus, compter sur Hans Candrian, dont le talent s'affirme de jour en jour, et sur Fritz Ludi, médaille d'argent de bob à quatre à Cervinia. Si une surprise peut éventuellement venir des Américains, qui s'aligneront sur leur piste, les Italiens semblent au creux de la vague. Il convient, toutefois, de ne pas mésestimer les qualités de Vicario et autres de Zordo.

RAPPEL

Entre 1924 et 1972, les médailles ont été glanées comme suit, aux championnats du monde :

	Or	Argent	Bronze	Total
1. Italie	19	21	7	47
2. Suisse	17	11	16	44
3. Allemagne	15	15	15	45
4. Etats-Unis	9	11	14	34
5. Grande-Bret.	5	3	4	12
6. Roumanie	2	2	2	6
7. Canada	2	—	1	3

olympisme

Les Jeux d'Innsbruck coûteraient beaucoup plus qu'on le croit

M. Bruno Kreisky a assuré que l'Etat autrichien participerait au financement des 12mes Jeux olympiques d'hiver de 1976, à Innsbruck. « Le montant de l'aide gouvernementale n'est pas encore déterminé mais Innsbruck peut compter sur l'appui de l'Etat », a déclaré le chancelier autrichien au cours d'une conférence de presse à Vienne.

UN MILLIARD

Plusieurs journaux autrichiens affirment que les Jeux coûteront plus d'un milliard de schillings (160 millions de francs suisses) et non 400 millions comme l'ont calculé les responsables de la capitale du Tyrol. « En effet, précise « Oberosterreichische Nachrichten », la retransmission des Jeux à la télévision en couleur exigera des investissements gigantesques. »

D'autre part, M. Alois Lugger, maire d'Innsbruck, a déclaré à la radio autrichienne que « la construction du village olympique, dans le quartier d'Arzlsud (au total 554 appartements situés

à proximité du village de 1964) débuterait dès le mois de mars prochain. La construction du village olympique s'inscrit dans le cadre de la création d'un nouveau quartier d'Innsbruck où vivront 10.000 personnes », a souligné M. Lugger. Quant au centre de presse, il sera vraisemblablement installé dans les nouveaux bâtiments de la Faculté de philosophie de l'Université d'Innsbruck, qui doivent être achevés d'ici à 1976.

L'AME DES JEUX

Sur le plan de l'organisation, un poste important, celui de secrétaire général du comité d'organisation des Jeux olympiques, est à pourvoir. M. Karl-Heinz Klee, ancien président de la Fédération autrichienne de ski, avocat à Innsbruck, remplacerait le professeur Friedl Wolfgang, gravement malade, qui avait été « l'âme » des Jeux de 1964. Enfin, le journaliste tyrolien, M. Beril Neumann, serait maintenant comme chef de presse en 1976, comme en 1964.

tennis de table

Championnat de l'ANJTT

Les positions se précisent

En 1re ligue, alors que trois équipes avaient terminé à égalité le premier tour, les positions se précisent, grâce à Port qui, pour la seconde fois, a obligé l'un des ex-leaders (Tavannes, cette fois-ci) à partager l'enjeu. Entre ces deux exploits, une surprenante défaite face au Locle II. Tavannes qui a maintenant 3 points de retard sur Bôle, voit ses chances de remporter le titre sérieusement compromises.

En 2me ligue, une équipe est assurée du titre : La Heutte ; une autre est sans souci : Port II ; six sont menacées de relégation. Similitude parfaite avec le championnat suisse de hockey sur glace ! Pour l'instant, c'est Bienne II qui détient la lanterne rouge que vient d'abandonner Le Locle III, grâce à sa victoire sur Bôle II.

En 3me ligue, groupe I, Aurora Fleurier s'étant inclinée face à Brunette, le « leader », Métaux Précieux, voit ses poursuivants diminuer d'une unité. Dans le groupe II, match important en queue de classement où Port III (1 pt) avait la possibilité de quitter la dernière place en recevant Bienne III (2 pts). Le résultat nul laisse les deux équipes dans la même position. En tête, Cernier II et Oméga II mènent avec 1 point d'avance sur La Heutte II.

En 4me ligue, groupe I, Cernier III, en battant le deuxième par 6-1, confirme son évidente supériorité. Dans le groupe II, Côte IV accumule les victoires dans l'attente d'un faux pas de Neuchâtel II. Au sein du groupe III, par sa nette vic-

toire face à Bienne IV, La Heutte III rejoint son adversaire et se met hors de portée de la lanterne rouge. Pas de changement en tête.

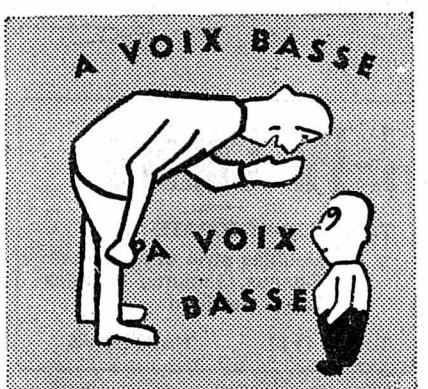
1re ligue : Le Locle II - Port 6-2 ; Tavannes - Neuchâtel 6-2 ; Bôle - Côte Pexoux II 6-0 ; Sâpin - Le Locle II 6-2 ; Port - Tavannes 5-3 ; Le Locle II - Bôle 3-6 ; Oméga - Sâpin 6-1.

2me ligue : La Heutte - Bôle II 6-2 ; Le Locle III - Port II 2-6 ; Bienne II - Côte III 3-6 ; Bôle II - Le Locle III 2-6 ; Port II - CSC Neuchâtel 6-1.

3me ligue : Bôle III - Fleurier 0-6 ; Le Locle IV - CSC Neuchâtel 6-1 ; Fleurier - Brunette 3-6 ; Bienne III - Cernier II 0-6 ; La Heutte II - Saint-Imier 6-1 ; Port III - Bienne III 5-5 ; Saint-Imier - Port III 6-1.

4me ligue : Cernier III - Métaux II 6-1 ; Le Locle V - Sâpin II 3-6 ; Côte V - Métaux II 4-6 ; Sâpin II - Brunette II 6-0 ; Les Verrières - Le Locle V 2-6 ; Cernier III - Brunette II 6-0 ; Le Locle V - Métaux II 1-6 ; Le Landeron II - Le Landeron I 1-6 ; Côte IV - Métaux IV 6-0 ; Le Landeron II - Métaux III 2-6 ; Métaux IV - Neuchâtel II 0-6 ; Neuchâtel IV - Neuchâtel III 2-6 ; Le Landeron II - Côte IV 1-6 ; Longines II - Longines IV 6-2 ; Oméga III - La Heutte III 6-0 ; Oméga IV - Longines II 6-0 ; Longines IV - Longines III 0-6 ; La Heutte III - Bienne IV 6-1 ; Saint-Imier II - Oméga III 2-6.

Vétérans : Bienne II - Bienne I 0-6. Cadets : Bôle II - Bôle I 0-6. G.S.



On sait combien « Kudi » Muller, le Berinois, est sujet aux variations de forme et combien il se laisse voluptueusement écraser sous la masse des louanges. Le dihyrambe n'est pas accepté pareillement par tous les estomacs ; il faut savoir le digérer.

Après son premier match et son premier but, Muller fut littéralement couvert de fleurs. Lorsqu'ils s'y mettent, les Allemands ne connaissent plus de mesure ; tout est « kolossal ». La vigueur et la hauteur des titres laissent croire que ces ballots de Suisses ont perdu un génie :

- Une nouvelle étoile est née !
- Muller est un immense gain pour la Bundesliga !
- Muller sauvera Hertha de la chute.

On le lui souhaite, tout en se demandant s'il aura la force morale de résister à ces excitants effluves d'encens.

DEDEL

boules

Programme chargé

pour les Neuchâtelois et les Jurassiens

Le congrès national des joueurs de pétanque s'est déroulé à Chavannes-Remens. Les quelque 200 délégués, représentant plus de 100 clubs, ont eu le plaisir d'admettre onze nouvelles sociétés. Relevons le magnifique essor de la pétanque en terre jurassienne puisque 3 nouveaux clubs ont été admis, soit Omega-Bienne, le Bérider (Delémont) et Les Potets (Sonvilier). Ces nouvelles recrues portent ainsi l'association jurassienne et neuchâteloise à un effectif de neuf clubs.

CHAMPIONNATS ET CONCOURS
Si la Coupe de Suisse se déroule à Genève, les 2 et 3 juin, et le championnat suisse à Martigny, les 8 et 9 septembre, l'Association jurassienne et neuchâteloise sera le théâtre de nombreux concours. En voici le calendrier :
29 avril : Porrentruy, concours de propagande. — 20 mai : Courrendlin, championnat de doublettes de l'Association. — 26-27 mai : Neuchâtel, concours internationaux des Britchons. — 31 mai : Neuchâtel, championnat individuel de l'Association. — 17 juin : Delémont, concours de propagande en triplettes. — 24 juin : Porrentruy, concours international des Tilleuls. — 1er juillet : Courrendlin, concours de propagande des Colchiques. — 12 août : Porrentruy, championnat de triplettes de l'Association. — 18-19 août : Colombier, concours international de La Bricole. — 26 août : Delémont, concours international de doublettes. — 1-2 septembre : Neuchâtel, concours internationaux des 3 Couleurs. — 23 septembre : Bienne, concours de propagande d'Omega. — 30 septembre :

doublettes. — 6-7 octobre : Sonvilier, Courrendlin, concours international de concours de propagande des Potets. — 21 octobre : Porrentruy, concours international de doublettes.

AUTRES EPREUVES

Mis à part ces concours, les joueurs neuchâtelois et jurassiens pourront encore participer aux quelque 150 concours organisés dans le cadre de la Fédération suisse !

Rappelons que les différents championnats de l'Association jurassienne et neuchâteloise sont, en triplettes : Les Tilleuls de Porrentruy (Raval-Riat-Varrin) ; en doublettes : Les Tilleuls (Rota et Laurency), alors que le titre individuel est détenu par Mario Vona, des Trois Couleurs-Neuchâtel. C.X.

Les boulistes suisses se portent assez bien

La Fédération suisse de boules ferrées a tenu ses assises au stand de Vernand-Lausanne. Elle a entériné un exercice favorable, durant lequel l'équipe nationale a gagné la Coupe des nations. L'Assemblée a introduit, à l'essai pour un an, la licence cantonale et elle a renouvelé son comité central de la manière suivante :

Président : R. Schudel. Vice-président : A. Wymann. Secrétaire : R. Durussel. Trésorier : G. Félix. Membres : Luini, Orso, Benoit, Gschwend et Charton. Commission technique : W. Bietenharder, H. Durussel et J.-P. Cochard.
Les deux championnats suisses auront lieu à Genève, les 5 et 6 mai et les 1er et 2 septembre. La Coupe de Suisse sera mise sur pied le 24 juin, à Lausanne.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

Le calendrier du second tour des juniors A et B

Le championnat neuchâtelois des juniors reprendra le 18 mars pour la catégorie A et le 25 mars pour la catégorie B, premier et second degrés. Voici le calendrier établi pour ces compétitions par le comité de l'ACNF :

Juniors A

18 mars : Saint-Blaise - Saint-Imier. 25 mars : Fleurier - Cortaillod ; Colombier - Le Landeron ; Cressier - Lignières ; Boudry - Châtellard ; Saint-Imier - Ticino.

1er avril : Cortaillod - Boudry ; Le Landeron - Buttes ; Châtellard - Fleurier ; Lignières - Colombier ; Saint-Blaise - Ticino ; Hauterive - Comète ; Saint-Imier - Floria ; Fontainemelon - Le Locle.

8 avril : Fleurier - Le Landeron ; Colombier - Châtellard ; Buttes - Boudry ; Cressier - Cortaillod ; Floria - Superga ; Le Locle - Hauterive ; Ticino - Fontainemelon ; Comète - Saint-Blaise.

hockey sur terre

Le calendrier du second tour de Neuchâtel-Sports

Neuchâtel-Sports, qui aligne une formation en ligue nationale B et une autre en première ligue, reprendra la compétition le 1er avril, dans ces deux catégories. Voici l'ordre des rencontres qui auront lieu ce printemps :

LIGUE B. — 1er avril : Neuchâtel - Berne. 8 avril : Yverdon - Neuchâtel. 15 avril : Neuchâtel - Servette. 6 mai : Lausanne IIa - Neuchâtel. 13 mai : Urania - Neuchâtel. 27 mai : Neuchâtel - Lausanne IIb.

PREMIERE LIGUE. — 1er avril : Rolle - Neuchâtel. 8 avril : Neuchâtel - Rolle. 15 avril : Neuchâtel - Stade Lausanne A. 6 mai : Stade A - Neuchâtel. 27 mai : Black Boys - Neuchâtel.

15 avril : Cortaillod - Buttes ; Le Landeron - Lignières ; Boudry - Cressier ; Colombier - Fleurier ; Superga - Saint-Imier ; Hauterive - Ticino ; Fontainemelon - Comète ; Saint-Blaise - Floria.

22 avril : Pâques - Libre.

29 avril : Châtellard - Cortaillod ; Fleurier - Lignières ; Cressier - Le Landeron ; Buttes - Colombier ; Floria - Le Locle ; Ticino - Comète ; Saint-Imier - Fontainemelon ; Saint-Blaise - Superga.

6 mai : Le Landeron - Châtellard ; Lignières - Boudry ; Buttes - Fleurier ; Cressier - Colombier ; Fontainemelon - Hauterive ; Saint-Imier - Saint-Blaise ; Comète - Le Locle ; Superga - Ticino.

13 mai : Châtellard - Buttes ; Cortaillod - Lignières ; Boudry - Colombier ; Fleurier - Cressier ; Floria - Fontainemelon ; Le Locle - Ticino ; Hauterive - Superga ; Comète - Saint-Imier.

20 mai : Colombier - Cortaillod ; Le Landeron - Boudry ; Cressier - Châtellard ; Lignières - Buttes ; Ticino - Floria ; Saint-Imier - Hauterive ; Superga - Le Locle ; Saint-Blaise - Fontainemelon.

27 mai : Cortaillod - Le Landeron ; Buttes - Cressier ; Boudry - Fleurier ; Châtellard - Lignières ; Floria - Comète ; Hauterive - Saint-Blaise ; Fontainemelon - Superga ; Le Locle - Saint-Imier.

31 mai : Ascension - Fixation de matches éventuellement renvoyés. 3 juin : Finale pour le titre de champion neuchâtelois.

Juniors B

Premier degré

25 mars : Hauterive - Geneveys-sur-Coffrane ; Travers - Couvet I ; Neuchâtel Xamax 2 - Etoile ; Marin - Comète ; Boudry - La Chaux-de-Fonds ; Neuchâtel Xamax I - Saint-Imier I.

1er avril : Geneveys-sur-Coffrane - Couvet I ; Hauterive - Etoile ; Neuchâtel Xamax 2 - Travers ; Comète - Neuchâtel Xamax I ; Boudry - Saint-Imier I ; Marin - La Chaux-de-Fonds.

8 avril : Etoile - Geneveys-sur-Coffrane ; Travers - Hauterive ; Couvet I - Neuchâtel Xamax 2 ; Saint-Imier I - Marin ;

La Chaux-de-Fonds - Comète ; Neuchâtel Xamax I - Boudry.

15 avril : Couvet I - Hauterive ; Etoile - Travers ; Neuchâtel Xamax 2 - Geneveys-sur-Coffrane ; Comète - Boudry ; Marin - Neuchâtel Xamax I ; Saint-Imier I - La Chaux-de-Fonds.

22 avril : Pâques - Libre.

29 avril : Geneveys-sur-Coffrane - Travers ; Etoile - Couvet I ; Hauterive - Neuchâtel Xamax 2 ; Boudry - Marin ; Comète - Saint-Imier I ; La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax I.

6 mai : Travers - Etoile ; Geneveys-sur-Coffrane - Hauterive ; Neuchâtel Xamax 2 - Couvet ; Marin - Saint-Imier I ; La Chaux-de-Fonds - Boudry ; Neuchâtel Xamax I - Comète.

13 mai : Etoile - Hauterive ; Travers - Neuchâtel Xamax 2 ; Couvet I - Geneveys-sur-Coffrane ; Saint-Imier I - Boudry ; Comète - Marin ; Neuchâtel Xamax I - La Chaux-de-Fonds.

20 mai : Hauterive - Travers ; Couvet I - Etoile ; Geneveys-sur-Coffrane - Neuchâtel Xamax 2 ; Saint-Imier I - Comète ; La Chaux-de-Fonds - Marin ; Boudry - Neuchâtel Xamax I.

27 mai : Geneveys - sur - Coffrane - Etoile ; Couvet I - Travers ; Neuchâtel Xamax 2 - Hauterive ; Marin - Boudry ; Comète - La Chaux-de-Fonds ; Saint-Imier I - Neuchâtel Xamax I.

31 mai : Ascension - Fixation de matches éventuellement renvoyés. 3 juin : Hauterive - Couvet I ; Travers - Geneveys-sur-Coffrane ; Etoile - Neuchâtel Xamax 2 ; Neuchâtel Xamax I - Marin ; Boudry - Comète ; La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier I.

9 juin : Finale pour le titre de champion neuchâtelois.

Deuxième degré

25 mars : L'Areuse - Bôle ; Couvet 2 - Audax ; Béroche - Colombier ; Sonvilier - La Sagne ; Les Ponts-de-Martel - Les Bois.

1er avril : Audax - Béroche ; Bôle - Couvet 2 ; Colombier - L'Areuse ; Les Bois - Sonvilier ; Saint-Imier 2 - Les Ponts-de-Martel. 8 avril : Béroche - Couvet 2 ; L'Areuse -

se - Audax ; Colombier - Bôle ; Sonvilier - Saint-Imier 2 ; La Sagne - Les Bois.

15 avril : Couvet 2 - Colombier ; Bôle - Audax ; L'Areuse - Béroche ; Les Ponts-de-Martel - Sonvilier ; Saint-Imier 2 - La Sagne.

22 avril : Pâques - Libre.

29 avril : Audax - Colombier ; Béroche - Bôle ; Couvet 2 - L'Areuse ; Les Bois - Saint-Imier 2 ; La Sagne - Les Ponts-de-Martel.

6 mai : Bôle - L'Areuse ; Colombier - Couvet 2 ; Béroche - Audax ; Sonvilier - Les Bois ; Les Ponts-de-Martel - Saint-Imier 2.

13 mai : Couvet 2 - Béroche ; L'Areuse - Colombier ; Audax - Bôle ; Saint-Imier 2 - Sonvilier ; Les Bois - La Sagne.

20 mai : Colombier - Béroche ; Audax - L'Areuse ; Couvet 2 - Bôle ; Sonvilier - Les Ponts-de-Martel ; La Sagne - Saint-Imier 2.

27 mai : Bôle - Colombier ; Béroche - L'Areuse ; Audax - Couvet 2 ; Saint-Imier 2 - Les Bois ; Les Ponts-de-Martel - La Sagne.

31 mai : Ascension - Fixation de matches éventuellement renvoyés. 3 juin : Bôle - Béroche ; Colombier - Audax ; L'Areuse - Couvet 2 ; La Sagne - Sonvilier ; Les Bois - Les Ponts-de-Martel.

Neuchâtel Xamax à Bienne et à Yverdon ce week-end

Neuchâtel Xamax, qui va au-devant d'un second tour de championnat particulièrement difficile, puisqu'il servira de cible à tout le monde, jouera ses deux premières parties d'entraînement ce week-end. Les hommes de Mantula se rendront tout d'abord à Bienne (samedi à 16 h 45), puis ils iront affronter Yverdon (dimanche à 15 heures). Cette première revue des effectifs est attendue avec curiosité.

Hockey HC Club Serrières

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Philippe Gagnebin

Vient tout juste de fêter ses 20 ans, puisqu'il est né le 28 janvier 1953.

Il nous vient de Fleurier, prêt pour une année, mais nous donne l'impression de porter avec plaisir les couleurs de Serrières en cette saison.

C'est un patineur vif, rapide, qui se donne à fond avec conviction, qui « gratte » sans répit et remplit avec scrupule sa mission à l'aile droite. Il possède d'indéniables qualités, a tout pour faire un bon marqueur et on peut lire sur

son visage sa volonté et son désir de bien faire.

Brillant étudiant au technicum de Biemme, Philippe Gagnebin, au tempérament tranquille, soucieux de tous ses devoirs, doit faire beaucoup d'efforts et de sacrifices pour concilier ses études, les entraînements et les matches, sans parler des courses entre Neuchâtel, Biemme ou Fleurier. Il n'en a que plus de mérite qu'il fait tout cela avec le sourire, sans jamais rechigner à la tâche ou faire valoir sa fatigue.

Francis Blank

Il est juste qu'après avoir présenté au cours de ce championnat tous nos joueurs de la première équipe, nous parlions un peu de notre entraîneur.

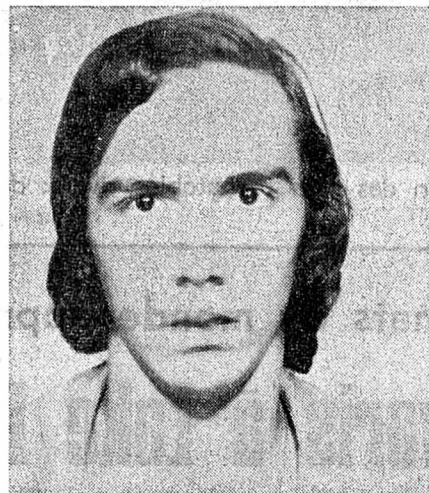
Chacun connaît Francis Blank. Ancien international de grand talent, toujours aussi passionné et intarissable lorsqu'il s'agit de hockey, il met depuis deux saisons, avec un grand dévouement et surtout un total désintéressement, toute son expérience au service de notre club. L'an dernier, il le voyait accéder à la première ligue, brillamment, et aujourd'hui, presque au terme d'une remarquable saison, il se trouve récompensé de ses efforts en voyant son équipe prendre une belle place au classement et acquérir une solide réputation.

Pour mener à bien cette tâche difficile, parfois ingrate, qu'est celle de l'entraîneur, il faut beaucoup de métier, de



patience, de compréhension, le tout allié à une indispensable dose de psychologie. Bien sûr, qu'il s'est fait parfois tour à tour louer et critiquer. C'est le lot de ceux qui sont souvent appelés à prendre des décisions, des sanctions, à trancher en essayant, avec autant de justice que possible, de mettre tout le monde d'accord.

Francis sait prendre ses hommes, leur redonner confiance et les encourager au bon moment. Il est du genre optimiste, de la trempe de ceux qui y croient toujours. C'est là que réside sa force et celle de son équipe.



Patinoire de Monruz - Neuchâtel

Jeudi 8 février à 20 h 30

SERRIÈRES - LE LOCLE

Serrières au cours d'un très beau match a donc fait courber l'échine à l'équipe de Saas-Grund, qui perdait pour la première fois sur sa propre patinoire au cours de ce championnat.

Quelques jours auparavant, face aux jeunes et volontaires joueurs de Château-d'Ex, les hockeyeurs de Serrières s'étaient plutôt mélangés. Se promenant durant deux tiers-temps, ils réservèrent leur énergie pour cueillir deux points à la fin de la partie. C'était user de sagesse et prévoir la rude partie qui les attendait dans le Haut-Valais.

Dure bataille, en effet, qui se traduit par leur victoire, espérée bien sûr, mais à laquelle on ne croyait peut-être pas tellement au départ, toutes les équipes qui s'étaient jusque-là rendues à Saas-Grund n'ayant guère eu la partie facile.

Mais les gars du président Botteron, au terme d'un pénible voyage sous une tempête de neige, n'avaient pas subi sept heures et demie de route, sans aucun arrêt possible, pour rien. Il leur fallait une victoire.

Privés de leur entraîneur, resté en panne dans la tourmente, de même qu'un des deux arbitres de la partie d'ailleurs, face à une équipe très dure, ils serrèrent les dents et leurs coudes, se défendant avec calme et sang-froid. On les vit tous se battre, non seulement avec

une magnifique énergie, mais aussi avec intelligence et cohésion. Et les Valaisans, qui chez eux représentent un morceau de taille, apprirent à leurs dépens ce que peuvent faire la volonté, le courage et le beau jeu d'une équipe décidée à gagner.

Ainsi, Serrières qui doit encore disputer trois matches, se sera adjugé des points dans les batailles prévues comme étant les plus difficiles à remporter. Il s'en faut maintenant d'un point pour que sa seconde place lui soit assurée.

Pour ce soir: un adversaire qui lui avait infligé une sévère défaite un jour de malchance. Donc une bonne revanche à prendre sur les Loclois qui entendent bien renouveler leur exploit et ne pas laisser les « verts et blancs » l'emporter sans autre. Ils auront à cœur de se défendre à fond et la rencontre risque donc bien d'être très engagée.

Ce sera là le dernier match que le HCS jouera à Monruz cette saison dans le cadre de son championnat.

Les amateurs de hockey ne laisseront pas échapper cette occasion.

Et d'autant plus que l'ambiance sera chaude ce soir, car nous apprenons en dernière minute qu'une agréable surprise est réservée aux joueurs, tant qu'aux spectateurs.

Qu'on se le dise!



TRANSPORTS - EXCURSIONS

FISCHER

MARIN - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 25 21

J.-J. LUDI
BOIS - MÉTAL - BÉTON
CLOTURES
Location pour manifestations
CORCELLES 038 / 31 76 78
privé 41 26 15
SERBATEC 24 20 66

Commerce de volailles
Gibier et poissons

Lehnherr Frères

(038) 25 30 92 2000 NEUCHÂTEL
50 ans d'expérience

J.-Ph. Gendre

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Meubles style et modernes
Rideaux, tentures murales
Tapis de fond

Tél. 33 41 71 HAUTERIVE

RADIO - TÉLÉVISION
NOIR - BLANC + COULEUR

A. KOCH conc. PTT

Vente - Location - Réparation
PESEUX : Ernest-Roulet 7
Tél. 31 77 77

GOAL!

Pourrez-vous dire après avoir acheté chez baby-confort, car VOTRE but est d'obtenir mieux pour moins d'argent. TOUT pour bébé de 0 à 6 ans. Voyez nos vitrines, comparez qualité et prix. Bercles 1, NEUCHÂTEL.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous possédez une bonne formation commerciale, administrative ou comptable;

si vous appréciez un travail varié et indépendant;

si vous cherchez une activité à la mesure de vos connaissances et de vos compétences,

vous êtes alors là

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

que nous engageons immédiatement ou dès la date qui vous conviendra, et qui sera la collaboratrice directe d'un de nos cadres attaché à la création, l'organisation et la gestion de caisses de pensions.

Quel que soit votre âge, et que vous soyez de langue française ou allemande, nous vous remercions de présenter vos offres à :

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance, case postale 62,
2034 Peseux-Neuchâtel, téléphone 31 51 51.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche pour ses

centres de production

d'appareils de télécommunication des

régleuses de relais

(cours d'introduction dans notre centre de formation)

et du

personnel féminin

pour le montage et le contrôle.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Son application facilite l'intégration de la femme dans l'économie par la possibilité d'un emploi avec horaire réduit.

Téléphoner ou se présenter au service du personnel E, Monruz 34.
Tél. (038) 21 11 41, interne 338,

et pour son département
FOYER du personnel

filles de cuisine

— semaine de 5 jours
— horaire à discuter
— nourrie, blanchie, logée.

Téléphoner ou se présenter au Foyer FAVAG,
Monruz 36, 2000 NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 66 55.

Fabrique d'horlogerie
Jean-Pierre Villard & Cie,
ci-devant Villard Watch
engage

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux d'assemblage.
Mise au courant assurée par nos
soins.

Jean-Pierre Villard & Cie,
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Nous cherchons

UNE SOMMELIÈRE

Restaurant Lacustre, Colombier.
Tél. (038) 41 34 41.

MORRIS



TRIUMPH

GARAGE R. WASER

Rue du Seyon 34-38,
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28

cherche

**1 VENDEUR D'AUTOMOBILES
DYNAMIQUE**

avec expérience en tant que
vendeur.

Place stable avec salaire fixe
plus commission et frais. Semaine
de cinq jours. Avantages
sociaux appréciables.

La Rentenanstalt — une chance à saisir

Nous désirons engager pour le

service de gérance des immeubles

ou

COLLABORATEUR ROMAND

possédant une bonne formation commerciale et pouvant correspondre aisément en langue française. Connaissance des problèmes immobiliers souhaitée, néanmoins un débutant dans la branche pourrait être formé.

Activité variée, travail indépendant et demandant de l'initiative, contacts avec la Suisse romande, semaine de 5 jours, place d'avenir.

Veillez adresser vos offres à M. Absmeier, service du personnel, Rentenanstalt, case postale, 8022 Zurich. Téléphone (01) 36-03 03.

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales
sur la vie humaine



Votre chance — la Rentenanstalt

FAN

Pour notre département de COMPTABILITÉ traitée
Intégralement sur ordinateur, nous offrons à

jeune collaborateur

sérieux et dynamique un poste très intéressant d'

AIDE - COMPTABLE - CAISSIER

Nous offrons :

- mise au courant approfondie assurée par nos soins
- possibilité de se perfectionner en comptabilité industrielle
- travail indépendant avec responsabilités
- ambiance agréable, au sein d'une petite équipe.

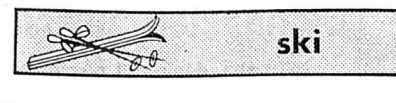
Les candidats intéressés voudront bien faire leurs offres de service détaillées et manuscrites à la Direction de l'IMPRIMERIE CENTRALE, rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel.

ICN

GÉRANT

sérieux et dynamique. Age 25 à 40 ans.
Travail intéressant avec responsabilités,
caisse de retraite.

Faire offres sous chiffres 28-900035
à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



MALGRÉ DUCCOMMUN ET KELLER

La cote du Giron jurassien est en baisse après les championnats suisses nordiques

Georges-André Ducommun fut incontestablement le porte-parole du Giron jurassien à la « Semaine des championnats suisses nordiques » aux Grisons. Huitième des 15 kilomètres, deuxième encore au terme des 30 kilomètres il décrocha le quatrième rang dans le « Marathon des neiges ».

Ces remarquables résultats d'ensemble — sur le plan national s'entend — récompensent l'athlète le plus sérieux du Giron — sérieux dans le sens de sa préparation pré-hivernale. « Je suis favorisé du fait que j'exploite un commerce; je peux ainsi me libérer plus facilement » remarque, modeste, le Sagnard. Mais les 2500 kilomètres de cross accomplis cet été ne sont pas les fruits du hasard; il a tout sacrifié à un sport qu'il aime, qu'il pratique en véritable amateur. Et pourtant sa préparation physique voisine avec celle des membres de l'équipe nationale! Il lui a manqué l'entraînement sur neige pour finalement entrer dans la « bande à Olson ».

HAUTE ESTIME

Or, MM. Beeli et Ogi tiennent le commandement de la Sagne en haute estime. « Il est six ans trop âgé, ou trop lent de trois minutes sur 30 kilomètres » explique le patron du fond helvétique « pour entrer en équipe nationale dans l'optique de celle-ci ».

« Le champion jurassien des 15 kilomètres a « percé » trop tard. Faute d'entraîneur valable? Faute de moyens financiers du Giron pour l'envoyer suivre des stages sur neige dès l'apparition de celle-ci ou même avant sur glacier? Faute peut-être d'option au sein du Giron ou les « Alps » semblent avoir la mainmise? »

« Ducommun est un garçon avec lequel il convient de ne pas couper les ponts » précise Adolf Ogi. « Dans un avenir très proche nous devrions en faire un entraîneur régional attaché au mouvement OJM (Organisation jeunesse) et Junior ». L'idée est séduisante, l'homme fort du Giron jurassien réunit les qualités requises pour occuper ce poste primordial dans la structure du ski nordique helvétique.

KELLER: L'AVENIR EST POUR LUI

Dans les Grisons il fut le meilleur « fondeur » de son association. Or, derrière, Fritz Keller a signé une belle performance: 19me des « quinze », 17me des « trente », 7me du « Marathon ». Certes, tout comme Ducommun, il enregistre des écarts importants avec le vainqueur de chaque épreuve. Le « poulin » de Michel Rey n'en a pas moins impressionné les observateurs.

M. Beeli était le premier à reconnaître les performances de ce Bernois né aux

Cernets. A 23 ans, Keller peut encore décrocher une place en équipe nationale. « Nous avons eu des difficultés avec lui dans le passé » relève Willy Scher, le chef de la réorganisation de la FSS. « Mais après une franche explication tout est rentré dans l'ordre » précise le Sierrois qui assure que les portes de l'équipe nationale ne lui sont nullement fermées. Et cette réconciliation est également due à l'ancien chef technique du Giron, Maurice Villemin.

Je souhaite de tout cœur revoir des Jurassiens en équipe suisse renchérit M. Henchoz, le nouveau président de la FSS.

C'est dire qu'à Berne on est bien disposé à l'égard des « fondeurs » du Giron. A ces derniers de faire leurs preuves.

ROSAT ET PUIS ?

Ducommun et Keller: c'est tout! Ou presque. Le Brévinier Rosat — malade de l'estomac lors des 15 kilomètres il abandonna — est venu compléter le tableau au terme du marathon. Tout comme ses deux camarades il conserve sa qualité « d'élite » alors qu'il l'a perdue sur les 15 et les 30 kilomètres.

Pour le reste, c'est la grande misère, comme en témoigne le tableau ci-joint des écarts enregistrés au San Bernardino, à Splügen et à Klosters. Même le Biennois

Kunzi — révélation du championnat jurassien — n'est pas parvenu à confirmer ses bonnes dispositions sur la plus courte des trois distances (plus de cinq minutes de retard sur Kaelin).

Un bilan somme toute modeste pour un Giron qui devrait tenir le haut du pavé de part sa situation géographique. Dès lors, il convient de chercher les raisons d'un « certain laisser-aller ». Souvent, les questions concernant les relations du Giron et de la FSS, engendrent un sourire poli à Berne. Le Jura n'étant pas pris très au sérieux, il convenait d'en connaître les raisons. Pour ce faire trois exemples précis.

COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Depuis longtemps la rogne et la grogne s'est installée au Giron envers les responsables du ski nordique parce qu'ils ne sélectionnent plus de Jurassiens. Or, M. Beeli donne des exemples concernant ce manque de sérieux.

Hélas! le premier concerne Ducommun qui, nous en sommes certains, est étranger aux faits. Son club (La Sagne) a écrit à M. Beeli pour lui demander la raison de l'éviction de son « fondeur » de l'équipe nationale. Et pour étayer ses doléances le Ski-club La Sagne compare l'Allemand Demel (37 ans) — l'un des meilleurs de son équipe — à Ducommun (31 ans). Une comparaison qui hélas est fort malheureuse: si Demel participait en 1960 aux Jeux de Squaw Valley — il avait 24 ans — il enlevait la médaille de bronze des championnats du monde à Oslo en 1966. De plus, Walter Demel est « impliqué » dans cette dénonciation du Suédois Pelle Svensson concernant les athlètes ayant subi un traitement aux hormones.

Vraiment, le coup placé par les Sagnards est tombé à faux.

LE CAS BENOIT

Second exemple, peu à l'honneur du Giron le Brévinier Benoit.

Le Jurassien s'étonnait — tout comme ses dirigeants, MM. Sandoz (chef technique) et Rey (entraîneur) — de ne plus être convoqué dans le cadre national junior dont il fait partie. « Nous avons convoqué plusieurs fois le jeune Brévinier, mais jamais nous n'avons reçu un mot d'excuses jusqu'au jour où le Ski-club la Brévine nous faisait parvenir une lettre nous informant que Benoit ne pourrait plus répondre, pour le moment, à nos convocations. Nous nous sommes donc abstenus de faire appel à lui explique M. Beeli.

Il semble donc que l'entraîneur et le chef technique du Giron n'aient pas été informés de cet échange de correspondance? Manque de coordination?

ABSENTS

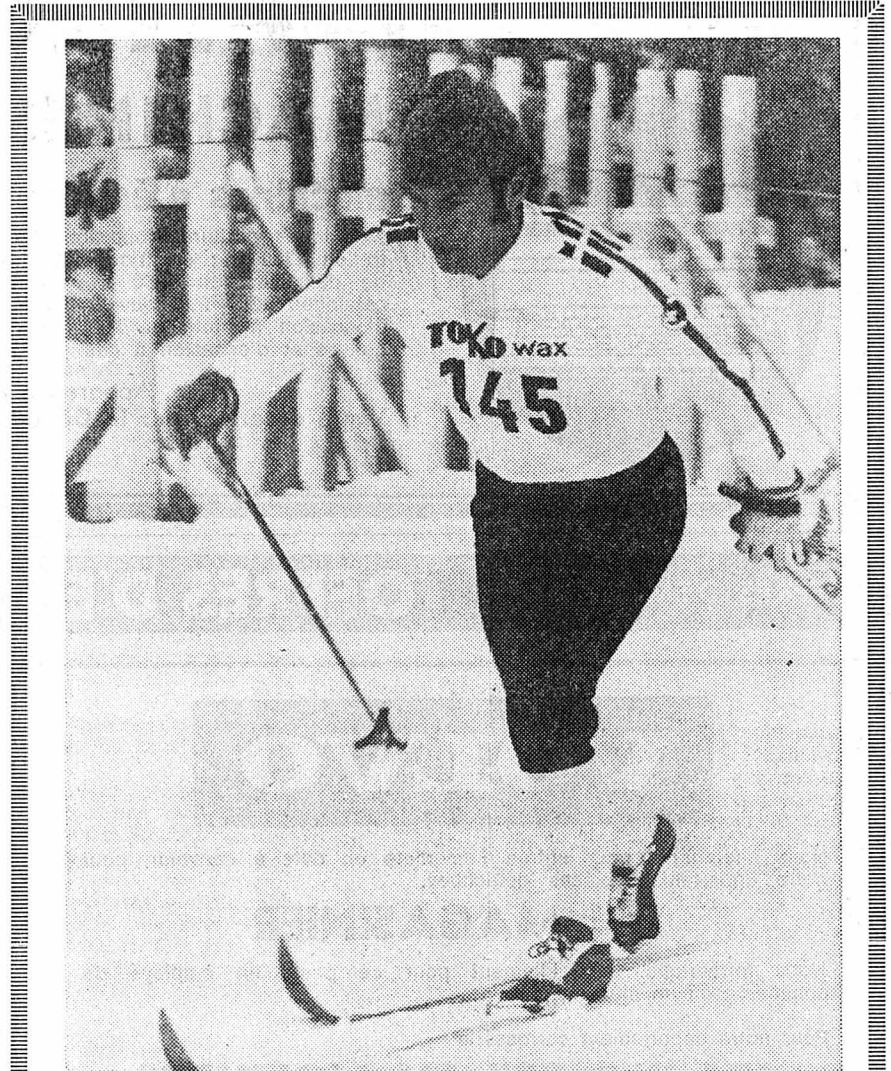
Enfin — et c'est peut-être les plus mauvais points marqués aux Grisons — l'absence de MM. Rey — il était samedi et dimanche à Pontresina pour le championnat junior — et Sandoz. Les seuls responsables d'Association absents aux Grisons! Les « fondeurs » du Giron, dispersés aux quatre vents, étaient laissés à eux-mêmes. Personne pour régler les problèmes administratifs qui ne manquent pas de surgir, telle l'absence de l'équipe de la Brévine sur la liste de départ des relais. Or, afin de régler une fois pour toutes certains problèmes de fond entre les responsables du Giron et M. Beeli nous proposons une table ronde avec le patron du ski nordique accompagné de M. Ogi et les représentants du Giron. Hélas, les fauteuils jurassiens restèrent désespérément vides!

Dès lors, quand M. Beeli dit « vous n'êtes pas sérieux au Jura » comment lui opposer des arguments valables?

Heureusement Georges-André Ducommun et Fritz Keller rappellèrent cette présence jurassienne aux Grisons. De façon très sympathique. Ils ont préparé l'avenir. Un avenir où Keller peut trouver place. Pour ce faire, il convient de prendre le ski nordique au sérieux au sein du Giron. De le confier dans des mains expertes, sachant passer par-dessus des intérêts personnels. Autrement le Giron manquera la perche tendue par Keller et Ducommun; parce que MM. Beeli et Ogi sont prêts à empoigner.

P.-H. BONVIN

SPORTS



FRITZ KELLER. — L'avenir lui appartient. (Avipress - Baillood)

football

La ronde des matches amicaux... Les débuts d'Ostojic avec Lausanne face à Yverdon

YVERDON - LAUSANNE 1-4 (1-2)

MARQUEURS: Muller 2me, 35me (penalty) et 68me; Dupraz 9me; Nembrini (penalty) 73me.

YVERDON: Eigenheer; Narbel, Morgenegg, Barraud, Kolly; Zadel, Péguiron; Steiner, A. Glauser, Schweitzer, Dupraz. Entraîneur: Hertig.

LAUSANNE: Burgener; Vuilleumier, Grobet, Ducret, Loichat; Parrietti, Guggisberg; Grahn, Cuccinotta, Müller, Ostojic. Entraîneur: Maurer.

ARBITRE: M. Despland (Yverdon).

NOTES: Stade municipal d'Yverdon. 400 spectateurs. Brouillard épais après la pause.

se. En seconde mi-temps, Lausanne remplace Cuccinotta par Nembrini, alors qu'à Yverdon Morisetti et Tinguely succèdent à Steiner et A. Glauser. Coups de coin: 1-5 (1-3).

DÉBUT IMPRESSIONNANT

Après un début de rencontre impressionnant, les Lausannois se sont finalement contents de faire circuler le ballon tout en évitant de se faire blesser par des Yverdonnois cherchant logiquement à tirer leur épingle du jeu. Alignant Ducret au centre de la défense pour remplacer Richard absent, l'entraîneur Maurer n'a pu constater le manque de forme de ses arrières latéraux.

Nouveau sacre pour Karl Odermatt

Comme chaque année, la Radio suisse romande a organisé une consultation auprès de ses auditeurs pour désigner le meilleur footballeur de Suisse pour l'année écoulée. La radio de la Suisse allemande et la radio de la Suisse italienne ont également collaboré à cette désignation en y associant les auditeurs.

C'est le capitaine de l'équipe nationale, Karl Odermatt, qui a été désigné « médaille d'or 1972 » avec 6848 suffrages. Il précède dans l'ordre: Mario Prosperi (5004 voix), Kobi Kuhn (3955 voix), Kudi Müller (3501 voix), Daniel Jeandupeux (2637 voix).

Karl Odermatt avait déjà reçu cette récompense pour l'année 1969. Il est le seul joueur à avoir été sacré meilleur footballeur du pays à deux reprises, par la Radio romande.

La médaille d'or sera remise à Karl Odermatt à l'occasion d'une rencontre de ligue nationale dans le courant du mois de mars.

Voici le palmarès à ce jour: Charles Antenen pour 1964, Heinz Schneider 1965, Heinz Baeni 1966, Ely Tacchella 1967, Georges Vuilleumier 1968, Karl Odermatt 1969, Rolf Blaettler 1970, Kobi Kuhn 1971.

hockey sur glace

Bientôt les finales de deuxième ligue Pérolles premier adversaire de Corcelles

Le rideau est tombé sur le groupe 10 de deuxième ligue. Les deux dernières parties inscrites au calendrier n'ont pas apporté de surprises, tout au plus constatations-nous que le chef de file a

peché un tantinet par désinvolture face à la lanterne rouge.

Corcelles Montmollin connaît, maintenant, les dates des matches aller de la poule finale. Les Neuchâtelois entreront en scène le 13 février, à Monruz; ils seront opposés aux Fribourgeois de Pérolles. Une échéance difficile attend le champion du groupe 10 le 24 février. Ce jour-là, il se déplacera chez le finaliste valaisan Zermatt, qui évoluait encore en première ligne la saison passée. Souhaitons plein succès aux hommes du président Glauser, qui peuvent suivre la voie tracée, la saison écoulée, par le HC Serrières.

Sélection autrichienne pour affronter la Suisse

L'entraîneur national autrichien Zehnhalik a choisi les 21 joueurs qui participeront aux trois doubles rencontres internationales contre la Suisse (17-18 février à Lustenau) la Roumanie (23-24 février à Graz) et l'Allemagne de l'Est (6-7 mars). De cet effectif, un homme sera élu meilleur avant le championnat du monde du groupe « B », à Graz. Les Autrichiens espèrent obtenir la collaboration du père Bauer, l'ancien conseiller de l'équipe nationale du Canada, pour le camp de préparation prévu du 11 mars au 21 mars, début du championnat du monde.

Résultats complémentaires: Corcelles Montmollin - Sonvilier 11-6; Sonvilier - Corcelles Montmollin 8-9.

Les joueurs retenus contre la Suisse

- Gardiens: Schilcher (Atse Graz) Prohaska (EV Vienne)
- Arrières: Hausner, Koll, H. Schuller, H. Zahradnick (tous EV. Vienne), Jaeger (Atse), Felfernig (AC Klagenfurt);
- avants: Gasser, Puschnig (Klagenfurt), K. Zahradnick, Haiszan (EV. Vienne), G. Schuller, Voves, Moser (ATSE), Zini, Burkhardt, Hoeller, (tous EV. Innsbruck), Kriechbaum (Salzbourg), Moertl (Feldkirch), Marzell (WA Stadlau).

Courrendlin relégué

Après les succès obtenus contre tous ses poursuivants, Court ne pouvait plus être rejoint, dans le groupe 9. Aussi, ne faut-il pas trop s'étonner qu'il soit rentré bredouille de Saignelégier.

Pour Courrendlin, c'est fini. Les banlieusards délégués, résignés, se sont fait sévèrement corriger par Vendincourt. Ils réintègrent donc la division inférieure, leur stage en 2me ligue ayant duré deux saisons.

Quant à Court, il tentera sa chance en vue d'accéder à la première ligue en affrontant les deux champions de l'ancien canton.

Résultats complémentaires: Le Fuet-Court 4-5; Saignelégier-Court 5-2; Vendincourt - Courrendlin 15-1.

Ce soir à Monruz: Serrières - Le Locle

Pour sa première saison en première ligue, Serrières peut être satisfait. Un deuxième rang est plus qu'honorable, surtout quand on connaît la valeur générale du groupe 4, qui est assez élevée.

A trois journées de la fin du championnat, cette place ne peut guère échapper aux banlieusards neuchâtelois qui comptent 5 points d'avance sur leur poursuivant le plus proche, Saint-Imier. Néanmoins, il reste encore aux hommes du président Botteron à livrer quelques batailles de prestige. Ce soir, notamment, ils reçoivent Le Locle. La partie s'annonce particulièrement intéressante car, au match aller, ceux du Haut avaient infligé une nette défaite aux « vert et blanc ». Serrières méritait sa revanche depuis longtemps, si bien que cette « explication » ne manquera pas de s'avérer. De plus avant de se rendre à Yverdon et à Saint-Imier, Serrières fera tout pour enlever les 2 points qui lui assureraient définitivement la deuxième place.

Le prestige régional ne sera donc pas seul en jeu, en définitive.

R.N.

ont déjà paru: football, athlétisme (course), sport 71, olympia 72

Viennent de paraître: ski alpin, course d'orientation, sport 72

Dans toutes les succursales de la Banque Populaire Suisse

Coupe d'Angleterre

Matches à rejouer des seizièmes de finale: Cardiff City-Bolton Wanderers, 1-1, Tottenham Hotspur-Derby County, 3-5 après prolongations. Manchester City-Liverpool 2-0 - Reading-Sunderland, 1-2.

Triangé au sort des huitièmes de finale: Manchester - City-Sunderland; Bolton-Wanderers-Cardiff City - Luton Town; Leeds - United-West Bromwich albion; Carlisle United-Arsenal; Coventry City-Hull City; Wolverhampton Wanderers-Millwall; Derby County-Tottenham-Hotspur-Queens Park Rangers; Sheffield Wednesday-Crystal Palace-Chelsea.

CLASSEMENT

1. Court	10	7	12	43-28	15
2. Sonceboz	9	5	13	42-36	11
3. Vendincourt	8	4	13	43-29	9
4. Le Fuet	9	4	0	44-34	8
5. Saignelégier	9	3	2	47-30	8
6. Courrendlin	9	1	17	17-59	3

Les rencontres suivantes figurent encore au programme: jeudi 8 février: Vendincourt - Le Fuet; samedi: Vendincourt - Court; dimanche: Saignelégier - Sonceboz et Courrendlin - Le fuet.

patinage artistique

Gaby et Rudi Matysik: les nomades de la glace

Gaby et Rudi Matysik sont entraîneurs des danseurs sur glace à la patinoire de Bâle. L'année passée, ils ont conduit Sylvia Brodmann et Best Steib au titre national. Cet hiver, ils sont également en partie responsables du succès de Gerda Buhler et de Mathis Baechli (Winterthur), qui ont été sélectionnés pour les championnats d'Europe.

UNE HISTOIRE D'AMOUR

Ce sont des nomades de la glace. Originaires de Berlin, ils ont un domicile fixe provisoire à Fribourg-en-Brigau, mais ils vivent dans une remorque-caravane avec deux enfants — 4 et 2 ans — et un chat, sur une petite place de stationnement dominée par les tribunes de la patinoire. Il fit sa connaissance à l'âge de l'ado-

SPORTS dernière

BOB

Un brusque changement de température dans la région de Lake Placid a modifié totalement les conditions d'entraînement en vue du championnat du monde de bob à deux. La piste est devenue extrêmement rapide. On a noté entre moins douze et moins quatorze degrés. Les Suisses Candrian-Schenker ont réussi le meilleur temps au cours de la première journée le 09/07. Ils ont devancé les Autrichiens Dellekarth-Sperling (1'09"08). Le deuxième jour, les plus rapides ont été les Allemands Zimmerer-Uttschneider en 1'09"28, ne prenant toutefois que quelques centièmes de seconde aux Suisses Stadler-Schaefer, Candrian-Schenker et Luedi-Haeseli. Les responsables helvétiques ont fixé à aujourd'hui et à vendredi les éliminatoires internes qui devront désigner les deux équipages appelés à ce championnat.

PATINAGE ARTISTIQUE

Les Soviétiques Irina Rodnina et Alexander Zaitsev ont remporté à Cologne devant 5400 spectateurs, le titre de champions d'Europe par couple. C'est le cinquième titre pour Irina Rodnina championne olympique avec Alexei Oulanov.

Les patineurs bâlois leur doivent beaucoup

Gaby et Rudi Matysik: les nomades de la glace

l'escence. Il était déjà un champion en devenir et — déception! — elle ne savait pas patiner. Mais elle prenait des leçons de ballet et se destinait au baccalauréat. Pour lui — pour eux, plus exactement — elle abandonna le ballet et l'école et se consacra au patinage.

Quelques années plus tard, ils étaient champions d'Allemagne. Ils conquirent ce titre quatre fois d'affilée; en 68, ils se classèrent cinquièmes aux championnats du monde professionnels.

Dans l'intervalle, il était passé par l'école de sport de Munich et il avait obtenu le diplôme d'entraîneur de la Fédération allemande de patinage. Ils avaient aussi fait plusieurs stages de perfectionnement en Angleterre, le pays d'origine de la danse sur glace. C'est au cours de leurs nombreux déplacements que leur vint l'idée de la remorque-caravane. Afin de simplifier les choses, ils décidèrent d'emmenner leur ménage avec eux. Un petit modèle pour débuter; un peu plus grand à la naissance du premier enfant; encore plus grand pour le second enfant. Maintenant, ils possèdent un appartement sur roues vraiment très confortable qui leur permet de s'établir où ils le désirent. Car, dès que la glace fond à

Bâle, ils s'en vont: ils font la tournée des patinoires d'été des Alpes bavaoises. C'est à Oberstdorf que le directeur de la patinoire et le président du club de patinage de Bâle les ont découverts. A Oberstdorf, ils n'avaient que des élèves de passage. Au cours suite dans le travail, aucun résultat. Ça va pour l'été. Mais à la longue, c'est décevant.

A Bâle, on est sur la glace du matin au soir, cinq mois durant. Un travail passionnant qui requiert un engagement total. L'hiver dernier, Gaby Matysik donnait des leçons avec la poussette au bord de la patinoire, tout en surveillant les débuts sur glace de sa fille de trois ans. Cet hiver, elle doit régler son horaire sur celui de son fils de deux ans. Elle est un peu moins souvent à la patinoire. Mais elle ne manque pas d'occupation.

PAPA PIQUE ET MAMAN BRODE

Is ont encore d'autres cordes à leur arc. Le métier leur a enseigné que pour plus d'autonomie, il fallait qu'ils confectionnent leurs costumes eux-mêmes. Dans leur vie errante, ils avaient de la peine à trouver le tailleur ou la couturière capable de répondre rapidement aux désirs de patineurs professionnels. Alors, ils s'y sont mis. Elle projette, elle dessine. Il coupe, il coud. Elle brode les paillettes qui font si bel effet sous les projecteurs. Ils ont même une petite clientèle: leurs élèves.

LA SITUATION DES DANSEURS SUISSES

Les danseurs sur glace suisses manquent d'entraîneurs et de possibilités d'entraînement. L'année dernière, Brodmann-Steb se sont classés seizièmes aux championnats d'Europe où ils ont battu quatre couples. Rudi Matysik considère que la fédération fait une erreur en ne déléguant pas ce couple aux présents championnats, sous prétexte qu'il n'a pas conservé son titre national. Le succès ne vient qu'avec le temps et, dans une compétition européenne, l'expérience est très importante. Or, Buhler-Baechli, qui sont plus âgés qu'eux, n'ont précisément aucune expérience. C'est donc un perpétuel commencement.

D'autre part, on a tort d'orienter les jeunes trop tôt vers la danse. Pour devenir un bon danseur, il est indispensable d'avoir une réelle formation technique de patineur.

Guy CURDY

Nepela: un cinquième titre européen dans la poche?

Le champion du monde, le Tchécoslovaque Ondrej Nepela a pris une sérieuse option sur une cinquième victoire dans le championnat d'Europe en remportant le « programme court » des épreuves libres messieurs.

Dans ce « programme court » (20 % du concours général) inclus pour la première fois dans les livres et qui impose l'exécution de figures précises, Ondrej Nepela démontra une insolente sûreté, obtenant le meilleur total de 78,50 points.

Grâce à ce résultat, le Tchécoslovaque a augmenté son avance au classement et il ne fait plus pratiquement de doute que le champion de Bratislava s'assurera un nouveau titre ce soir à l'issue des « livres » (programme long).

Le Soviétique Sergéï Tcheveroukine a réalisé, lui aussi, une excellente performance qui lui permet de passer au classement général de la quatrième à la deuxième place.

Le champion suisse Daniel Hoener obtint des notes très inégales. Cette différence de notation lui fit perdre un rang au classement intermédiaire et pour ce programme court, il ne fut que le onzième sur vingt concurrents.

Les Soviétiques Ludmila Pakhomova - Alexander Gorshkov, champions du monde de la spécialité, ont pris la tête à la suite des deux imposés de l'épreuve de danse des championnats d'Europe.

Les Soviétiques précèdent les champions d'Europe 1972, les Allemands Angelika et

Erich Buck et les Britanniques Janet Sawbridge et Peter Dalby. Les représentants helvétiques, Gerda Buhler et Mathis Bachli occupent une modeste quinzième place.

MESSEIERS

1. Ondrej Nepela (Tch) 193,30 (78,50). 2. Tcheveroukine (URSS) 188,24 (78,14). 3. Hoffmann (All-E) 187,39 (76,99). 4. Volkov (URSS) 184,98 (72,88). 5. Curry (GB) 181,84 (76,24). 6. Ovchinnikov (URSS) 172,30 (76,70). 7. Hoener (S) 170,32 (68,82). 8. Vajda (Hon) 169,59 (72,19). 9. Mrozek (Fr) 168,88 (70,78). 10. Pazdirek (Tch) 168,22 (70,92).

(Volr en Sports-dernière)

LIQUIDATION

4 Jours

MACHINES DE BUREAU

machines à écrire :

électriques, écriture proportionnelle, prix catalogue 3100 fr., de démonstration 1750 fr.; électriques, dernier modèle, prix catalogue 2100 fr., de démonstration 1250 fr.; machines de bureau, mécaniques, prix catalogue 1200 fr., neuves 495 fr.; machines de bureau, électriques, d'occasion à partir de 290 fr.; portables, électriques et mécaniques, neuves et d'occasion à des prix mini.

Appareil à photocopier, électrostatique, prix catalogue 1290 fr., de démonstration 590 fr.
Vente autorisée par la Direction de police du canton de Berne, Fa. W. Oberhänsli, machines de bureau, 8320 Fehraltorf (ZH)
Tél. (01) 97 71 17

mercredi 7 février jusqu'au samedi 10 février
au Palais des Congrès, à Bienne.

Tél. (032) 3 36 11

Ouvert : 9 à 18 h 30 sans interruption, jeudi 9 à 21 h,
samedi 9 à 16 heures

machines à calculer :

électriques, 3 opérations, automatiques, bande, catalogue 1980 fr., neuves 495 fr.; 4 opérations, occasions, 90 fr.; 4 opérations à bande, occasions à partir de 290 fr.; électroniques, imprimantes, compteurs d'accumulateurs, neuves, à partir de 1385 fr.; électroniques, avec chargeur, prix catalogue 795 fr., neuves 350 fr.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

VOLVO

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour notre département pièces détachées,

UN MAGASINIER

Nous formerions éventuellement pour ce poste un employé de commerce ou un mécanicien.

Pour notre département carrosserie

UN PEINTRE EN VOITURES

de première force, pouvant travailler seul.

Places stables et bien rétribuées.

Semaine de 5 jours. Caisse de retraite. 13^{me} salaire échelonné.

Garage et Carrosserie Lodal, Yverdon.

Tél. (024) 2 70 62



Bureau de la place cherche

dessinateur-technicien architecte

Entrée immédiate.

Adresser offres écrites à ADI 344 au bureau du journal.

L'HOTEL TERMINIUS, Neuchâtel, engagerait, pour date à convenir

femme de chambre

Téléphoner au 25 20 21 ou se présenter à la direction.

Si vous êtes de langue maternelle allemande,

Si vous possédez une bonne formation commerciale, administrative ou comptable,

vous êtes alors l'une des deux

SECRÉTAIRES-COMPTABLES

que nous engageons immédiatement ou dès la date qui vous conviendra.

Les postes que nous cherchons à repourvoir, et qui comportent un travail varié et indépendant, pourront éventuellement, si vous vous y intéressez, vous conduire à exercer ultérieurement votre activité dans une future succursale de notre entreprise en Suisse allemande.

Nous vous remercions d'adresser vos offres à

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurances, case postale 62, 2034 Peseux-Neuchâtel - Téléphone 31 51 51.



Pour la rationalisation, la planification et l'entretien du parc de machines de nos trois départements, nous cherchons :

TECHNICIEN D'EXPLOITATION

Nous demandons : bonne formation technique ; quelques années de pratique.

Nous offrons : une activité variée et indépendante ; un revenu proportionné à l'importance de la situation ainsi qu'aux prestations fournies ; avantages sociaux particuliers ; un soutien efficace par des collaborateurs dynamiques.

Annoncez-vous par écrit ou téléphoniquement à

FAEL S.A. Musinière 17 - 2072 SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 23 23

Par suite de réorganisation et d'élargissement de notre programme de vente, nous cherchons

COLLABORATEUR pour le service extérieur

Vous êtes : jeune, enthousiaste, habitué à un travail sérieux et vous avez de l'initiative.

Vous cherchez : un poste en plein développement et désirez un salaire selon vos capacités.

Nous vous offrons : une activité intéressante dans la vente de fournitures industrielles et de nouveautés techniques à l'industrie métallurgique et aux entreprises de construction. Rayon : Jura bernois, Neuchâtel, Fribourg et Vaud.

En ce qui concerne les conditions d'engagement (entrée en fonction, salaire, provision, frais, etc.), nous aimerions en discuter verbalement avec vous.

Nous attendons volontiers votre appel afin de fixer un rendez-vous sans aucun engagement de votre part.

ERNEST GEIGER S.A.

Neuhaussrasse 24, 2501 Bienne - Tél. (032) 2 14 31

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

LIT DE REPOS Napoléon III ; chambre à coucher ; grand lit, armoire, buffet, commode et tables. Tél. 25 83 92.

SKIS AUTHIER Compétition, 208 cm, avec fixations Nevada-Look N 17, 450 fr. Tél. (038) 31 25 77.

TABLE DE CUISINE moderne, 70 x 100, couleur bois, 70 fr. Tél. 41 25 95.

AQUARIUM EAU DE MER, 250 litres, complet. Tél. 41 26 75.

CARROUSEL A FONDUE, 50 fr.; Rotel, presse-fruits, 50 fr. Tél. 41 37 16.

POUSSE-POUSSE Peg, état de neuf, 110 fr.; poussette, 60 fr. Tél. 31 54 86.

POMMES GOLDEN, la caisse de 25 kg, 38 francs, livraison à domicile. Tél. (038) 53 10 77.

BELLE ARMOIRE ANCIENNE avec glaces. Tél. 42 38 66.

BUFFET DE SERVICE, 2 fauteuils, 80 fr. Tél. 25 94 73.

MACHINE A LAVER, utilisée 2 ans, 450 fr. Tél. 24 37 63.

UN SALON en bon état et bar à extension. Tél. 31 20 08.

FOURNEAU A MAZOUT d'occasion, bon état, livré à domicile. Tél. 33 39 08.

PLUSIEURS Paires de SKIS de 160 à 205 centimètres. Tél. (038) 53 25 79.

TELEVISEUR Philips noir-blanc, en bon état, 400 fr. Tél. 61 21 45.

2 FAUTEUILS, bon état, 250 fr.; 2 divans usagés, 60 fr. pièce; 1 vélomoteur Peugeot, état de marche, 150 fr. Tél. 41 13 16, le matin.

POUR FIN FEVRIER : cuisinière à gaz Le Réve; robe de mariée, longue, avec traine, taille 40; poussette-pousse-pousse combinée Peg, velours acryl vert, avec matelas et coussin, utilisée une fois; lit d'enfant avec matelas, duvet, coussin et couverture; chaise d'enfant fixable à la table, chaise d'enfant pour auto, duvet pour berceau, balnoire, divers habits et langes pour bébé. Le tout à prix intéressant. Tél. 41 27 58.

SKIS KNEISSL 195 et 208 cm, état de neuf. Authier 205 cm, neufs. Tél. (038) 25 89 89.

TABLE RONDE avec 5 chaises blanches. Tél. (038) 33 54 66.

PETIT LIT D'ENFANT, complet, belle poussette, pousse-pousse. Tél. 24 46 64.

TELEVISION-CASQUE sèche-cheveux. Téléphone 31 73 42, dès 17 heures.

VETEMENTS jeune fille, taille 36-38, très bon état. Téléphoner au 51 12 33, l'après-midi.

VETEMENTS DAME, taille 44; vêtements garçon 14 ans. Tél. 25 35 86, le matin.

SALON COMPLET, télévision, tableaux, cuisinière électrique Infragrill, frigidaire, raquette de tennis, peu utilisés (cause départ). Tél. (038) 41 18 45.

4 PNEUS CLOUS 165 x 400 avec 3 Jantes A-R.2600, 300 fr.; souliers ski Raichle, boucles, 44-45, 20 fr.; machine à écrire, 60 fr.; règle à calcul Aristo-Studio, 40 fr. Téléphone 31 51 63.

MACHINE A TRICOTER, marque Strigo, double fonture, peu employée, avec mode d'emploi. Tél. 53 37 73.

Demandes à louer

A NEUCHÂTEL CENTRE, petit logement 2 pièces, confort, avec ou sans salle de bains. Dame retraitée solvable. Adresser offres écrites à 82-806 au bureau du journal.

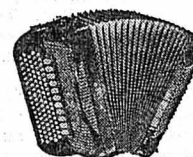
URGENT. DAME SEULE avec un enfant cherche appartement 2 pièces, à Neuchâtel. Tél. 36 12 27.

APPARTEMENT 2 OU 3 PIECES, libre pour le 24 février ou date à convenir, à Serrières, Peseux ou environs. Tél. 25 12 67, heures bureau.

URGENT. Jeunes mariés cherchent appartement 3 pièces, à Neuchâtel, loyer modéré. Adresser offres écrites à JO 350 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

Au Studio de l'accordéon



Leçons individuelles par professeur diplômé.

VENTES

des meilleures marques d'accordéons et de guitares.

Leçons individuelles.

Portes-Rouges 133. Tél. 25 07 76 ou (032) 83 26 28.

Demandes à acheter

POUSSETTE MODERNE, bon état. Téléphone 24 57 02 ou 24 39 51, de 17 h à 18 h 30.

KART D'OCCASION, en bon état, pour enfant. Tél. 53 18 64.

PERCEUSE ELECTRIQUE, meule, ponceuse, outils pour amateur, petit tour. Tél. (038) 25 89 89.

SKIS 165 et 205 cm environ. Très bonne qualité. Tél. 53 32 59.

BUREAU chêne clair, en bon état. Téléphone 25 14 04.

Divers

A DONNER deux chats, contre bons soins. Tél. 36 11 78, dès 19 heures.

THEATRE. J'échangerais 2 places, parterre centre, samedi 10 février, contre 2 places, vendredi 9. Tél. 25 98 14, dès 11 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

DÉCOLLETEUR

avec certificat de capacité, 10 ans d'expérience, cherche emploi dans décollage de précision. Place stable avec responsabilités.

Adresser offres sous chiffres GN 367 au bureau du journal.

Dame, au bénéfice d'une longue expérience dans le domaine des chiffres, familiarisée avec les calculs actuariels, gestion d'assurés, décomptes, cherche

poste de confiance

pour date à convenir et pour une durée de 4 ans. Adresser offres écrites à FM 366 au bureau du journal.

Employée de commerce

21 ans, de Frauenfeld, possédant Certificat fédéral de capacité, désire trouver un emploi dans un bureau de Neuchâtel, avec possibilité d'apprendre le français. Date d'engagement à convenir. Adresser offres écrites à CJ 363 bureau du journal.

A louer

A ETUDIANT ou employé, jolie chambre et pension. Tél. 25 65 10.

CHALET A BRUSON, deux appartements, 6 et 2 lits, tout confort. Tél. 31 23 24.

MONTANA, appartement 2 pièces, pour 4-5 personnes, 2 salles de bains, cuisine, balcon sud, garage. Du 16 mars au 1er avril, 1973, 500 fr., du 8 avril au 27 avril 1973, 850 francs. D. Schelling, tél. (038) 61 18 38.

A WAVRE, chambres meublées, possibilité de cuisiner. Tél. 33 16 50.

CHAMBRES INDEPENDANTES à un et deux lits, cuisine à disposition. Tél. 24 21 01.

STUDIO MEUBLE, confort, cuisinette, douche, libre immédiatement, rue de la Côte, côté ouest. Tél. 25 50 74.

CHAMBRE MEUBLEE avec cuisinette, à demoiselle sérieuse. Tél. 25 51 43.

APPARTEMENT 2 1/2 PIECES, balcon, à Cornaux; libre 24 février. Tél. (038) 47 18 52.

CORTAILLOD-VILLAGE, 24 février, appartement de 3 1/2 pièces, tout confort. Loyer mensuel 490 fr., charges comprises. Téléphone 24 42 40.

CHAMBRE INDEPENDANTE, tout confort, avec pension. Tél. 25 88 55.

STUDIO MEUBLE, tout confort. Tél. 25 88 55.

URGENT, STUDIO MEUBLE à Saint-Aubin. Tél. 55 11 27.

APPARTEMENT 3 PIECES, confort, à personne pouvant assumer le poste de conciergerie, pour le 24 février ou à convenir. Tél. 24 21 69.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, éventuellement cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CORCELLES, pour bureaux ou petite activité artisanale, 4 pièces chauffées, de plain-pied. Tél. 31 39 21.

Demandes d'emplois

UN COUP DE TELEPHONE et je livre pour vous, à partir de mars, courses à Bougeaille. Tél. (038) 55 20 52.

REPASSAGE : demoiselle de confiance ferait demi-journée. Renseignements, tél. 53 20 46, le soir.

JEUNE HOMME cherche travail de chauffeur, permis poids léger. Tél. 24 64 29, le matin.

JEUNE FILLE donnerait leçons particulières, aide aux devoirs; degrés primaire, secondaire scientifique 1^{re} année, moderne 1^{re}, 2^{me}. Tél. 24 20 62.

SAINT-BLAISE : jeune dame garderait enfants deux après-midi par semaine. Téléphone 33 31 17.

DAME CHERCHE occupation de 18 à 22 heures. Adresser offres à AH 361 au bureau du journal.

DAME CHERCHE A FAIRE NETTOYAGE de bureau ou dans ménage. Adresser offres écrites à LT 372 au bureau du journal.

MERE DE FAMILLE, libre 3 après-midi par semaine, cherche emploi d'aide de bureau. Faire offres écrites à IP 369 au bureau du journal.

DAME AYANT TRAVAILÉ plusieurs années dans l'horticulture cherche travail à la demi-journée. Adresser offres écrites à HO 368 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à la demi-journée, à Colombier, dans bureau, magasin ou autre, ou travail à domicile. Tél. 41 31 51.

Gymnastien zuricois

18 ans, désire passer ses vacances de printemps (à partir du 2 avril) dans famille de Suisse romande pour parler en français. Ferait travaux légers.

Prrière d'adresser offres sous chiffres MV 373 au bureau du journal.

CHANGEMENT DE SITUATION

Représentant, 35 ans, avec bonne formation de vente, consciencieux, dynamique, ambitieux, cherche emploi stable, bien rétribué avec responsabilités.

Service externe exclu.

Adresser offres écrites à BI 362 au bureau du journal.

Jeune homme habitant région de Berne et ayant de bonnes connaissances d'allemand ainsi que le permis cat. A, cherche place de

mécanicien-service

pour maison de Suisse romande. Faire offres sous chiffres FL 358 au bureau du journal.

Secrétaire de direction

français-anglais, aimant les responsabilités, expérience dans domaines du personnel et administration, cherche place pour mars ou date à convenir. Excellentes références.

Adresser offres écrites à EK 357 au bureau du journal.

Secrétaire, aide-médecin

ayant connaissance technique radiologie ECG, sans laboratoire, 2 ans de pratique dans hôpital et cabinet privé CHERCHE EMPLOI pour début avril ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres 14-20.513, à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

JEUNE FILLE

désirant entrer à la pouponnière cherche place, pour 4 mois, dans gentille famille ayant petits enfants, dès le 1^{er} mai.

Tél. (038) 31 48 92.

Pour perfectionner leur français, 2 jeunes filles, âgées de 19 ans, possédant diplôme commercial cherchent places de

VENDEUSES

si possible dans la même maison. Il serait aussi faisable de combiner la vente avec quelques petits travaux de bureau.

Adresser offres à Brigitte SPORRI, Lindenstrasse 3, 5430 Wettingen.

APPRENTISSAGES



J'aime voir du monde

ET VOUS ?

- Si vous aimez le mouvement, la vie, un climat toujours très dynamique
- Si vous avez du goût, de l'ambition
- Si vous avez assez de patience pour rester aimable et souriant(e) en toute occasion

DEVENEZ :

APPRENTIS (IES) VENDEURS (EUSES)

Nous engageons dès maintenant et pour le courant de l'été - automne 1973, des jeunes gens et jeunes filles désireux de faire un bon apprentissage dans l'une de nos succursales.

NOUS OFFRONS :

- un salaire intéressant dès le début de l'apprentissage
- rabais sur les achats
- semaine de 5 jours
- participation aux finances de cours et d'examens
- service interne de formation.

Pour les candidats (tes) doués, possibilités rapides d'avancement comme chef de rayon, substitut, gérant(e), acheteur(euse).

Pour renseignements et engagements, à Neuchâtel, veuillez vous adresser au bureau de réception (5^{me} étage), ou téléphoner au 25 02 52, interne No 15.



YVERDON NEUCHÂTEL CHAUX-DE-FONDS DELÉMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'EX VALLORBE LE SENTIER SAINTE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHÉY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE.

Jeunes Variétés

Comment photographier les fleurs ?

Photographier des fleurs, c'est arracher de l'oubli une beauté essentiellement fragile, immortaliser en la fixant sur pellicule une image partiellement fugace. C'est un instant jamais renouvelé, toujours unique et très fugace. Mais rien ne se fait sans problème...

Si l'on veut obtenir de bons résultats, il nous semble nécessaire de posséder un bon appareil. La visée réflex est très utile, car sur des sujets très rapprochés comme les fleurs en gros plan, il est gênant d'avoir à corriger la parallaxe ; c'est toutefois très possible pour une personne qui possède bien son matériel en main. L'interchangeabilité des optiques est également très utile, mais pas indispensable non plus. Tous les formats d'appareils sont possibles. Les 24 x 36 mm peuvent sembler plus pratique mais il est souvent nécessaire de travailler sur pieds ; alors... Par contre, il est presque nécessaire de posséder une optique qui permette de s'approcher très près.

Un matériel adéquat

Pour cela, il existe bien entendu certains artifices. L'emploi d'un objectif à tirage allongé, pour la prise de vue rapprochée, permettant d'obtenir des images à l'échelle 1:3, pourra être complété judicieusement par des tubes-rallonges et des soufflets. On accède ainsi au gros plan et à la macrophotographie, c'est-à-dire que l'on peut obtenir des images de grandeur naturelle ou plus grandes que nature. N'oublions pas à ce propos, que l'allongement du tirage nécessite une prolongation du temps d'exposition.

Vous pouvez également utiliser des lentilles convergentes (bonnettes d'approche) réalisant un raccourcissement de la focale. Vous pourrez ainsi photographier jusqu'à 15 cm. Il faut savoir s'en servir correctement : les distances de mise au point se trouvent normalement indiquées sur un tableau joint au jeu de lentilles que vous achetez.

Dans les grandes marques d'appareils à visée réflex, il existe des objectifs « macro » (souvent coûteux) permettant une mise au point jusqu'à 17 cm environ pour une reproduction à l'échelle 1:3. L'objectif peut bien entendu être combiné avec un soufflet de raccord permettant d'atteindre le rapport 1:1.

Pour photographier les fleurs en noir et blanc, on utilise généralement des films de faible sensibilité, à grain fin, mais conservant un contraste assez doux : une sensibilité de 17 ou 18 DIN convient parfaitement. La gradation est normale, ni trop dure ni trop plate.

Bien entendu, il est très agréable pour photographier des fleurs, d'utiliser des films couleur, inversibles.

Dans tous les cas, on s'épargnera bien des échecs, en utilisant toujours le même film, un film connu, dont on sait défauts et qualités.

Employés correctement, les filtres peuvent devenir des accessoires précieux. Mais attention : on ne peut pas employer les mêmes pour les films noir et blanc et pour les films couleur inversibles, à l'exception de quelques filtres ultraviolets et de polarisation.

Il est bon également, comme nous l'avons laissé entendre au début de cet article, de posséder un monopied, un trépied ou un support spécial quelconque, non seulement pour l'appareil mais éventuellement pour un flash.

L'importance de l'éclairage

L'éclairage pose en effet des problèmes délicats. La petitesse de la fleur oblige généralement à travailler à grande échelle, en allongeant le tirage, ce qui provoque de fortes pertes de luminosité. Il est donc nécessaire d'augmenter, parfois considérablement, la durée d'exposition, tout en travaillant à très petite ouverture, car pour une vue aussi rapprochée, il faut la profondeur de champ.

Pour peu qu'il y ait le moindre souffle de vent, on n'obtiendra que le flou. D'où la nécessité de travailler au flash. Il faudra également un déclencheur souple, et, si possible, relever le miroir, afin d'éviter au maximum les risques de vibrations.

On peut toutefois, dans certains cas, intensifier la lumière du jour et se passer du flash. A condition au préalable d'avoir bien choisi l'heure (de grand ensoleillement) de la prise de vue.

Divers accessoires permettent d'arriver à ce résultat. Il y a surtout les écrans réflecteurs pliables. On en trouve dans le commerce mais on peut également en fabriquer un sans grandes difficultés. Découpez deux petits rectangles de papier argent pour le noir et blanc, doré pour la couleur, collez-les sur un morceau de toile en laissant un petit espace entre chacun, correspondant aux plisures.

Vous pouvez utiliser conjointement plusieurs réflecteurs. Il vous est possible d'utiliser plus simplement des feuilles réfléchissantes, format 9 x 12 ou 13 x 18 cm, ou encore un miroir. Autre artifice, pour lutter contre le vent, vous pouvez vous servir d'un petit paravent bien-transparent pour ne pas perdre de lumière. Maintenant à vous de jouer !

L'architecture de demain

Jacques Couëlle est un des architectes les plus connus. Et pourtant, à l'instar d'ailleurs de Le Corbusier, il n'a pas son diplôme d'architecture.

Le voir, l'entendre, c'est écarter pour longtemps les routines absurdes, les traditions pompesuses. Ses détracteurs voient en lui un rêveur, un poète inspiré certes, mais qui ne comprend rien au rationalisme du béton.

A cela, Jacques Couëlle oppose la liste de ses réalisations révolutionnaires : le reboisement du Mont-Hymette à Athènes, la route des Cimes dans les Alpes, une cité hôtelière flottante dans l'île Saint-Martin, l'aménagement de l'île de Corée en Acropole de la Négritude.

Sous terre et à l'éternel soleil

Désolé de voir ses confrères bâtir des maisons aussi laides, Jacques Couëlle a inversé le postulat : ses habitations, il les fait entrer dans la nature. C'est-à-dire que, recouverte de terre et de verdure, la maison-paysage est pratiquement... invisible de l'extérieur.

Aussi en Sardaigne la Maison Couëlle supporte 43 tonnes de terre plantée d'arbres, de verdure et de fleurs.

Ce personnage surprenant affirme que l'architecte doit être avant tout un metteur en scène, un sculpteur. Il réalise donc ses maisons en maquettes avec des squelettes de fil de fer. Une de ses assistantes les soude. Les ouvriers n'ont qu'à utiliser une règle à l'échelle pour construire à grandeur réelle. C'est ainsi qu'une Maison Couëlle peut s'édifier en huit jours...

De plus, les ouvertures sont toujours placées en fonction du soleil, du paysage, de leur angle de vue. Car le soleil est pour lui la chose la plus importante

du monde : il le veut toujours là. Pour le mieux capter, il trace les courbes de ses périples sur les murs à monter et sait de la sorte exactement où il tombera à n'importe quel moment de l'année !

En suivant la nature

Jacques Couëlle a débuté dans la vie en dessinant des bijoux. Une idée plus brillante que de coutume le porta d'un jour à l'autre au faite de la gloire : ce jour-là, il avait inventé le clip, tel que les femmes le portent maintenant, avec sa fermeture.

Puis un milliardaire, visitant son appartement, voulut le même. Alors, commença pour le jeune homme un marathon qu'il n'a pas encore terminé. Il construisit des maisons de plus en plus stupéfiantes, mais qui obéissaient à des lois : les siennes.

« Le plus bel immeuble collectif que j'aie vu, dit-il, c'est l'éponge avec son organisme qui se déplace selon l'ensoleillement ou l'environnement. »

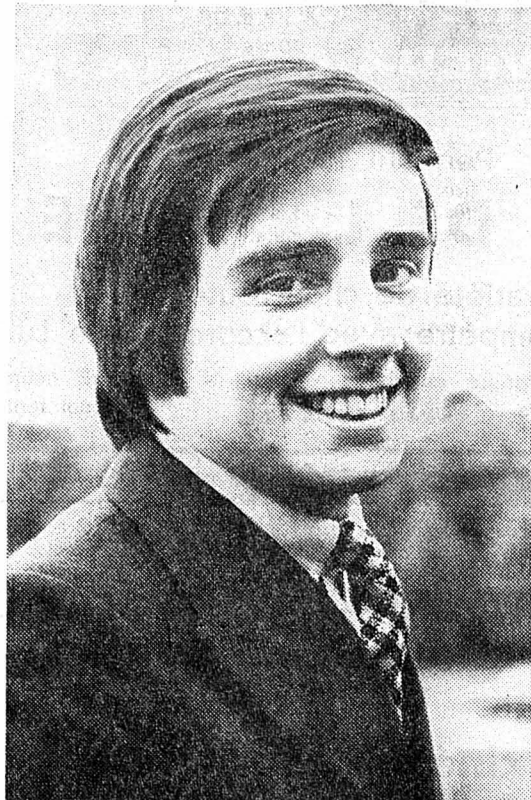
Les estomacs de baleine lui ont inspiré des cloisons à haute résistance. Les carapaces de tortues donnèrent l'idée de réaliser des pavements. A Cassino, il a construit des ponts en partant de l'examen des cellules végétales. Rien en somme, que la Nature toute pure...

Quant à demain, Jacques Couëlle le voit sous forme de résidences sous-marines. En attendant, il étudie la création du plus grand hôtel du monde à Marbella, en Espagne. En bordure de mer, il veut dans une « solitude collective très pensée » accueillir... une dizaine de milliers de personnes dans 3200 appartements et 9600 lits !

Ideé baroque sans doute. Mais n'oublions pas que ce qui paraît étrange à première vue devient du classique vingt ans après.

UN PHÉNOMÈNE DU MUSIC - HALL :

Thierry le Luron



Thierry le Luron : je travaille d'autres voix. Il le faut... (Photo A.P.P.)

Aujourd'hui, il fait partie du gratin dans le monde du music-hall. Les organisateurs de galas se le disputent, partout on appose son nom en tête d'affiche, sur des néons multicolores, partout ce même surnom, synonyme de rire, de détente, d'imitation. A travers le personnage, on devine les tics, les voix et les habitudes de personnalités les plus diverses. En un tour de main, le sieur Thierry vous confesse un entretien secret « Giscard-Chaban », et vous transpose Clo-Clo et ses Claudettes, en mal d'électricité ou à la recherche d'une prise de courant.

Tantôt tendre et timide comme Adamo, il redevient charmeur, rieur et dynamique, comme Julien Clerc. Là-dessus, des paroles comiques, un jeu de scène très étudié (voir notre Johnny torse nu), et le public participe totalement.

Thierry Le Luron fait désormais partie de nos habitudes. L'autre jour, en écoutant la radio, une dame confiait qu'elle adorait les chansons d'Adamo. Quelle fut sa surprise en écoutant la version de Thierry, lorsque la dame rétorqua :

« Je ne savais pas qu'Adamo faisait des chansons comiques ». Voilà qui se passe de tout commentaire.

Un garçon timide qui devient un plaisantin

On est tenté de croire, sous les feux de la rampe, que ce petit bonhomme d'1 m 65, en costume bordeaux de bonne coupe, a toujours été un boute-train. Il n'en est rien. Thierry fut de ces enfants timides et réservés, avares de baisers et de paroles qui donnent toujours l'impression d'avoir peur de quelque fessée ou autre pensum.

Troisième enfant d'une famille modeste et d'origine bretonne, Thierry est surtout un enfant sage, dont le désir manifeste est de connaître l'école. A quatre ans et demi, équipé de son premier cartable, le voilà sur le chemin du cours Frémyot de Chantal, où son frère et sa sœur sont déjà inscrits. Au lieu de le libérer, ce premier contact avec le monde extérieur ne fait que renforcer sa timidité naturelle. Impossible d'enlever sa casquette lorsque l'on rencontre la directrice du cours. Thierry est paralysé à chaque rencontre. Les punitions et les sermons ne changent rien.

Economie, sinon avare en baisers, Thierry va découvrir l'opérette grâce à son parrain. A quatre ans, il est le spectateur attentif de « La Toison d'Or », et le lendemain, installé à la fenêtre de sa chambre, il attaque le grand air « Colorado, berceau des mystères ». Ce concert improvisé amène tous les voisins. On s'étonne de la voix de l'enfant, déjà grave et puissante. Une voix qui ne muera pas et qui ne fera que s'affirmer, histoire de transformer Thierry en imitateur numéro 1.

Une anecdote caractérise également cette période. Thierry est d'ailleurs très fier de la raconter très souvent à ses amis :

« J'avais quatre ans et demi, lorsque l'on parla de moi pour la première fois sur une chaîne radio. Marcel Fort animait un concours. Le problème du jour était le suivant : « Trois amis sont tombés dans un puits profond. Ils ne disposent pas de corde pour sortir. Comment vont-ils se tirer de cette situation ? ». Crânement je pris ma plume et écrivis : « Izaka retiré leur zabis et frère des neux avec, et le lancé pour sortir »... résultat, on m'offrit un magnifique ballon de football. »

Un « fana » de radio... ou l'apprenti imitateur

Deux années plus tard, si la timidité n'a pas complètement délaissé le cœur du jeune garçon, on peut déjà assister à une transformation intéressante dans ses habitudes. Il écoute la radio : « Je passais mes journées à faire des imitations. A l'époque, je m'imaginai que c'était ça. Mais mes copies ne devaient pas être conformes, car mon entourage familial ne reconnaissait pas la voix que je voulais imiter. J'agaçais tout le monde pour ne pas changer. »

Thierry continue néanmoins à faire collection de voix, comme d'autres font collection de timbres. La famille déménage et quitte Paris pour la banlieue. C'est là, à Bagneux, que Thierry apprendra ses premiers gros mots. Les collections se suivent et ne se ressemblent pas...

Notre louveteau (une idée de sa mère) fait donc sa cinquième au lycée Lakanal, peut-être sur les mêmes bancs qu'un illustre prédécesseur : Jacques Chaban-Delmas. Notre ami a beaucoup changé. Il chante tout le temps, dans la rue, à la maison, sur son solex. Tous les prétextes sont bons. Le louveteau a laissé la place au scout. La timidité se désagrège. Thierry anime des veillées improvisées. Il imite Dalida, Charles De Gaulle, Tino Rossi. Dans le camp, on crie « Encore ! ». Heureuse marque du destin. La vie continue, Thierry apprend le judo, le voilà déjà ceinture noire et fervent collectionneur de modèles réduits.

Lakanal sera remplacé par le lycée de Chatenay-Malabry. Notre copain a bien changé. Aux cours, l'ambiance est telle qu'en plein cours le jeune professeur (une femme) éclate en sanglots et supplie les élèves : « Ecoutez-moi cinq minutes ! Cinq minutes seulement ! » Thierry est l'heureux farceur qui installe des micros sous les bureaux, pour étudier plus commodément Shakespeare, tout comme il reste le roi des décorateurs, lorsqu'il s'agit de transformer les bureaux individuels en estrade collective. Inscrit à la Maison des jeunes de Bagneux, il forme un groupe, « Thierry et ses rats crevés », groupe musical de talent qu'il va écumer toute la banlieue sud de Paris, de Créteil jusqu'à Malakoff. La rançon de gloire permettra à Thierry et à ses compagnons de se faire bon nombre d'admiratrices, surtout au lycée.

De « l'échelle de Jacob » jusqu'à l'Olympia

Janvier 1970, les premiers Parisiens applaudissent Thierry Le Luron, qui passe à « L'Echelle de Jacob ». Certains soirs, notre jeune ami passe devant cinq ou six personnes, et c'est très gênant, surtout lorsque l'on imite Johnny Hallyday, et que l'on veut susciter « une hystérie générale ». Quoi qu'il en soit, Thierry ne se décourage pas. Il sait qu'il peut faire mieux encore. La télévision le retient pour un Télé-Dimanche. Quelques jours après, il a droit à quelques lignes dans un hebdomadaire spécialisé. Des 30 fr. par jour, il passe à 250 fr. par représentation, mais lorsque l'on doit sillonner la France du nord au sud, il ne reste plus grand-chose dans l'escarcelle, après avoir payé notes d'hôtel et frais de transport.

Les Frères Ennemis le contactent pour participer au spectacle de Pierre Perret à Bobino. Nous sommes en octobre 1970. Thierry signe pour un an au « Théâtre de Dix Heures », mais il se mélange un peu dans ses numéros lorsqu'il passe également au « Don Camillo ». Bref, l'amateur fait son chemin. On lui « cherche » des histoires, et on minute ses sketches lorsqu'il parle « comme le premier ministre ». Thierry commence à perdre son latin, et l'espoir par la même occasion.

Heureusement, un professionnel intervient. Paul Lederer lui conseille le professionnalisme. Résultat, on retrouve bientôt Thierry à la « une » des affiches. En une année, il grille toutes les étapes. Il remue tout son auditoire, il fait rire et imite à la perfection. La télévision française lui consacre un passage spécial à « Cadet-Rousselle ». On l'accable à l'Olympia. On enregistre Le Luron. On vend très bien ses disques. Il est devenu une vedette.

Quant au trac, ce n'est pas le danger immédiat. Thierry confesse d'ailleurs : « Je n'ai pas peur d'aller devant le public. Au contraire j'ai hâte d'y être. C'est l'attente qui me rend nerveux. Ensuite, derrière le micro, je suis soulagé... Le seul danger réel pour moi, c'est ce succès si rapide obtenu en un an. Dans ce métier, il faut jouer constamment des coups pour garder l'affiche. Alors je travaille... Je travaille d'autres voix. Il le faut, c'est la meilleure recette pour durer. »

Depuis dix ans, il siffle et le public l'applaudit Roger Whittaker, un troubadour pas comme les autres

Pour tout le monde, Roger Whittaker c'est avant tout un chanteur barbu et souriant. Son physique est entré dans le monde du show-business, et dès que l'on entend un sifflet un peu musical, on pense immédiatement à ce troubadour anglais, qui, depuis bientôt dix ans, voyage à travers le monde, guitare sous le bras et répertoire dans la tête, pour aller conquérir les amateurs de mélodies.

Le secret de sa réussite, Roger Whittaker le garde comme un joyau rare. Lorsqu'il décida de quitter le monde des sciences pour celui des arts, il s'amusa à chanter et à siffler. Cet instinct allait lui permettre de devenir une vedette. Depuis, le timide jeune homme des années 62, a fait son chemin. Il compose, interprète et écrit selon son humeur. Il continue à siffler, à fredonner, à encourager le public pour reprendre les refrains ; en un mot il libère totalement la chanson et la mélodie populaire. Voilà pourquoi, Roger Whittaker n'a pas besoin des autres pour chanter. Tout vient naturellement, lorsqu'il en a envie.

Biologiste, zoologiste et chanteur

Né le 22 mars 1936 à Nairobi au Kenya, Roger Whittaker apprit la musique très jeune. Un prisonnier italien lui confectionna une guitare spéciale, et Roger s'initia à la musique pendant que ses petits camarades gambadaient dans la brousse. Il quitta l'Afrique en 1959 pour la Grande-Bretagne, où il effectuera toutes ses études. Au sortir de l'université du Pays de Galles, Roger a en poche, ses diplômes de biologiste et de zoologie. Mais, il décide que sa carrière n'est pas là. Il a vingt-six ans lorsqu'il sort son premier 45 tours « Steel Men », et tout n'ira pas tout seul.

Les marches du vedettariat sont hautes et difficiles à gravir. Roger s'en rend compte très vite et les résultats modérés de ses premiers disques lui serviront de leçon. Quelques années plus tard, la Télévision de l'Irlande du Nord lui confie une première série d'émissions. Roger saisit l'occasion, bien lui en prend, car il ne quittera plus les écrans et les ondes. Engagé dans de nombreux programmes, tournant même sa propre série pour la Télévision britannique (de février à juin 1968), il s'aperçoit enfin que le travail a payé. Il ne lui reste plus qu'à confirmer son talent sur la scène internationale.

Le globe-trotter sifflant

Si la télévision consacre Roger, l'Europe et le monde du show-business n'ont pas été insensibles à ses premiè-

res grandes chansons. Son premier 33 tours sorti en 1967, baptisé judicieusement « Dynamic Roger Whittaker », va faire l'unanimité. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il sortira un second album avec des chansons siffées. Roger a trouvé le style qui plaît, il le gardera définitivement... à notre grand plaisir. Couronné au Festival de la chanson européenne de Knokke-le-Zoute en Belgique, Roger passe ensuite au MIDEM à Cannes. Les contrats pleuvent. Son premier tour du monde commence : Hollande, Belgique, France, Allemagne et Autriche auront la primeur de l'applaudir, puis ce sera l'Australie où il sera acclamé, quatre semaines durant, au St-George's League Club de Sydney.

Personnage de flamme, de dynamisme et d'énergie, Roger Whittaker est le type même de l'artiste. Son répertoire s'étend du folk au country, du calypso à la ballade, en un mot Whittaker s'acclimate à « toutes les sauces ». Il arrange lui-même les airs traditionnels, et compose de nombreuses chansons, notamment celles d'inspiration africaine, qu'il interprète avec tant de brio, et dont l'origine remonte à une jeunesse passée à vivre et à jouer dans une Afrique haute en couleur.



Roger Whittaker. Il aimerait que la chanson soit la propriété de tous ceux qui aiment la vie. (Photo A.P.P.)

Le retour de Bob Dylan

Depuis son accident de motocyclette survenu en août 1966, Bob Dylan vivait retiré à Woodstock non loin du lieu où se déroula le célèbre festival dont il ne fit d'ailleurs pas partie. On l'avait dit mort, mourant, infirme, muet, paralysé, sourd. En un mot l'escalade allait bon train et les journalistes qui pourtant flirtent rarement avec le scandale se creusaient la tête pour trouver de quels maux ils pourraient bien affliger Bobby.

A un chevalier de la machine à écrire qui avait réussi à ouvrir ou plutôt forcer sa porte, Dylan répondit en riant : « Tout est vrai. » Dylan absent avait pris une importance que Dylan présent n'avait jamais atteinte. Le mythe grandissait de jour en jour, en 1967, la vente de ses disques parus avant son accident dépassa aux Etats-Unis le million de dollars, fait sans précédent. Chaque fan de Bob gardait pieusement telles des reliques les disques du maître, intimement persuadé qu'ils étaient les derniers et qu'ils prenaient une valeur posthume grandissante. Les disques pirates de qualité souvent exécrable faisaient leur apparition sur le marché se vendant à prix d'or.

Pendant que tout ce petit marché pseudo-mystique se développait, Bob en pleine forme est venu enregistrer à Nashville, en demandant le plus grand secret. Vous vous en doutez, le secret ne tint pas longtemps et la nouvelle se propagea à la vitesse de l'éclair dans tous les Etats-Unis. Dès lors tout le monde n'attendit plus qu'une chose : le résultat de l'enregistrement de Bob.

Pendant sa longue absence, Bob Dylan avait pu faire le point sur lui-même. Il se rendit compte qu'il n'était plus qu'une marionnette dont on analysait sans cesse les moindres faits et gestes, tout en cherchant obstinément à leur donner un contenu politique. C'est un Bob Dylan neuf qui se présenta aux Studios de Nashville. Les séances furent très calmes, Dylan, 26 ans, abandonna la guitare électrique et tout le bruit qui caractérisait l'accompagnement de ses disques, pour revenir au son, guitare + harmonica qui fit son succès à ses débuts.

Les nouvelles chansons qu'il enfanta lors de ses derniers enregistrements sont belles et bien construites. Plusieurs d'entre elles sont imprégnées de sentiments religieux.

La chanson « J'ai rêvé, je voyais

saint Augustin » devient une sorte de lamentation sur la cruauté humaine : « J'ai rêvé que je voyais saint Augustin vivant. »

« J'ai rêvé que j'étais parmi ceux qui l'ont mis à mort. »

« Oh ! je me suis réveillé en colère, seul et terrifié... » D'autres morceaux tendent à l'universalité en partant de bases plus obscures. « I pity the poor immigrant » est le portrait mélancolique d'un vagabond misanthrope et malheureux « qui hait passionnément sa vie et craint pareillement la mort ». La chanson qui donne son titre au disque « John Wesley Harding » est une sorte de conte au sujet d'un superman issu d'un rêve néschécien.

Aujourd'hui Dylan se cache toujours plus ou moins des journalistes et ne se produit qu'en de rares et grandes occasions : l'hommage à Woody Guthrie au Carnegie Hall, l'île de Wight, le concert pour le Bangla Desh avec Georges Harrison. Ses prestations sont fort peu nombreuses, mais à chacune d'elles il enchante le public car si les années ont passé, si Dylan a changé son optique devant les grands problèmes de ce monde, son talent, lui, est resté.

Pour répondre à une demande émise par certains cadres et personnes appelées à lire un grand nombre de documents qui leur sont soumis chaque jour, dont ils ne doivent retenir que l'essentiel,

L'ÉCOLE CLUB MIGROS

organise un cours de

LECTURE RAPIDE

le mercredi de 19 h à 21 h

12 leçons de 2 heures : Fr. 120.—

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

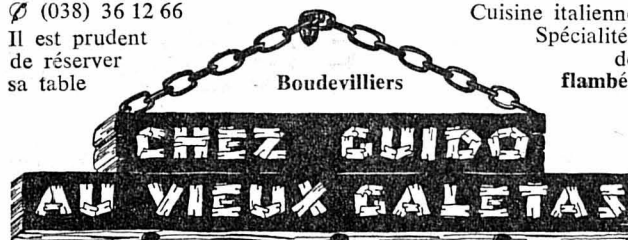
Renseignements et inscriptions :

Ecole Club Migros, 11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 83 48.

Hôtel POINT-DU-JOUR Restaurant

☎ (038) 36 12 66
Il est prudent
de réserver
sa table

Cuisine italienne
Spécialités
de
flambés



Pendant 15 jours

FÊTE DE LA BIÈRE

variété de choucroutes
Musique champêtre avec l'accordéoniste Lulu

Prolongation d'ouverture autorisée : vendredi - samedi 2 heures
la semaine 1 heure mercredi fermé



TOURING CLUB SUISSE SECTION NEUCHATELOISE

Matinée cinéma pour enfants

Les enfants de nos sociétaires sont attendus

Mercredi 14 février, à 14 h 45, au cinéma Apollo
pour leur matinée traditionnelle. Il leur sera présenté le film

HEIDI ET PIERRE

Les invitations gratuites doivent être retirées à l'Office du TCS,
Promenade-Noire 1

ATTENTION !

pour les enfants du Val-de-Travers :

un service d'autocar sera mis sur pied.
Inscriptions jusqu'au lundi 12 février par tél. 24 15 31

COMMUNIQUÉ !

A vous propriétaires de " Citroën ",
de la plus modeste à la plus grande,
de la toujours jeune et célèbre 2 CV.
à la digne et majestueuse SM Maserati!
J'ai le plaisir d'annoncer le renouveau
de mon organisation, par la création
d'un atelier spécialisé pour les modèles
GS - D Spécial - D Super - DS et SM.
Cet atelier est modeste, artisanal, mais
efficace; il permet le contact avec le
client et respecte son droit de regard.
La lutte contre la hausse des prix sera
mon objectif, aussi bien politique que
technique, grâce à des collaborateurs
qualifiés, formés et maintenus tels par
les services compétents des usines
" Citroën ".

J.-P. Bourquin
Garage du Lac
2072 St-Blaise
Tél. (038) 33 21 88

HOTEL TOURBILLON OVRONNAZ

HOTEL GARNI, 32 lits,
situation ensoleillée et tranquille.

SKI À OVRONNAZ, SEMAINE FORFAITAIRE

du 3 février 1973 au 10 avril 1973
à partir de Fr. 225.— hôtel, remontées
mécaniques et école suisse de ski
compris.

Possibilité d'avoir la demi-pension.

WEEK-END FORFAITAIRE

à partir de Fr. 56.— en demi-pension.

Libre parcours
sur les remontées mécaniques.

HOTEL TOURBILLON, 1912 OVRONNAZ
Tél. (027) 8 79 66.

Coupon de demande d'information

Nom :

Prénom :

Adresse :

Une Merveille de la nature
**5 millions
d'Amandiers
en fleurs**
sous le ciel éternellement bleu de
MAJORQUE
vols spéciaux par avion Jet

4-11 mars
11-18 mars
18-25 mars

1 semaine Fr. 250.—

au départ de Genève et Fr. 270.—
au départ de Bâle/Zurich y compris
avion, transferts aux Hôtels et 7 jours
de pension complète

UNIVERSAL AIR TOURS BALE
Steinenvorstadt 40 Téléphone 061 / 2215 44

PEAUX DE DÉCORATION

— housses pour
sièges de
voitures.

Mme Wagner,
Pain-Blanc 17,
Serrières.
Tél. 31 53 67.

Mieux
VOIR
c'est
**VOIR
RABUS**



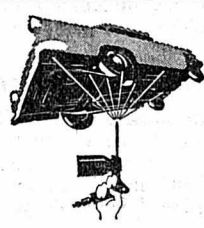
Devenez votre propre patron

en acquérant un magasin prêt à l'emploi à

SION, BRIGUE et NEUCHÂTEL

— bon rendement garanti
— introduction dans la branche par notre personnel
spécialisé

Devenez le propriétaire d'un magasin sans concurrence
et écrivez sous chiffres PA 301383, à
Publicitas, 1002 Lausanne.



**Tectyl
VALVOLINE**

protège
votre voiture
de la rouille

pour longtemps.
Faites confiance au
spécialiste

CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

Privé cherche

Fr. 20.000.—

Adresser offres écrites à JR 370 au
bureau du journal.



Timbres caoutchouc
vite bien faits à
la papeterie
Reymond,
5, Saint-Honoré,
Neuchâtel.

Pour le ski



Télésiège
Schwandfeldspitz
● Skilift Tschenten
● Télésiège Möser
FAN, 25.11.

Machines à laver

marques suisses
100% automatiques,
neuves, légèrement
griffées ou défranchées,
avec ou
sans fixation.
A céder à très très
bas prix, avec
garantie d'usine.
Pose, installation et
service après-vente
assurés par nos
monteurs.

MAGIC,
av. de la Harpe 21,
Lausanne.
Tél. 27 84 10.

Pour aider
une jeune maman
veuve, 5 enfants, de
4 à 14 ans (filles
et garçons),
je cherche

habits toutes saisons

inutilisés.
Maman, taille 44.
Tél. (066) 71 18 29.

KRONE

extro



Fr. 1.70

extro

légère

KRONE

RABAIS de 20 et 30 %

sur tous les articles en magasin

- 1 salon Régence
- 1 salon Louis XVI
- 1 salon Louis XIII
- 2 paires de fauteuils Louis XV
- 1 paire de fauteuils Louis XVI
- 1 paire de bergères Louis XVI
- 2 paires de fauteuils Régence
- 1 table demi-lune
- 1 buffet Louis XV rustique
- 2 lits, col de cygne
commodes, + petits bureaux
- 1 table ronde Louis XVI, acajou et 6 chaises
- 2 meubles pour télévision
- divers petits meubles et coupons de tissu

Miorini tapissier

tapissier-décorateur

Chavannes 12, Neuchâtel Tél. 25 43 18

airtour
suisse

Majorque
6 jours **198.—**
dès Fr.

**Costa
de la Luz**
15 jours **523.—**
dès Fr.

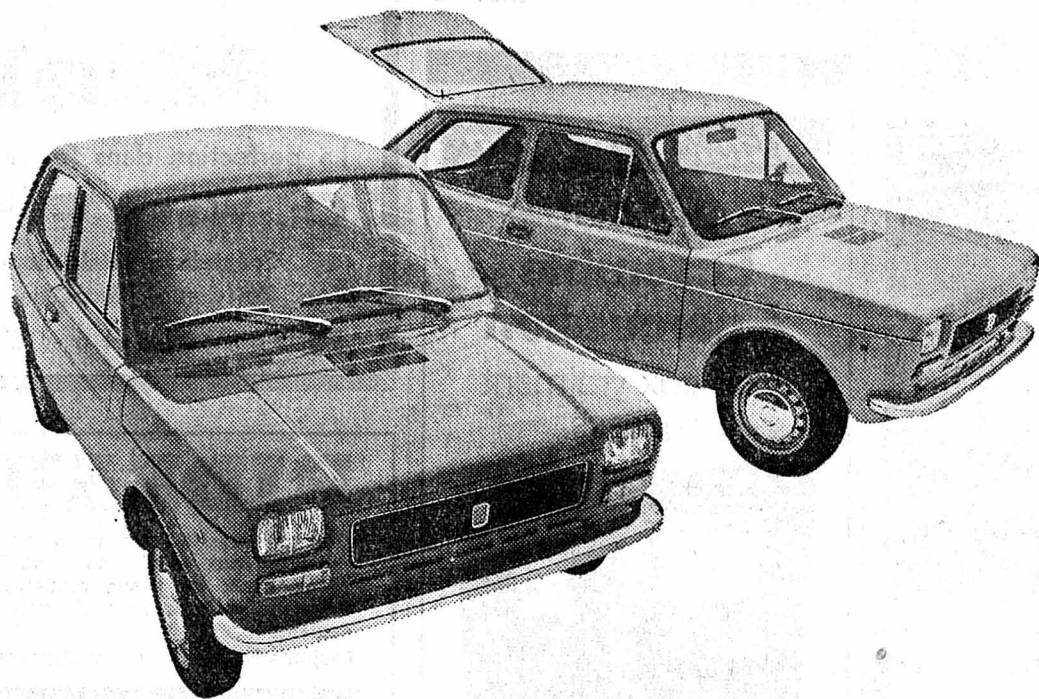
Rhodes
8 jours **637.—**
dès Fr.

wagons-lits
COOK

Votre agence
de voyage

Neuchâtel : place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

**Si vous trouvez
une voiture aussi spacieuse,
compacte et rapide au même prix
que la Fiat 127:
nous vous l'offrons.**



Voici sa carte d'identité: longueur: 359,5 cm, largeur: 152,7 cm, moteur: 47 CV (DIN). Prix: Fr. 7950.—*

Pour l'espace intérieur, n'importe quel concessionnaire Fiat vous montrera en détail combien la 127 offre de place pour les jambes, la tête, les coudes.

Et pendant que vous y êtes essayez donc la voiture. Vous verrez... vous verrez comme elle accélère, comme elle s'arrête avec ses freins à disque, comme elle se laisse manier grâce à ses 4 roues à suspension indépendante, à sa traction avant et à ses pneus à carcasse radiale. Si vous essayez la «3-portes», vous verrez le nombre de bagages que l'on peut mettre dans un espace de 1000 dm³.

Franchement, nous ne pensons pas risquer beaucoup en vous faisant cette offre, car les experts qui ont attribué à la 127 4 prix internationaux, n'ont rien trouvé de comparable.

Le financement Sava vous facilitera l'achat de la Fiat 127. Les Agents Fiat se feront un plaisir de vous fournir tous les renseignements sur ce moyen actuel et de vous proposer un essai de la voiture.

*Forfait pour transport et livraison Fr. 50.—

FIAT
La voiture la plus vendue en Europe.

53

PSYCHOLOGIE

L'Académie de psychologie appliquée à Zurich organise en Suisse romande un enseignement de psychologie pour adultes. Un nouveau semestre de cours en petits groupes ayant lieu le samedi débutera le 3 mars à Lausanne (psychologie générale, psychanalyse, psychologie junglienne, etc.). En outre, notre cours par correspondance offre une introduction sérieuse à la psychologie moderne. Notre institut délivre une attestation d'études ainsi qu'un diplôme. Veuillez demander notre documentation détaillée au Secrétariat romand, Markstrasse 20, 8006 Zurich. Tél. (01) 60 28 19, entre 10 et 14 heures.

**HÔTEL PATTUS
SAINT-AUBIN
RÉOUVERTURE
VENDREDI**

A la brasserie, ses assiettes à Fr. 4.50, 5.— et 5.50

Pas de jour de fermeture

Tél. (038) 55 27 22

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre, pour cause de départ, **Opel Kadett**

1,2 l Spécial, 1972, rouge, 17.000 km. Prix à discuter. Tél. 41 15 52, le matin.

A vendre **NSU TT** modèle 1966, non accidentée. Prix à discuter.

Tél. (038) 24 61 49, à partir de 20 heures.

A vendre **AUSTIN 850** modèle 1966, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre **vélocycleur** Maxi-Punch.

Tél. (038) 33 54 66.

Demande à acheter **petite voiture**

(Mini, Fiat 850, Simca 1000). Bas prix. Urgent. Tél. (038) 25 89 89.

A vendre **AUSTIN 1100**

Bon état, 1968, 80.000 km, 2100 fr. Tél. (038) 47 14 46.

A vendre **Alfa Romeo**

GT 1300 Junior blanche, radio, très belle, expertisée. Fr. 4500.—. Tél. 31 10 43, après 19 heures.

**OCCASIONS
EXPERTISÉES**

ALFA ROMEO 1750, 1969 ; **AUDI 75 L**, 1967 ; **DATSUN 1800**, 1970 ; **MORRIS 1100**, 1964 ; **SUNBEAM IMP Sp.**, 1970 ; **VW 1600 L**, 1968 ; **GARAGE M. BARDO**, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42. Tél. (038) 24 18 44.

A vendre pour cause de départ, **OPEL 1700**

Prix à discuter. Tél. 24 57 61, entre 11 h 30 et 12 h, le soir 18 heures.

**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

AUSTIN 1100
Limousine 5 places, 4 portes - 1966. Traction avant. Expertisée. Fr. 1900.—. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

**OCCASION UNIQUE
AUTOBIANCHI A 111**

de première main, 1971, blanche, 36.000 km. **GARAGE M. BARDO** Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **OPEL KADETT RALLYE 1900**

1970, 64.000 km, bleu métallisé, pont autobloquant, glace arrière chauffante, radio, voiture soignée, expertisée. Prix intéressant. **Garage de l'Avenir**, agence Mazda, Progrès 92, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

Centre de récupération de véhicules

hors d'usage

**OUVERT
SANS INTERRUPTION**

PREND GRATUITEMENT tous les véhicules et toute la ferraille rendus sur chantier de la Rincieure.

ANKER, SAVAGNIER, route Valangin - Dombresson. Tél. (038) 53 26 76.

A vendre **SIMCA 1000 Spéciale**

6,5 CV, 1972, 5900 km, or métallisé, voiture à l'état de neuf, expertisée. Prix intéressant. **GARAGE DE L'AVENIR**, agence Mazda, Progrès 92, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

**OCCASIONS
EXPERTISÉES
ET GARANTIE**

PEUGEOT 204 Luxe	verte,	1969
PEUGEOT 204 Luxe	beige,	1972 52.000 km
PEUGEOT 304	beige,	1971 28.000 km
PEUGEOT 304	bleue,	1971 45.000 km
PEUGEOT 404	turquoise,	1963
PEUGEOT 404 Inj.	pastel,	1967
PEUGEOT 404	verte,	1970 80.000 km
PEUGEOT 404	beige,	1967 64.000 km
PEUGEOT 404 Cpé	gris mét.	1967 63.000 km
PEUGEOT 404	pastel,	1968
PEUGEOT 504	beige,	1970 48.000 km
PEUGEOT 504, 2 lit.	blanche,	1972 28.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

**M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT**

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

**GARAGE DE LA CÔTE S.A.
PESEUX**

**OCCASIONS
de la semaine**

Exposition permanente à PESEUX ET COLOMBIER

En stock, voitures contrôlées, soignées, expertisées, prêtes à la mise en circulation :

Ford Capri GT XLR ,	1970
Ford 17 M ,	modèles 1967 et 1968
Ford Taunus Coupé 15 M ,	1968
Toyota Crown 2300 ,	1970
Simca 1000 ,	1970
Fiat Coupé 850 Spécial ,	1972
Fiat Break 124, Station	1971
Sunbeam Imp Coupé ,	1968
Simca 1501 LS ,	1967
Simca 1301 GL ,	1968
VW 11 1302 S ,	1971
Simca 1501 Spécial GLS ,	1968
Renault 10 ,	1968

et une quantité d'autres voitures à partir de Fr. 1000.— à 2000.—.

Tél. (038) 41 10 85 ou 31 23 85

Poissons frais
recommandés cette semaine

Bondelles entières
Filets de palée
Brochets entiers ou en tranches

Lehnherr frères
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Place des Halles — Neuchâtel

Votre électricien

Vuillomenet & C^o S.A.
ELECTRICITÉ — TÉLÉPHONES
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

PARQUET SOL
Philippin & Rognon

**PARQUET LINOLÉUMS
PLASTIQUES**

Ponçage
Imprégnation
Réparation

TAPIS DE FONDS
tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting
Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

**OCCASION UNIQUE
AUTOBIANCHI A 111**
de première main, 1971, blanche, 36.000 km. **GARAGE M. BARDO** Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **OPEL KADETT RALLYE 1900**
1970, 64.000 km, bleu métallisé, pont autobloquant, glace arrière chauffante, radio, voiture soignée, expertisée. Prix intéressant. **Garage de l'Avenir**, agence Mazda, Progrès 92, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 18 01.

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman
par
DENISE NOEL

Pour les échanger contre des devises italiennes, elle eût dû, preuve d'identité à l'appui, apposer sur eux, une seconde fois, sa signature. C'était un samedi. Les banques étaient fermées jusqu'au mardi suivant. Pour qu'elle couchât sous un toit, il fallait que l'hôtelier acceptât d'être payé en argent français. Or, le change qui n'eût soulevé aucune difficulté dans un palace, devenait problématique dans l'établissement de dernière catégorie auquel elle pouvait prétendre avec un si modeste pécule.

Elle décida de se mettre sans attendre en quête d'un gîte.

XXX

Venise a la forme d'une botte courte, à tige évasée, tranchée en son milieu par la double boucle du Grand Canal et allongée d'est en ouest sur la lagune. De la grande artère liquide, partent de nombreux canaux ; les rii qui, en se ramifiant, transforment la cité en une multitude d'îlots reliés entre eux par des ponts en dos d'âne. Les rues, étroites, dallées, sans trottoirs, qui prolongent ces arches, semblent n'avoir d'autre but que d'égarer l'imprudent voyageur qui s'y aventure.

Après avoir parcouru quelques kilomètres de ruelles, Lise,

TALLANDIER

qui avait pourtant soigneusement étudié le plan de la ville, s'aperçut que sa science, pas plus que son sens habituel de l'orientation, ne lui étaient d'aucun secours. Elle avait l'impression d'errer dans un labyrinthe, passant plusieurs fois devant les mêmes églises, débouchant sur la lagune alors qu'elle croyait avancer parallèlement au Grand Canal. La fatigue s'ajoutant à son irritation, elle maudissait Venise et tous ceux qui en chantaient les attraits.

Pourtant, en évitant les rues commerçantes, bondées de touristes, elle découvrait des quartiers qui, n'ayant pas changé depuis plusieurs siècles, vivent encore au rythme du Moyen âge. Les bambini jouent dans des ruelles qu'animent seulement des échoppes d'artisans. Les commères pérorant autour de pittoresques fontaines à larges vasques, au milieu de petites places qui évoquent des scènes de théâtre. Les maisons, agglutinées les unes aux autres, s'ornent souvent d'un loggia ou d'un balcon fleuris et leurs pignons, crépis de rose, se reflètent dans l'eau d'un rio juste assez large pour le passage d'une gondole.

Mais, résolument, Lise se cuirassait contre la poésie qui s'offrait à elle. Décidée à ne considérer que le revers de la médaille, elle trouvait les ruelles étouffantes et les marmots brailards et encombrants. Des maisons, elle n'apercevait que le linge qui pendait aux fenêtres et la lèpre des murs rongés par l'humidité. Avec leur sinistre couleur noire, les gondoles prenaient à ses yeux une allure de char funèbre. Des canaux, elle ne voyait que les débris qui flottaient à leur surface et les transformaient en égouts malodorants.

Dans ces quartiers populaires, situés en dehors des pôles d'attraction de la ville, il n'existe pas d'hôtel. Ceux qu'elle avait aperçus aux environs de la gare lui avaient semblé trop luxueux pour ses possibilités financières.

Sur une campiella (petite place), elle demanda à un groupe de femmes si, à leur connaissance, il existait des chambres à louer. Aussitôt, elle fut entourée par un essaim bourdonnant. Des camère libres ? Mais il y en avait dans toutes les maisons. La signorina n'avait que l'embaras du choix. C'était à qui lui offrait la plus grande chambre, la plus belle, la plus joliment meublée. Naturellement, toutes étaient molto con-

fortevole (très confortables) et offraient une vista amena (vue agréable).

Portée, poussée, tiraillée par le flot des matrones, Lise grimpa des escaliers vermoulus et visita des pièces qui ne pouvaient prétendre au titre de chambre que par le lit boiteux qu'elles contenaient. Le confort se réduisait à une cuvette. La vue, au mur fatigué de la maison d'en face.

Cependant, comme le jour déclinait, il fallait que Lise prit une décision. Elle finit par accepter, chez la signora Carmelina, un gîte qui, pour rudimentaire qu'il fût, avait au moins le mérite d'être propre. Le prix pour la nuit était celui d'un hôtel trois étoiles.

— Puisque vous n'avez pas de valise, remarqua la logeuse d'un air soupçonneux, il faut payer d'avance.

Un des billets français fut empoché, mais après avoir été examiné avec tant de méfiance que Lise faillit renoncer à mettre cette nuit-là un toit au-dessus de sa tête. Seule la crainte de se retrouver aux prises avec les véhéments commères qui attendaient sa décision dans la ruelle la retint d'envoyer la signora Carmelina à tous les diables.

Elle repéra soigneusement l'endroit de sa tanière puis, guidée par un jeune garçon, elle se dirigea vers le Grand Canal. Elle voulait découvrir avant la nuit le palais des Grazzini.

Une demi-heure plus tard, accoudée à la balustrade du pont du Rialto, face aux orgueilleuses façades qui jaillissent de « la plus belle voie d'eau du monde », Lise, sur le conseil de Bettina qui connaissait bien Venise, comptait les demeures à partir du pont pour identifier avec certitude celle de Luigi Grazzini.

Au rez-de-chaussée, un portail à colonnes s'ouvrait directement sur l'eau. Au premier, une galerie à arcatures, d'un gothique flamboyant mélangé d'arabe, courait d'un angle à l'autre de la façade. Le second étage était percé de huit fenêtres ovales, hautes et étroites comme des baies d'église. Un toit de tuiles roses, à quatre pans, coiffait l'édifice dont les cheminées coniques s'élevaient curieusement vers le ciel.

Devant le porche, les pieux fichés dans l'eau et destinés à attacher les embarcations, avaient été fraîchement repeints

en blanc torsadé de bleu ; la pomme de pin qui les surmontait brillait de toute sa dorure neuve. C'était bien la seule note pimpante de ce palais ; aussi, par contraste, la décrépitude des murs n'en était-elle que plus apparente : l'enduit ocre qui les fardait s'écaillait en larges plaques et ces blessures mettaient à nu la pierre grisâtre, rongée par l'humidité.

Un rio à droite, une ruelle à gauche, isolaient le palais Grazzini des autres demeures. Et pour signifier à celles-ci son dédain, il avait muré les fenêtres de son pignon sur la ruelle. Les fines arcatures de marbre ne soulignaient plus imprégnée de mystères, se dégageait une impression qui, dépassant la tristesse, allait jusqu'au malaise.

Les remous, provoqués par l'incessant va-et-vient des vaporetti et des motoscafi, découvriraient les marches d'un perron semi-circulaire, maintenant submergé et verdi d'algues. Au fil des siècles, le palais s'était lentement enfoncé dans la vase. L'eau affleurait le rez-de-chaussée. Lise se demanda si le porche, sur le canal, s'ouvrait encore. C'est alors qu'elle eut la curiosité de connaître l'autre façade de la maison, celle qui, donnant sur une rue parallèle à la voie d'eau, accueillait habituellement l'amphitryon.

Elle descendit rapidement les marches du Rialto, sans un regard pour les boutiques construites sur les deux pentes du pont. Qui avait écrit qu'à Venise les palais s'embrasaient dans l'or du couchant ? Le crépuscule noyait la ville, mais sans gloire et sans flamboiemment. A présent, toutes les maisons s'encapuchonnaient d'une ombre grise, gluante d'humidité.

Dans la rue qui desservait l'arrière-corps des constructions érigées sur le Grand Canal, Lise hésita. Elle n'avait plus de jalons pour définir avec exactitude laquelle de ces demeures appartenait au comte Grazzini. Des bâtiments adjacents en rompaient l'alignement. D'autre part, alors que les façades sur l'eau étaient ajourées de loggias, embellies de dentelles de pierre ou de colonnes de marbre, celles qui donnaient sur la rue affichaient une austérité qui les rendaient toutes uniformes. Seuls, les portails sculptés conservaient une certaine magnificence, mais, comme la plupart d'entre eux étaient gothiques, ils ne fournissaient à Lise aucun repère.

(A suivre)

Tout le monde en parle !

Dans le plus grand centre de l'ameublement
du canton de Neuchâtel

NOUVEAU DÉPARTEMENT

RIDEAUX-TAPIS DE FOND



NOUVEAU :
une formule jeune et révolutionnaire :
le rideau « PRÊT À POSER »

Des milliers de rideaux modernes et de style présentés dans une véritable « boutique » digne des plus grandes villes

Pour chaque pièce, la moquette ou le tapis assortis...

Nos spécialistes se réjouissent de vous conseiller dans une ambiance « MEUBLES MEYER »

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

HÔTEL DES MARTINETS

Centre sportif des Plans-sur-Bex

A. PITTET, directeur Tél. (025) 5 94 61

Même direction : Auberge du Pont-de-Nant (fermé l'hiver) et Café-Restaurant l'Argentine.

Hiver : haut lieu du ski de fond, pistes entretenues en permanence, ski alpin (deux téléskis), ski de printemps, accès rapide et facile aux stations environnantes (Villars, Champéry, etc.).

Accès : Route Bex - Les Plans très facile, ouverte toute l'année, service régulier d'autobus postal.

L'hôtel des Martinets peut recevoir 140 personnes (70 en dortoirs - 70 lits) avec douches et bains. Repas à partir de Fr. 7.—.

Pension complète en dortoir Fr. 28.— - groupes (10 et plus) Fr. 23.—.
Pension complète en chambre Fr. 40.—.

DÉMÉNAGEMENTS-TRANSPORTS

JORNOD

NEUCHÂTEL - Tél. 24 21 01

Colombier - Hôtel du Cheval-Blanc

Vendredi 9 février, dès 19 h 45

Grand loto non-stop

F.-C. COLOMBIER - VÉTÉRANS

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

CE SOIR

VERS 18.55 H.
TÉLÉSPOT
SUR
LE SKI DE FOND!

WISSEL KÄLIN MONTRERA

à tous ceux
qui voudraient se mettre sérieusement
au ski de fond
comment s'y prendre.



Black & Decker

L'imbattable
Ensemble
à percussion
à un prix vraiment
sensass



119.-

Perceuse DN 70 extrapoussante;
mandrin de 10 mm;
moteur robuste de 370 W;
accessoire à percussion D 968;
livrées en coffret pratique.

12 mois de garantie totale

Jamais encore percer à percussion
à été si bon marché!

Quincaillerie H. Baillod
Neuchâtel - Bassin 4 - Tél. 25 43 21

Haefliger & Kaeser S.A.
Neuchâtel - Ch. des Mulets 3
Tél. 21 11 21

Quincaillerie Lorimier
Colombier - Tél. 41 33 54

Quincaillerie de la Côte
Pesex - Route de Neuchâtel 12
Tél. 31 12 43

VACANCES BLANCHES du 8 janvier
au 8 avril 1973

La Tzoumaz Les Mayens-de-Riddes
altitude 1500 m - accès par la route - Station intégrée dans
les installations de Téléverbier.

7 JOURS Fr. 298.—

forfait pension complète - logement - école de ski.
Remontées mécaniques Tzoumaz et Verbier.

Hôtel Beau-Sita	tél. (027) 8 73 90	Pension Les Fougères	tél. (027) 8 79 60
Hôtel Edelweiss	tél. (027) 8 74 73	Ecole ski-sport,	
Pension Le Central	tél. (027) 8 71 02	tél. (027) 8 82 09	
Office du Tourisme	tél. (027) 8 84 92	Service postal	tél. (027) 8 71 67

Pour bien commencer l'année

laver

automatiquement

le linge et la vaisselle, c'est si

facile !

avec

Miele

La perfection dans le détail

Ch. Waag - Neuchâtel

Spécialiste Miele depuis 40 ans

Révision - Pièces de rechange

Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 25 29 14

RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos
RIDEAUX aux meilleures conditions : splendide et
grand choix de tissus modernes et de style.
Présentation à domicile de nos collections, le soir
également.

Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

Benoit

Magasin : Mallefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits
déjà accordés

rapide—discret
simple



Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Bananes

de 1ère qualité



Par suite de la baisse du cours du dollar et grâce au contrat avantageux conclu par la Migros pour l'achat de bananes, des économies appréciables ont pu être réalisées, dont nous faisons bénéficier nos clients sous forme d'une action spéciale.

Offre spéciale 1kg
MIGROS

8 au 17 février

1.20

seulement
au lieu de 1.50

maintenant surtout

Les bananes s'achètent à la

MIGROS

OSS 117 A L'ECOLE

RÉSUMÉ : Tandis que le magnétophone débite le récit de Raymaker, Hubert Bonisseur de la Bath se fait transformer le visage.

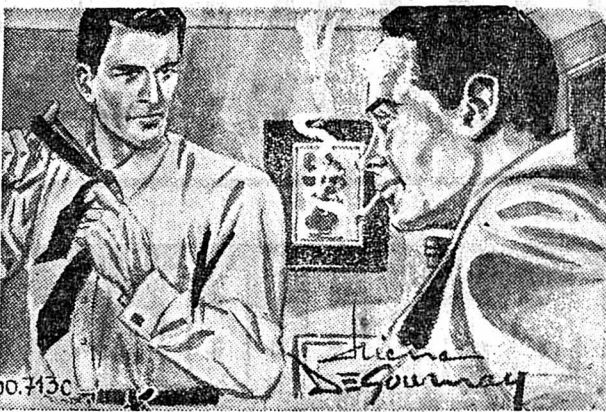
L'homme à la paire de gants



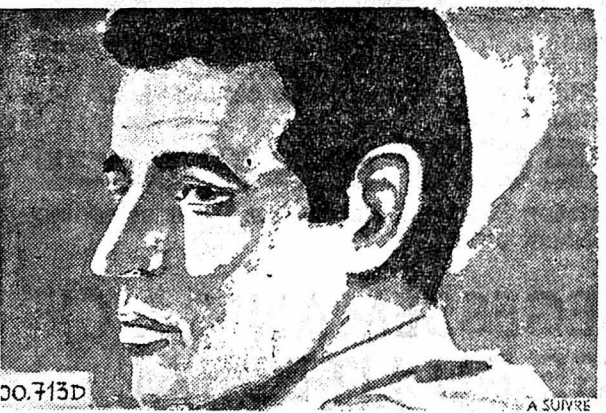
Le Dr Carter s'en alla, et Johnson enferma à clef Raymaker dans le bureau de Joe Mac Dougal. Il rejoignit Hubert dans la chambre du détective : « Un as, le doc ! dit-il. On vous prendrait pour le frère de notre type... » Hubert s'examinait dans le miroir du lavabo, promenant prudemment ses doigts sur son visage modifié. « Il s'est passé quelque chose chez Raymaker », reprit Johnson. « Ils ont tué la petite brune ? » demanda Hubert.



« Non, dit Johnson. Mais elle a eu un cauchemar. » — « Ah ? » — « Oui. Un homme qui ressemblait beaucoup à celui qui a proposé à Raymaker de partir en Russie. » — « Ah ? » fit encore Hubert. « Mais un fantôme ne laisse pas derrière lui une paire de gants et une lampe électrique. » Hubert continuait d'étudier son visage dans le miroir. « Des empreintes, sur la lampe ? » s'enquit-il. « On les examine au labo. Et on interroge Helen Haigh, qui s'est amenée dans l'appartement. »



Hubert se retourna : « Tiens ! Qu'est-ce qu'elle faisait là ? » — « Elle dit que c'est Raymaker qui lui a téléphoné d'y venir. » — « A quelle heure ? » — « A l'heure qu'elle indique, Raymaker était avec nous. » — « Alors, dit Hubert c'est le type à la paire de gants ? » — « C'est ce qu'on suppose. » — « C'est clair comme le jour il a voulu réunir les deux femmes pour les tuer, afin de faire disparaître les témoins en s'arrangeant pour qu'on croie à une crise de jalousie. »



« C'est ce qu'on pense au bureau, dit Johnson. Les deux femmes vont être relâchées. Sous surveillance naturelle. » — « Et Raymaker ? Il faut le mettre au réfrigérateur tant que je ne serai pas rentré ! » recommanda Hubert. « Difficile. » — « Pourquoi ? » — « Le FBI travaille dans la légalité. » — « Une différence de plus avec la CIA ? » retourna Hubert qui se regarda une nouvelle fois dans le miroir. « J'ai affaire au type à la paire de gants il verra bien que je ne suis pas Raymaker » fit-il observer à air soucieux.

Demain : L'enveloppe brune

HOROSCOPE

Journée délicate pour les entreprises sérieuses et les accords commerciaux. Par contre les jeux et divertissements seront favorisés mais surtout en soirée.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront attirés par la nature ; ce seront de grands rêveurs, artistes et bohèmes.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Continuez votre traitement. Amour : Ne reprochez pas à l'être aimé son passé. Affaires : Vos efforts commencent à porter leurs fruits.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ne négligez pas les petites blessures. Amour : N'attachez pas d'importance aux ragots. Affaires : Sachez vous organiser.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Redoublez de prudence au volant. Amour : Vous vous sentirez exubérant, joyeux. Affaires : Occasions d'augmenter vos revenus.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Prenez davantage de temps pour manger. Amour : Exprimez nettement ce que vous souhaitez. Affaires : Ne mettez pas en doute la parole de vos interlocuteurs.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne négligez pas vos petits maux. Amour : Devant une querelle, gardez votre calme. Affaires : Soyez prudent dans le domaine financier.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Vous mangez beaucoup trop d'œufs. Amour : N'abusez pas de la bonne volonté de votre entourage. Affaires : Exposez franchement vos idées.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Vous vous sentez fatigué, nerveux. Amour : Laissez mûrir les événements. Affaires : Ne donnez pas une réponse à la hâte.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Soignez sérieusement vos oreilles. Amour : On cherchera à nuire à votre réputation. Affaires : Entrez vos démarches rapidement.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Ne faites pas d'excès de nourriture. Amour : Votre moral est à zéro, chassez vos idées noires. Affaires : Menez votre travail avec sagesse.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Votre cœur est à ménager. Amour : Ne vous mêlez pas à des discussions d'intérêts. Affaires : Soyez prudent en affaires.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Profitez de votre temps libre pour dormir. Amour : Satisfactions dans votre foyer. Affaires : Tenez compte des avertissements.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Ne vous laissez pas griser par la vitesse. Amour : Mesurez vos propos. Affaires : Respectez scrupuleusement votre planning.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Pommes vapeur
Salade
Chaussons aux pommes

LE PLAT DU JOUR :

Colin en beignets

Préparez par avance votre pâte à beignets. Puis faites cuire le colin au court-bouillon. Laissez cuire à feu doux 8 à 10 minutes après que l'eau a commencé à bouillir. Retirez alors le colin et lorsqu'il est froid, coupez-le en petits dés. Enrobez chaque morceau de pâte et, à l'aide d'une cuiller, plongez le tout dans l'huile très chaude. Au fur et à mesure que les beignets prennent une belle teinte dorée, retirez de la friture, toujours maintenue à une forte température, et déposez sur un plat tenu au chaud.

Ces beignets doivent être mangés très chauds, afin de conserver toute leur saveur croustillante. Qualités et inconvénients du colin : c'était autrefois un poisson peu apprécié et très bon marché. Son prix a monté en flèche depuis 20 ans, en même temps que l'habitude d'en manger est entrée dans les mœurs. Dans les grands diners le colin (ou merlan) a pris la place du bar et du saumon très coûteux, mais il ne le vaut pas. Sa chair est blanche, n'a pas d'arêtes et il est léger et facile à digérer. On peut seulement lui reprocher un certain manque de goût. Il faut donc l'accompagner d'une sauce bien relevée, béarnaise ou beurre blanc par exemple.

Des petits nettoyages très utiles

Les poêlons en verre peuvent être lavés en même temps que le restant de la vaisselle. Ils ne sont pas abîmés par les aliments. Pour les aliments brûlés employez une éponge plastique ou de la laine d'acier, mais avant cela laissez tremper dans de l'eau additionnée de bicarbonate de soude pour essayer de ramollir les aliments collés. Les ustensiles de bois doivent être lavés, rincés, séchés et mis dans un endroit aéré dès que vous avez fini de vous en servir. Ne pas les laisser tremper trop longtemps dans l'eau. Pour les planches à découper imprégnées d'une odeur d'oignon ou d'ail, employez de l'eau et du bicarbonate de soude.

La cellulite : une maladie ?

Oui, mais plus qu'un danger c'est une gêne pour l'organisme. Une femme qui en est atteinte se sentira davantage fatiguée qu'une autre. Pourquoi ? parce que sa circulation lymphatique étant ralentie elle aura du mal à éliminer les déchets de son organisme. Tous les spécialistes disent que les femmes cellulitiques se plaignent énormément de fatigue.

Comment reconnaître une cellulite ?

On ne peut pas se tromper : saisissez un morceau de peau si celle-ci ne se « décolle » pas bien et si vous sentez une espèce de masse, capitonnée dans la profondeur et qui fait mal (la peau d'orange) c'est bien la cellulite.

Le chauffage par le sol et le mal de jambes

Depuis quelque temps, les médecins sont consultés, en hiver, par nombre de femmes qui souffrent des jambes. Leurs troubles, constitués en peu de temps, ne sont causés ni par une déficience hormonale, ni par une déficience circulatoire. Après de longs recouplements on en a découvert la cause : le chauffage par le sol.

En effet, il passe dans les tuyaux de l'eau atteignant jusqu'à 80° d'autant plus chaude que l'étage est moins élevé et les membres inférieurs congestionnés en permanence, réagissent par des ennuis circulatoires variés ; les jambes et les chevilles s'inflent, les varices s'aggravent, celles qui ont été soignées récidivent. Le chauffage par le sol provoque aussi divers maux des oreilles et de la plante des pieds, sans compter les maux de tête. La solution serait de faire poser dans les appartements des revêtements de sol isolants. En attendant, portez chez vous des socques à semelles de bois, elles vous isoleront suffisamment.

A méditer

Les hommes faibles passent leur vie entre le tort et le repentir BOILEAU

CARNET DU JOUR

EXPOSITIONS — Musée d'ethnographie :

Exposition Pologne, théâtre et société. Musée d'art et d'histoire : Exposition Picasso. Galerie des Amis des arts : Exposition Tram Phuc Duyen. Galerie Ditesheim : Exposition Ya'akov Bousidan. Hall du Collège latin : Exposition de reliures anciennes et modernes. Centre culturel neuchâtelois : Dès 13 h 30, Espace-caméra.

TOURISME — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS — Palace : 15 h et 20 h 30, L'Attentat 16 ans. Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Grand Blond avec une chaussure noire. 16 ans. 2me semaine. Rex : 15 h et 20 h 45, Sexy-Girls au pair ! 18 ans. Studio : 15 h et 20 h 30, Le Convoi sauvage 16 ans. Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Fellini Roma. 16 ans. 3me semaine. Apollo : 14 h 15 et 20 h, Le Parrain. 16 ans. 3me semaine. 17 h 30, L'Affaire Mattei. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escalé jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h. Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Art précolombien : Mexique, Guatemala, Equateur et Pérou. Galerie Numaga II : Marca-Relli, collages et peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le Dégaméron.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, L'Astragale. Galerie 2016 : Hugo Schumacher, Zurich, peintures, sérigraphies et dessins.

MARIN

Cafignon : Marca Jurt, peintures et dessins.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 Feu vert
18.30 (C) Le courrier romand
19.00 (C) Le Temps de vivre... le temps d'aimer
19.15 (C) Un jour, une heure
20.15 Temps présent
21.35 La voix au chapitre
22.00 (C) Patinage artistique
23.00 env. Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 Lecture d'un poème
18.15 Culture pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Reportage de Berne
19.30 (C) L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Ce soir depuis Beinwil am See
21.50 Téléjournal
22.00 (C) Championnats européens de patinage artistique à Cologne

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Habits noirs
20.30 Les Nuits de la colère
22.10 Les femmes aussi
23.10 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Match contre la vie
16.00 Fin

17.30 (N) Télévision scolaire
18.00 (C) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Cadet Rousselle
21.40 (C) Les Gens de Mogador
22.40 (C) Presto
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
9.10 Fine
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 (C) New-York
19.50 (C) Situazione e testimonianze
20.20 Telegiornale
20.40 Video 15
21.40 (C) Patingaggio artistico
23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'émancipation de la femme. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, brigade spéciale. 21.15, patinage artistique. 23 h, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18.05, plaque tournante. 18.35, les trois associés. 19.10, nuit sans lendemain. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, parade des vedettes. 21.45, le signe « D ». 22.30, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous. 6 h, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 16.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Reine Christine. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir et revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Tête de Turc. 20.30, discanalyse. 21.30, La Bêtisation, pièce d'Anne-Lise Grobéty. 22 h, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations. 8.15, d'une parole à l'autre. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, le vrai visage de Lamartine. 11.30, l'art choré. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, cinémagazine. 20.30, écrit sur l'onde. 20.30, visages. 21.20, musique pour les poètes. 21.45, poésie universelle. 22.30, plein feu sur l'opéra. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.25, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope parisien. 9.30, disques des auditeurs. 11.05, l'orchestre de la radio. 12 h, musique récréative. 12.30, rendez-vous de midi. 14 h, la littérature enfantine. 14.30, musique populaire du Maroc et du Japon. 15.05, de maison en maison. 16.05, causeries. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, concert populaire, jeu musical d'H. Berté sur des thèmes de Schubert. 21.30, impérialisme et anticolonialisme. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Pour être à la mode, votre auto doit être bleue ou verte

En 1965, les modistes de la voiture américaine avaient proposé le blanc et le crème comme couleurs dominantes des carrosseries, choix que les usagers avaient ratifié. Puis ce fut la mode des teintes pastels. Pour 1973 les couturiers des automobiles proposent à leur clientèle une centaine de coloris différents où dominent les verts et les bleus intenses, les couleurs bronzées et argentées de 1972 n'ayant pas eu le succès escompté auprès des automobilistes. (IC)

MOTS CROISÉS

Problème No 934

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Trouver à redire. 2. Consommés. — Fait la joie d'un berger. 3. Envoi de dragées. — Fait la joie d'un berger. 4. Apparition. 5. Sur une face du toton. — Se fixe sur une monture. — Pronom. 6. Pays de l'ancienne Asie Mineure. — Economiste français. 7. Butée. — Maritime, il est sur la terre. 8. Participe. — Qui n'est donc pas nue, en parlant d'une partie du corps. 9. Rigolos. 10. Composé de petits grains. — Sur la Dendre.

VERTICALEMENT

1. Action de reprendre. — Abréviations. 2. Lourd quand il est grenu. — Repas. 3. Demeure d'un ministre. — Qui vient d'arriver. 4. Participe. — Manifeste ouvertement. — Ce qu'il dit est répété. 5. Unique. — Empêche un vol. 6. Particule électrisée. — Des flâneurs le battent. 7. Chef-lieu. — L'une des protéines du sang. 8. Vit sur un pied. — Préfixe. 9. Eperons. — Côté de l'horizon. 10. Sa peau est tachetée.

Solution du No 933

1	D	E	C	A	P	S	U	L	E	R
2	E	E	P	O	U	S	E	R	A	
3	D	E	N	T	C	I	S	P		
4	A	M	I	B	E	N	E	I		
5	L	E	S	T	E	E	M	M	A	
6	E	T	E	R	G	B	A	T		
7	T	E	N	T	A	C	U	L	E	
8	P	E	S	T	R	H	E	A		
9	O	U	T	A	R	D	E	D	U	
10	U	R	S	T	E	R	N	E	S	



REX dès aujourd'hui
PARLÉ FRANÇAIS ★ SEXYCOLOR ★ DÈS 18 ANS

Sexy-Girls au pair!

APRÈS 4 SEMAINES DE TRIOMPHE A LAUSANNE, VOICI, CRUES, NUES ET SANS FARD, DE NOUVELLES ET CROUSTILLEUSES AVENTURES ÉROTIQUES DE 4 JEUNES FILLES A LONDRES!

BIO 27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88
3^{me} SEMAINE

Jeudi - vendredi et mardi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi et dimanche 14 h 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

En couleurs DÈS 16 ANS

UN TOUT GRAND FILM

ROME VUE PAR FELLINI

1^{re} VISION

« La Rome de sa jeunesse et celle d'aujourd'hui, ses souvenirs de classe et de bordel et ses farces énormes... Il y a aussi les trattorias, les petites places, tout ce petit monde qui bouffe, qui gueule, qui rigole pendant que les musiciens ambulants grattent leurs guitares... Oui, que c'est beau Rome. Et qu'il est beau le film de Fellini. » MICHEL DURAN

FELLINI ROMA

GEORGES BRATSCHI: « Il faut voir ce film à part, qui possède la variété de LA DOLCE VITA, du SATYRICON et des CLOWNS... »
En sortant de FELLINI ROMA, on a envie de prendre le train pour la capitale italienne.
FREDDY BUACHE: « Un chef-d'œuvre incomparable qui est l'un des sommets du 7^{me} art. »

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 1^{re} VISION DÈS 18 ANS COULEURS

LIBERTÉ POUR L'AMOUR

QU'EST-CE QUI EST PERMIS EN AMOUR? QU'EST-CE QUI NE L'EST PAS?

Doit-on parler de l'amour et de ses anomalies? Oui, répond ce film qui ne recule devant aucun sujet.

Version originale all. sous-titrée fr.-it.

PALACE

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
MICHEL PICCOLI
GIAN-MARIA VOLONTE

L'ATTENTAT

avec
JEAN SEBERG - MICHEL BOUQUET
PHILIPPE NOIRET - FRANÇOIS PÉRIER
ROY SCHEIDER - DANIEL IVERNEL
BRUNO CREMER

Un film de
YVES BOISSET

QUELLE DISTRIBUTION, MAIS AUSSI QUEL FILM!
(LE CANARD ENCHAÎNÉ)

QU'UN TEL FILM AIT PU SE FAIRE EN FRANCE EST DÉJÀ UN SUJET DE SATISFACTION!
(FRANCE-SOIR)

UNE DES PREMIÈRES PROUESSES DU CINÉMA FRANÇAIS!
(COMBAT)

ATTENTION: Le film principal commence tout de suite

TOUS LES SOIRS à 20 h 30	JEUDI, MERCREDI, à 15 heures SAMEDI, DIMANCHE à 14 h 45 - 17 h 30	Faveurs suspendues
--------------------------	--	--------------------

Majestic Films SA

Au volant, la vue c'est la vie

La vue c'est...

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8 Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 79 09

IMPÔTS

Pour l'établissement de votre déclaration 1973

Fiduciaire Daniel JAGGI

Rue Saint-Honoré 8, Neuchâtel.
Tél. 24 40 88.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10,000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

ARCADES 25 78 78
2^{me} SEMAINE

JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 TOUS LES SOIRS 20 h 30

Un film comique truffé de gags 16 ans
d'une irrésistible drôlerie

PARIS: plus de 700.000 spectateurs - GENÈVE: 7^{me} semaine
La critique unanime: LE FILM LE PLUS DROLE DE LA SAISON

PIERRE RICHARD - BERNARD BLIER - JEAN ROCHFORT
MIREILLE DARCI

LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE

UN AGENT SECRET... PAS PLUS SECRET QUE VOUS ET MOI!
UN PSEUDO-ESPION QUI DÉJOUÉ LES PIÈGES LES PLUS RAFFINÉS...

APOLLO 25 21 12

Chaque jour 14 h 15 et 20 h
16 ans
Réservez vos places s.v.p.
Faveurs suspendues

Le plus grand succès de l'HISTOIRE

Le Parrain

The Godfather

3^{me} semaine de succès record!
LE FILM DONT TOUT LE MONDE PARLE

Chaque jour 1^{re} vision du chef-d'œuvre de FRANCESCO ROSI avec G. M. VOLONTE

17 h 30 **L'AFFAIRE MATTEI**
GRAND PRIX CANNES 1972 Couleurs 16 ans Version originale Ital. Textes franç.-alle.

CFE Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15 ou 25 79 01

Nos beaux voyages

Dimanche 18 février 1973
Grande course surprise
Train spécial.
Repas de midi et souper compris.
Fr. 72.- avec abt 1/2 billets Fr. 61.-

Jeudi 1^{er} mars 1973
Visite d'une imprimerie à Zofingue
Fr. 33.- avec abt 1/2 billets Fr. 25.-

Samedi 3 mars 1973
Pour la première fois en hiver
San-Bernardino
Fr. 56.- avec abt 1/2 billets Fr. 46.-

Renseignements et inscriptions: aux bureaux de renseignements (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

MENUISERIE **DECOPPET et Cie**
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

BIG BEN BAR

Peinture
Pose papiers peints.
Prix intéressant.
Tél. 24 38 94.

Trouvé
le moyen de faire laver et repasser mes draps.

Blanchisserie Lory, Saint-Blaise.
Tél. 33 57 90.

COOP lutte contre la vie chère...

Bananes Chiquita	1/2 kg	-65	net
Beurre de cuisine la plaque	250 g	180	net
Margarine Planta	250 g	130	net
Pain mi-blanc	1 kg	125	net
Pain bis	500 g	-65	net

C'est formidable!

Nouveau! Levier de vitesses au plancher, compte-tours.



Race, confort, perfection technique caractérisent cette routière puissante et infatigable. La puissance par un moteur 2 litres à injection, suspension à 4 roues indépendantes, sièges enveloppants, confort idéal.

PEUGEOT 504

Demandez une documentation. Mieux encore: profitez d'un essai sérieux et agréable, sans engagement, chez:

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

STUDIO 25 30 00

JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45 - TOUS LES SOIRS 20 h 30

UNE NOUVELLE GRANDE PERFORMANCE DU PRESTIGIEUX INTERPRÈTE DE « UN HOMME NOMMÉ CHEVAL »


16 ans

RICHARD HARRIS
dans un dramatique suspense

LE CONVOI SAUVAGE

avec JOHN HOUSTON

Opération survie... pour un homme seul dans la brousse!



A Neuchâtel et dans la région

Au Centre culturel neuchâtelois Espace-Camera : la relativité va de pair avec la confusion

Pour démontrer que l'information est toujours relative, de même que la réalité, l'objectif de l'espace, René Baummeister expose à des cadences variées un certain nombre d'actions propres à mettre le fait en lumière. A l'aide d'une caméra, il relève un certain nombre de signes, qu'il projette dans le même espace, proposent des vues inhabituelles de réalités courantes : rongeurs vus à leur repas par en dessous, pieds se déplaçant, glissant sur une plaque de verre, journal brûlé sous le même angle et dont on ne voit presque pas de flamme. Sur un autre écran, une paume respire lentement, un doigt refait sans cesse le même voyage du nez du sujet à l'objectif de la caméra. Les gestes se déroulent à une vitesse inhabituelle, décalée par rapport à la réalité. Le rythme inaccoutumé des événements

incite l'esprit à se poser des questions, alors que le même geste dans la réalité n'introduit aucun doute, tellement sa signification est, à tort ou à raison, évidente.

Certaines photos exposées dans le foyer du Centre culturel mettent mieux en évidence la relativité du message visuel que l'agencement à la fois compliqué et sommaire de la salle de spectacle. En effet, les relations entre les diverses projections sont extrêmement aléatoires, souvent même inexistantes, et les images se signalent par leur contenu d'un intellectualisme fumeux, souvent totalement insignifiant. Peut-être n'est-ce qu'apparence et derrière cette méditation compliquée existe-t-il une explication qui rendrait la démarche limpide ? Cela ressemble à un petit jeu d'adresse pour spécialistes initiés, avides comme Monsieur Jourdain de mesurer le domaine dans lequel s'exerce leur prose naturelle et vaine.

Certains montages photos par contre sont particulièrement intéressants dans leur tentative d'introduire de nouvelles dimensions au plan, qu'il s'agisse du temps dans « Relativité » ou de directions différentes de la vision dans « Espace réfléchi ». Les nombreux choix proposés, tous de valeur identique sont bien plus révélateurs de la relativité des constats que l'on croit objectifs que les tentatives d'interaction cinématographique. Chaque cerveau peut recevoir et envoyer un certain nombre d'informations, au-delà d'une certaine limite variable d'individu à individu, la confusion s'installe ; il faut qu'elle soit remarquablement brillante pour apporter des éléments positifs, sinon ce n'est qu'une confusion de plus.

C.G.

BIENNE

Quelle conduite !

W. L. maître d'auto-école comparaisait hier devant le tribunal de district que présidait M. Rolf Haenssler accusé d'avoir « volé » un baiser à une élève ! Les faits sont simples : au cours d'une banale discussion lors d'une leçon de théorie, le maître d'école voulut se prouver par les actes que son élève embrassait aussi bien qu'elle le disait. Mal lui en prit, car l'élève, outrée dans ses bons principes, porta plainte. Le tribunal, mi-sérieux, a renvoyé l'affaire pour manque de renseignements.

Dans son audience de l'après-midi le tribunal s'est occupé d'une affaire encore plus amusante que celle du matin.

A la barre le nommé R. G., âgé de 23 ans.

Un certain soir, alors qu'il venait de terminer un dur travail il se retrouve avec des amis pour boire un verre. A un moment donné il se rendit aux toilettes mais se trompa et entra dans celles des dames. Comme il en ressortait il rencontra une fort jolie jeune fille et d'emblée lui fit des propositions peu courtoises. La jeune fille refusa ces avances et s'enferma dans les toilettes. R. G. somma alors la jeune fille d'ouvrir, faute de quoi il tirait avec un pistolet (qu'il ne possédait pas). A relever que le jeune homme était déjà bien pris d'alcool. L'amie de la jeune fille ne voyant pas sa copine revenir vint voir ce qui se passait. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver en face d'un jeune homme passablement excité. L'amie téléphona à la police qui arrêta le jeune homme dans la cour qu'il venait de gagner par la fenêtre des toilettes des hommes.

Pour cette rocambolesque aventure il a été puni de 10 mois de prison avec sursis durant deux ans et au paiement des frais soit 800 francs.

LA NEUVEVILLE Une nouvelle commission à l'Ecole supérieure de commerce

(c) MM. Charles Nahrath, avocat, Willy Mäckli, libraire, Charles Haenggli, fondé de pouvoir, et Alphonse Bernhard, directeur commercial, ayant donné, pour raison d'âge, leur démission de membres de la commission scolaire de l'Ecole supérieure de commerce de la Neuveville, de nouveaux membres ont été appelés pour les remplacer. Notons toutefois que jusqu'à ce jour, sur les neuf membres composant cette commission l'Elat avait deux représentants et la commune sept. La proposition a été modifiée en ce sens que dorénavant quatre représentants de l'Elat et cinq de la commune siègeront à cette commission.

MM. John Ducommun, directeur commercial, Charles Dubois, pasteur, Alfred Müller, notaire et Marcel Schori, fondé de pouvoir, représenteront l'Elat. Les délégués de la commune seront : MM. Rodolphe Amann, ingénieur, Raymond Lador, architecte, Kurt Zésiger, commerçant, Marius Jolissaint, caissier municipal et Mme Paulette Gobat, ancienne secrétaire.

Un séjour en pays neuchâtelois pour la « Saboteuse sancerroise »

C'était en France, en Berry, au cœur du dernier été. Dans ce Sancerrois riche en vignobles. Comme tous les ans à la même époque, le « Biau souper » avait mis le point final à la fête des Sorciers organisée dans la petite commune de Bué. Un « Biau souper » qui avait cette fois encore réuni des centaines de convives. C'était en 1972, et les invités d'honneur de cette fête étaient Suisses et Neuchâtelois.

C'est ainsi que, pendant plusieurs jours, la province française du Berry accueillit Vignolants, groupe de la « Chanson Neuchâteloise » et les Yodelurs du Val-de-Ruz. Echange de bons procédés. Ce sont les Français qui, cette fois, quitteront dès dimanche à l'aube leurs collines sancerroises pour rendre visite à leurs amis neuchâtelois. Conduit par son président M. Fernand Foucher, le groupe folklorique de la « Saboteuse sancerroise » arrivera dimanche soir au pays de Neuchâtel. C'est à la ferme Bellevue, près du château de Boudry que nos hôtes prendront leurs quartiers.

Reposés, les danseurs et chanteurs sancerrois qui n'auront sans doute pas oublié leurs costumes régionaux dans leurs valises, visiteront lundi le Bas du canton sous la direction d'un guide de la « Chanson neuchâteloise ». Le soir, rentrés à Boudry, ils feront connaissance dans le cadre du château, avec cette fondue neuchâteloise dont ils emporteront sans doute la saveur et la recette sur les bords de la Loire.

C'est le Haut du canton qui, mardi, sera visité en détail sous la houlette, cette fois, du « Yodler club » du Val-de-Ruz. Bonnes journées neuchâteloises à nos hôtes français et à bientôt. Mais que d'abord la fête commence. La Compagnie des Vignolants et son Grand chancelier M. J.-P. Baillolet vont frapper les trois coups.

A la société de tir au petit calibre

(c) La société de tir au petit calibre a siégé samedi. Après l'examen de la gestion de l'année 1972, les membres les plus méritants ont été récompensés pour les excellents résultats enregistrés au cours de l'année. On doit, notamment, relever le succès obtenu lors du tir fédéral de Bienne, au mois de juillet 1972 où à la cible section, sur un maximum de 60 points, les tireurs de la société ont atteint la moyenne de 55,668 points. Ce résultat leur a permis de décrocher un laurier.

Le premier rang du classement général des tirs de l'année 1972 est tenu par M. Willy Uhlmann tandis que le roi du tir est le président de la société, M. Edmond Engel. Le comité formé de MM. Edmond Engel, président, Alcide Blanck, François Jacot, Antoine Pellegrini et Jean-Pierre Perret a été reconformé dans ses fonctions.

Notons que la société pourra, prochainement, disposer dans les sous-sols du nouveau centre scolaire de Vigner d'un assez grand local qui permettra à ses membres de pratiquer, pendant toute l'année, le tir avec armes à air comprimé. Dans cette perspective, la société s'attend donc à connaître un heureux développement.

Séance du Conseil de ville

(c) Le Conseil de ville de la Neuveville a siégé récemment sous la présidence de M. Chis Brechbühl, doyen d'âge. Le vice-préfet Charles Sunier a présidé la cérémonie de l'assommoir des 35 nouveaux conseillers. Puis le Conseil de ville a constitué son bureau comme suit : MM. Rémy Bonjour, président ; Otto Stalder, vice-président ; P.-E. Jaggi et D. Dollinger, scrutateurs. Les commissions permanentes furent ensuite désignées sous celle de l'Ecole ménagère qui devra compter trois représentants des écoles

Neuchâtelois à la radio...

Dimanche 11 février, sur le second programme, lors de l'émission « la joie de chanter » à 15 h 15, on entendra le « Petit chœur du Littoral » de Saint-Blaise, dirigé par J.-P. Viatte, dans une chanson populaire russe, et sur le même programme, à 19 h 30, de jeunes artistes du Conservatoire de la Chaux-de-Fonds.

Mardi, Adrien Nicati jouera lors de l'émission radiodiffusée sur le second programme à 10 h 15, dans une émission sur le Tessin. Mercredi, à 18 h 05, la chronique neuchâteloise sera diffusée sur le premier programme. A 12 h 30, sur le second programme, la pianiste Jane Pantillon jouera des pages d'Ernest Bloch. Jeudi, le baryton Ph. Huttenlocher chantera dans « Le mariage secret » de Cimarosa, sur le premier programme, à 20 h 30. Vendredi, sur le second programme, à 8 h 15, Lyne Anska parlera des grands destins. Sur le même programme l'organiste Guy Govet jouera, lors de l'émission « Midi-musique », vers 13 h, une sonate de J.-S. Bach, avec le flûtiste F. Perret (clavecino).

... et à la TV

Dimanche, le chanteur Michel Bühler présentera l'une des neuf chansons choisies, en Suisse, pour l'Eurovision 73, à 14 h 25. Lundi, à 17 h 05 les « Aventures du petit pingouin » seront animées par Yvette Perrin. Mardi, l'émission « La maison ouverte » à 20 h 15, sera réalisée par Henry Brandt. Mercredi, l'émission « Le 5 à 6 des jeunes » sera réalisée par l'Ecole préprofessionnelle de la Chaux-de-Fonds, avec des arrangements musicaux d'Emile de Ceuninck.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Crise monétaire : Bonn fait front

FRANCFORT (AP). — A la suite d'une réunion de cinq heures du Conseil central de la Bundesbank, une limitation a été apportée mercredi aux emprunts des banques fédérales à la Banque centrale, afin de lutter contre l'excès de liquidités résultant de l'afflux de dollars.

Les banques ne pourront emprunter que 60 % du montant normalement autorisé à titre de réescompte.

M. Emminger, vice-président de la Bundesbank, qui présidait la réunion a précisé qu'il s'agissait ainsi de limiter l'excédent de monnaie en circulation. Depuis quelques jours en effet, plus de 2500 millions de dollars sont arrivés en Allemagne fédérale.

M. Poehl, secrétaire d'Etat aux finances, qui avait assisté à la réunion du Conseil de la Bundesbank, a affirmé de son côté qu'un système de double marché des changes n'était pas réalisable en Allemagne. Il confirmait ainsi des déclarations faites par M.

von Wechmar, porte-parole gouvernemental, et par le ministère des finances.

Par ailleurs, dans un discours prononcé devant la Chambre des représentants, M. Mills (démocrate) président de la commission des voix et moyens, a préconisé de prochains entretiens avec les partenaires commerciaux des Etats-Unis pour étudier des remèdes à la faiblesse du dollar — y compris de nouveaux taux de change.

Paris : vingtième victime

PARIS (AFP). — Le cadavre d'une vingtième victime a été découvert mercredi soir par les sapeurs pompiers dans les débris de l'établissement scolaire de la rue Edouard Pailleron qui a été la proie des flammes mardi soir.

Informations suisses

Cervin : deux hommes suspendus dans la face nord

(c) On apprendit dans la nuit, malgré les qualités mauvaises d'une liaison radio, que deux des six hommes partis dans la face nord du Cervin devaient passer la nuit à près de 4000 m. En effet quatre des alpinistes ont regagné mercredi soir le camp de base. Deux autres sont restés volontairement dans la face. Ils ont sans doute dormi suspendus dans le vide au moyen d'un hamac ou sur une petite plate-forme rocheuse, la face étant extrêmement verticale.

On pense que tout va relativement bien. Plus de 600 mètres séparent encore les alpinistes du sommet. Tous sont décidés à réaliser cette première hivernale.

3 MORTS À UN PASSAGE À NIVEAU

LIENZ (SG), (ATS). — Mercredi après-midi, une voiture à bord de laquelle avaient pris place trois Yougoslaves a été prise en écharpe par un train à un passage à niveau non gardé, entre Feldkirch et Lienz (SG). Les trois occupants ont été tués. Annoncé par un croix de Saint-Antoine, le passage à niveau avait des abords dégagés. La voiture a été happée par l'omnibus Rorschach-Coire qui l'a traînée sur plusieurs centaines de mètres. L'identité des victimes n'a pas pu être communiquée. Les parents des victimes n'étant pas avisés.

Rejet du recours Mandel

BERNE (ATS). — La chancellerie fédérale communie : « Le ressortissant belge Ernest Mandel a fait l'objet, le 27 janvier 1970, d'une interdiction d'entrée prononcée par le ministère public de la Confédération. Il a recouru contre cette décision. Son recours a été rejeté par le département fédéral de justice et police en date du 1er juillet 1971. Le recourant a porté la décision du département devant le Conseil fédéral. Dans sa séance du 7 février 1973, celui-ci a rejeté le recours.

Rappelons que le célèbre économiste belge avait tenu en décembre 1969, à Lausanne, une conférence organisée par la « Ligue marxiste révolutionnaire » sur le thème : « Révolution scientifique et contradictions du capitalisme ». L'auteur du « traité d'économie marxiste » s'était vu, la même année, interdire l'entrée aux Etats-Unis par le secrétaire d'Etat. Selon certaines accusations, il aurait participé aux troubles de mi-juin 1968 en France et en Belgique « comme meneur ».

Toujours les vignes « maudites »

(c) Une fois de plus il fut question, hier, après-midi au Grand conseil valetain des fameuses vignes « maudites », cignes interdites et détruites par l'autorité. Parlant des vignes plantées en zone défendue dans le secteur de Chatroz M. Guy Genoud releva que 500.000 fr. de subides fédérales environ étaient retenus à Berne pour la bonne raison que le cadastre viticole n'était pas scrupuleusement observé.

Ainsi la vigne de M. Michel Clavien à Pont-de-la-Morge repousse dans des proportions de 50% environ. Berne refuse de donner les subides aux autres vigneron pour la reconstitution du vignoble tant que cette vigne n'est pas entièrement supprimée.

On craint que l'Etat doive intervenir à nouveau pour détruire cette vigne. Autant dire que les commentaires vont bon train. Les députés Mottiez et Carrut se sont élevés contre le fait que l'ensemble des vigneron étaient punis pour un cas particulier.

ECONOMIE ET FINANCES

Les rendements des obligations sous la loupe

RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ECHANGE DES EMPRUNTS DE DEBITEURS SUISSES

Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

	1972-1973								
	30.12.68	30.12.69	30.12.70	30.12.71	29.12.	5.1.	12.1.	19.1.	26.1.
Confédération	4,22	5,36	5,59	4,56	5,11	5,03	5,02	5,06	5,20
Cantons	4,75	5,53	5,96	4,88	5,29	5,26	5,25	5,27	5,31
Communes	4,86	5,58	6,06	4,99	5,40	5,37	5,38	5,41	5,43
Transports	5,28	5,89	6,37	5,25	5,51	5,51	5,49	5,55	5,58
Banques	4,80	5,58	6,03	4,93	5,34	5,31	5,28	5,30	5,34
Sociétés financières	5,30	6,54	6,34	5,61	5,88	5,88	5,84	5,83	5,85
Forces motrices	5,02	5,84	6,17	4,98	5,40	5,36	5,29	5,31	5,35
Industries	5,18	5,85	6,35	5,54	5,76	5,75	5,74	5,75	5,76
Rendement général	4,82	5,68	6,03	5,19	5,38	5,35	5,32	5,34	5,39

(Communiqué par la Société de Banque Suisse)

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

(89 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 avec rendement des actions
30 janvier 1973

Groupes et sous-groupes	30 janv.		29 janv.		Fin 1972		max. Ind.	min. Ind.	min. Rend.	max. Rend.
	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %	Ind.	Rend. %				
Industrie	450,6	1,56	454,6	1,54	444,2	1,57	460,1	1,53	449,8	1,56
Métaux, etc.	155,5	3,54	156,5	3,52	149,3	3,69	158,9	3,47	151,9	3,62
Chimie	861,2	0,90	869,2	0,89	858,6	0,89	879,9	0,87	861,2	0,90
Consommation	322,4	2,00	325,5	1,98	131,9	2,06	330,6	1,95	312,0	2,06
Electricité	121,7	3,37	122,5	3,35	122,5	3,35	124,7	3,29	121,7	3,37
Divers	286,5	3,48	288,5	3,46	282,6	3,53	291,4	3,42	286,2	3,49
Finance et assurances	344,4	2,40	346,5	2,39	342,8	2,41	351,5	2,35	341,2	2,43
Banques	519,9	2,21	523,4	2,20	520,9	2,21	536,8	2,14	516,3	2,23
Sociétés financières	246,3	3,39	246,5	3,39	245,1	3,40	251,4	3,32	245,5	3,41
Cies d'assurances	191,3	2,60	192,5	2,59	184,3	2,70	195,5	2,55	182,0	2,74
Indice général	411,0	1,83	414,3	1,81	406,4	1,84	418,8	1,79	409,3	1,83

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

HAUSSE DES PRIX DE 6 % PRÉVUE EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE EN 1973

La hausse des prix en Allemagne fédérale sera de l'ordre de 5,5 à 6 % en 1973, prévoit le gouvernement de M. Brandt dans son rapport économique annuel. Le gouvernement espère toutefois réduire, en fin d'année, le taux d'inflation à un rythme annuel compris entre 4 et 4,5 %. L'an dernier, la hausse des prix s'est établie à 7 %.

Le gouvernement exclut toujours le recours à un blocage des prix et des salaires et n'envisage pas non plus d'imposer une surtaxe de 10 %. De son côté, la Bundesbank se propose de « plafonner » le crédit et de relever les taux des réserves obligatoires.

3 PERSONNES PAR MÉNAGE

En Suisse, les ménages privés comprennent 3,04 personnes en moyenne. Parmi les Etats membres de l'OCDE, ce chiffre place notre pays dans le groupe des plus petits ménages. Seuls le Danemark (2,81), l'Autriche (2,93) et la Grande-Bretagne (2,98). La Belgique enregistre le même nombre moyen de personnes par ménage que la Suisse, alors qu'on en compte 3,07 en France, 3,24 en Finlande, 3,28 aux Pays-Bas, 3,38 en Italie. On trouve ensuite les pays moins industrialisés : la Grèce (3,54), le Portugal (3,63), l'Espagne (3,78) et l'Irlande (4,24).

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	6 fév.	7 fév.	6 fév.	7 fév.
Banque nationale	560.— d	565.— d	960.—	990.—
Crédit foncier neuchât.	800.—	800.—	3500.—	3510.—
La Neuchâtel. ass. g.	355.— d	355.— d	480.—	478.—
Gardly	145.— d	145.— d	1470.—	1470.— d
Carillod	3400.—	3350.— d		
Cossonay	2400.— d	2375.— d		
Chaux et ciments	750.— d	725.— d		
Dubied	1450.— d	1450.— d		
Ciment Portland	3800.— o	3800.— o		
Interfood port.	6500.— d	6450.— d		
Interfood nom.	1200.— d	1200.— d		
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d		
Girard-Perregaux	780.— d	780.— d		
Paillard port.	510.— d	510.— d		
Paillard nom.	150.— d	150.— d		

LAUSANNE	6 fév.	7 fév.
Banque cant. vaudoise	1415.—	1390.—
Crédit foncier vaudois	1000.—	1105.—
Ateliers constr. Vevey	500.—	480.—
Editions Rencontre	1270.—	1250.— d
Rinsoz & Ormond	125.— d	127.— d
La Suisse-Vie ass.	3500.— d	3500.— d
Zyma	2635.—	2675.—

GENÈVE	6 fév.	7 fév.
Grand Passage	615.—	625.—
Charmilles port.	850.—	850.—
Physique port.	350.—	365.—
Physique nom.	265.—	270.—
Astra	—30	—25
Monte-Edison	2.70	2.70
Olivetti priv.	9.—	9.—
Fin. Paris Bas	150.50	150.—
Alumettes B	126.—	130.—
Elektroflux	209.—	208.—
S.K.F. B	226.—	224.—

BALE	6 fév.	7 fév.
Pirelli Internat.	210.—	212.—
Bâloise-Holding	294.—	296.—
Ciba-Geigy port.	2560.—	2590.—
Ciba-Geigy nom.	1475.—	1490.—
Ciba-Geigy bon.	2430.—	2450.—
Sandoz port.	6625.—	6675.—
Sandoz nom.	3870.—	3875.—
Sandoz bon.	5825.—	5890.—
Hoffmann-L.R. cap.	196500.—	198000.—
Hoffmann-L.R. loc.	193500.—	194000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	194000.—	19475.—

ZURICH (act. suisses)	6 fév.	7 fév.
Swissair nom.	624.—	625.—
Swissair port.	685.—	686.—
Union bques suisses	4435.—	4480.—
Société suisse	3925.—	3

Paris: des réserves avaient été faites à propos de la construction du collège

PARIS (AP). — Le glissement de terrain — derrière le C.E.S. et les logements de direction — devient très inquiétant, car la tuyauterie reliant la cuve à mazout à la chaudière risque de se briser, signalait au préfet de Paris dans une question publiée au Bulletin municipal officiel en date du 11 mars 1972, les conseillers communistes de Paris élus du 19^{me} arrondissement.

«... Le 4 mars 1970», ajoutaient-ils «une commission avait constaté un certain nombre de malfaçons dans le chauffage, la plomberie, l'électricité, et des affaissements et des glissements de sol autour du C.E.S.».

Dans sa réponse, le préfet, M. Verdier, avait déclaré que «l'Etat (ministère de l'éducation nationale), maître d'œuvre de

la construction... a assumé la direction des travaux. Des réserves ayant été faites, la réception définitive de cette construction ne pourra intervenir que lorsque les travaux jugés indispensables auront été réalisés par les entreprises et l'architecte responsable...»

MALFAÇONS

Dans une conférence de presse tenue mercredi après-midi les responsables du bureau départemental de la fédération des parents d'élèves Corneil ont affirmé que «la réception définitive des travaux... n'est pas encore intervenue à ce jour». Ils ont fait également état de malfaçons et de glissements de terrain. Quelques travaux avaient alors eu lieu mais les glissements n'avaient pas été stabilisés...

Alors que le préfet de Paris, en réponse, à trois conseillers municipaux, avait émis des réserves, rien n'a été fait, les choses étaient restées en l'état, ont-ils dit.

Le secrétaire national de la fédération Corneil, M. Desbordes, a reproché l'emploi, dans la construction des neuf dixièmes des C.E.S. et C.E.G. existants, de matériaux dangereux. «Chercher à faire très vite, léger, peu coûteux; ce sont des économies que l'on paye cher. Selon certaines informations, le C.E.S. a été construit en trois mois», a-t-il dit.

Un expert de l'éducation nationale qui participe aux travaux de l'enquête ordonnée par le ministre Fontanet, a répondu que cet établissement a été construit, non

en trois mois, mais en 12 mois. Selon lui, le procédé utilisé s'est inspiré d'un système anglais «adapté à la réglementation française plus exigeante en matière de sécurité». Utilisé pour la première fois en 1966, ce procédé a permis depuis de bâtir 350.000 mètres-carrés de surface utile, soit une cinquantaine d'établissements.

ET POURTANT

Quant à l'architecte, M. Keyte, 48 ans, de nationalité britannique, qui a construit le C.E.S. sinistré, il a souligné que seule l'enquête pourra expliquer ce qui s'est passé. «Je comprends d'autant moins que le collège a été construit avec le plus grand souci des règles de sécurité et que les matériaux choisis ont été soumis à l'examen de plusieurs laboratoires spécialisés. Ces essais ont donné toute satisfaction quant à la tenue au feu et la conception du projet était conforme aux normes de sécurité.»



Mme Maillou, directrice de l'établissement scolaire quittant l'école après avoir inspecté les lieux.

(Téléphoto AP)

SUITE La crise monétaire internationale

M. Mills a dit que si le dollar continuait à être déversé sur les places européennes et japonaises, une nouvelle réunion du groupe des dix pays industrialisés pourrait être nécessaire, afin de procéder à un réajustement des monnaies. La dernière réunion de ce genre, en décembre 1971, avait conduit à la dévaluation du dollar par rapport aux autres devises dans la proportion moyenne de 11%.

M. Reuss, membre de la Chambre des représentants et expert en affaires monétaires internationales, a, pour sa part, invité le président Nixon à convoquer une réunion de chefs d'Etat et de gouvernement, pour leur dire de hâter la réforme monétaire. Sinon, il faudrait laisser flotter le dollar, a déclaré M. Reuss.

Des ventes massives de dollars ont

eu lieu mercredi sur le marché des changes de Tokio à la suite des informations en provenance d'Europe annonçant que le mark était à nouveau soumis à une forte pression et des rapports de Washington laissant entendre que les Etats-Unis pourraient être contraints de prendre des mesures unilatérales pour résoudre le problème du déficit de la balance des paiements américaine.

Des difficultés à propos de l'échange des prisonniers entre Hanoi et Saïgon

PARIS, (AP). — Les représentants du GRP et du Viet-nam du Sud ont accompli de nouveaux progrès mercredi au cours de leur deuxième rencontre destinée à mettre au point la procédure des consultations au niveau élevé qui s'ouvrira prochainement à Saïgon pour un règlement politique entre les deux parties sud-vietnamiennes.

Ils ont décidé de se rencontrer de nouveau samedi.

Au Viet-nam le général Tran van-tra, chef de la délégation du Front national de libération à la commission militaire quadripartite du cessez-le-feu, a précisé que 125 militaires et civils américains et étrangers et plus de 4000 prisonniers ressortissants des autorités de Saïgon se trouvaient entre les mains du FNL.

La liste de ces détenus, a-t-il dit a été fournie aux Etats-Unis et à la République du Viet-nam et tous ces prisonniers seront remis aux autorités américaines et à celles de Saïgon «dans les délais fixés conformément à l'article

8 de l'accord (de Paris) et du protocole annexe».

M. Tran Van-tra répondait pour la première fois aux questions de journalistes occidentaux depuis son arrivée le 1er février à Saïgon — qu'il appelle, suivant la terminologie officielle en usage dans les maquis, «Ho Chi-minh-ville».

Cependant la libération des prisonniers de guerre détenus par les gouvernements de Hanoi et de Saïgon fait l'objet de négociations «très délicates» entre les deux délégations à la commission militaire quadripartite, apprend-on de source informée.

Les Nord-Vietnamiens auraient présenté une liste de deux mille militaires détenus par eux et exigent en retour la libération de quelque cent mille des leurs, faits prisonniers depuis 1954, a précisé la même source.

Le gouvernement sud-vietnamien n'est pas disposé à accepter «un tel marché

de dupes», a encore affirmé la même source.

Les «consultations concrètes» que M. Kissinger aura du 15 au 19 février avec M. Chou En-lai, permettront espère-t-on à Washington, de réaliser de nouveaux progrès dans l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine communiste, y compris l'installation d'une mission commerciale américaine à Pékin.



Les délégués de Hanoi et du Vietcong arrivant à Saïgon pour participer à la réunion sur l'échange des prisonniers.

(Téléphoto AP)

VACCIN TOTAL CONTRE LA GRIPPE ?

PARIS (AP). — Le nouveau vaccin total contre la grippe qui vient d'être mis au point par le professeur Hannon de l'Institut Pasteur était recherché par les équipes du monde entier, et notamment en Amérique.

Il utilise un virus artificiellement créé en laboratoire à partir de la souche «A2» Hong-kong de 1968 qui a subi des modifications génétiques pour devenir le virus England 42/72, responsable de l'épidémie actuelle.

En observant les caractéristiques des épidémies passées, le professeur Hannon, par des méthodes comparables à celles de l'industrie a devancé la nature. Dès 1971, un an avant son apparition, il avait «fabriqué» le virus «England». Aujourd'hui, en faisant de la prospective médicale, il a isolé une soixantaine de «mutants» nouveaux. Parmi ces 60 virus artificiels, il en a découvert plusieurs qui peuvent entrer dans la composition d'un vaccin valable à la fois contre le «Hong-kong» classique et contre le «England». Mais il est allé encore

plus loin et il a découvert finalement le virus le plus agressif, celui de la fin de série «C 30». C'est à partir de ce «C 30» qu'il a mis au point son vaccin total contre toutes les formes de la maladie.

Ce vaccin total fabriqué à l'Institut Pasteur recevra sans doute son visa d'ici quelques semaines. Il sera mis en vente avant septembre, date idéale pour la vaccination antigrippale.

L'affaire des Arabes arrêtés en Autriche

BEYROUTH, (AP). — Selon le journal libanais «L'Orient - le jour», trois Palestiniens, arrêtés le mois dernier en Autriche, projetaient de s'emparer d'un train transportant, entre Moscou et Vienne, des juifs soviétiques émigrant en Israël.

Mais, déclare le journal, les Soviétiques eurent vent de l'affaire par des communistes européens, probablement britanniques, et prévinrent à leur tour les autorités autrichiennes avant que l'opération puisse être déclenchée. Les trois Arabes, membres de «Septembre noir», furent arrêtés à leur entrée en Autriche et expulsés, bien que niant tout lien avec des organisations palestiniennes, ajoute le journal.

Les fedayins avaient l'intention de détacher les wagons à bord desquels voyageaient les juifs, puis de réclamer un sauf-conduit, pour leurs otages et pour eux, vers «un pays ami», non précisé, déclare «L'Orient-le jour», qui ajoute que l'opération avait pour objet d'attirer l'attention de l'opinion arabe sur le rôle que l'Union soviétique joue dans l'émigration des juifs vers Israël et faire ressortir la «fausse amitié» de Moscou à l'égard des Arabes.

Cependant M. Peterlunger, directeur général de la sécurité publique autrichienne, a démenti les révélations faites par le journal libanais.

L'Ulster en proie à la grève

BELFAST, (AP). — L'Irlande du Nord a été paralysée mercredi par une grève générale de 24 heures déclenchée comme une «démonstration de force» à l'initiative d'activistes protestants.

Des dizaines de milliers de personnes n'ont pas travaillé tandis que des piquets prenaient position devant les portes de grandes entreprises. Beaucoup d'ouvriers ont dit avoir été l'objet d'intimidations.

Une dizaine de voitures, à bord desquelles se trouvaient des gens qui essayaient d'aller travailler, ont été interceptées et incendiées dans des quartiers protestants.

La circulation de tous les autobus a été arrêtée après que certains conducteurs eurent été l'objet de menaces.

A l'origine, la grève avait pour but de protester contre la détention de deux protestants, arrêtés la semaine dernière à la suite d'un attentat à la grenade contre un car d'ouvriers catholiques. Mais, cet objectif a été élargi et les grévistes réclamaient le rétablissement du gouvernement provincial suspendu.

Dès 6 h, l'heure «h», des coupures de courant se sont produites, qui ont obligé de nombreuses écoles à rester fermées. Et beaucoup de travailleurs qui s'étaient présentés à leurs postes ont été renvoyés

chez eux faute de chaleur, de lumière et d'électricité.

On estime que, sur 600.000 travailleurs, 100.000 seulement environ se sont présentés.

Les livraisons de pain et de lait, qui auraient dû avoir lieu normalement, ont été sérieusement perturbées.

De même, les services hospitaliers auraient dû fonctionner normalement mais un médecin de Ballymoney, dans le comté d'Antrim, a déclaré que, malgré l'utilisation de groupes, les coupures de courant avaient «mis en danger la vie de centaines de malades».

UN «EXPLOIT»

Plus d'un million et demi de poussins ont péri à la suite de l'explosion de deux bombes dans une gigantesque couveuse à Dungannon, dans le comté de Tyrone.

Cinq hommes armés et masqués, qui avaient réussi à s'introduire dans l'établissement, ont fait évacuer les lieux une demi-heure avant l'explosion des engins. Les hommes se sont ensuite enfuis à bord d'un camion volé.

La destruction de cette couveuse, qui jouait un rôle important dans l'alimentation de Belfast, aura certainement des conséquences graves pour les quatre cents éleveurs qui y travaillaient.

Europe - Etats-Unis

L'Europe vécût, en 1971, un singulier mois d'août. Le dollar venait de faire des siennes et les Six s'étaient réunis à Bruxelles pour définir une attitude commune face aux décisions monétaires américaines. Les ministres discutèrent toute une nuit, puis au chant du coq, se saluèrent, et partirent chacun de leur côté. C'était l'échec face à la première offensive du «Nixon round».

C'est ainsi que naquit le double marché des changes en Belgique et en France. C'est ce jour-là aussi que M. Barber, chancelier de l'Echiquier, jura ses grands dieux que la livre ne flotterait jamais. On sait ce qu'il en fut et il est, je pense, inutile de rappeler l'aventure du mark allemand. Voilà bientôt deux ans que tout cela est arrivé. Les Etats-Unis avaient pris, sur le plan mondial, des décisions qu'à bon droit, on qualifiait d'unilatérales. L'Europe, celle que certains n'écrivent qu'en lettres majuscules, avait un moment régné. Et puis, après 14 heures de palabres, les Six avaient publié un communiqué que nous avons sous les yeux, dont nous vous ferons grâce et qui aurait pu porter en titre «chacun pour soi. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Mais, arrêtons-nous un moment. Voilà six mois, se réunissait à Paris, le ban et l'arrière-ban de l'Europe communautaire. Comme les organisateurs du «Tour de France» auraient pu le faire en présentant la 70^{me} édition de leur épreuve, les Neuf fixèrent les modalités de ce qu'ils appellerent «les étapes de la construction européenne...». «Trois jours, leur dit Colomb, et je vous donne un monde.» Autour de Pompidou, les chefs de gouvernements de la Communauté se mirent à discuter sur leurs prévisions. Ils se donnèrent 8 ans pour arriver au port. Comme en août 1971, les négociateurs d'octobre 1972 publièrent une longue déclaration finale. Celle-ci, l'expérience aidant, aurait pu porter en titre «De la meilleure manière de se faire des illusions».

Les événements que nous connaissons donnent, en effet, une saveur toute particulière à la partie du communiqué relative à la politique économique et monétaire de la Communauté... Il faut tout simplement se souvenir que, bien sûr, un effort décisif serait fait le 1er janvier prochain et tout serait terminé le 31 décembre 1980. Pendant qu'ils y étaient et avant de rejoindre leurs palais respectifs, les signataires décidèrent de créer avant le 1er avril 1973 un fonds européen de coopération monétaire. Le 1er avril est pourtant une date où, d'ordinaire, on s'occupe plus de poissons que de dollars. Mais, du train où vont les choses, le dollar, de toute manière, sera au rendez-vous.

En 1971, la débâcle. En 1972: la grande illusion. Il nous en entretenait par certains, que l'Europe avait suffisamment cherché sur nos rivages ce qui, pour l'histoire économique, s'appellerait toujours la guerre des poulets.

Promesses. Marchons sans discourir. Un seul but, une seule cause. Mais, où en seront demain la lire et le franc français, et la livre ? Et s'imaginer-t-on que Willy Brandt pourra, pendant encore très longtemps, faire cadeau à l'Amérique d'un milliard de dollars par jour ?... (à suivre)

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

M. Ismail prolonge son séjour à Moscou

MOSCOU (AFP). — MM. Ismail, conseiller du président Sadate pour la sécurité nationale et Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, ont analysé mercredi, pendant près de cinq heures, la situation au Moyen-Orient et ses perspectives, apprend-on mercredi soir de source informée.

Ces conversations, estime-t-on à Moscou, confirment la volonté du Kremlin, manifestée dès l'annonce d'un accord sur le cessez-le-feu au Viet-nam, de participer activement à une nouvelle tentative de règlement du conflit israélo-arabe.

Par ailleurs, M. Ismail, qui devait rester 48 heures à Moscou, prolongera son séjour jusqu'à samedi.

Plaidoyer suisse à Helsinki

HELSINKI (AP). — A la conférence d'Helsinki préparatoire à la conférence sur la sécurité européenne, le délégué polonais, M. Willmann a exposé en termes jugés «très durs», la ligne suivie par les pays communistes en ce qui concerne le développement des contacts humains.

Dans sa réponse, M. Samuel Campiche délégué de la Suisse, a dit textuellement: «le délégué polonais a dit notamment que les mass media doivent être soumises à la responsabilité de l'Etat. Je voudrais relever une différence fondamentale, à savoir qu'en Suisse la liberté d'expression de la presse et de l'information n'est soumise à aucune responsabilité de l'Etat. Nous soulignons la priorité des contacts à l'échelle de l'homme, ainsi que la nécessité de l'esprit de tolérance».

Le chômage outre-Rhin

NUREMBERG (AP). — L'Allemagne fédérale a compté 356.400 chômeurs au mois de janvier, contre 279.200 le mois précédent, indiquent les statistiques officielles.

Un coup de Grivas ?

NICOSIE (AP). — Une vingtaine de postes de police de petites localités cyprotes isolées ont été attaqués par des hommes masqués en uniforme, que l'on croit être des membres de l'organisation clandestine Eoka du général Grivas.

Dans la plupart des cas, selon les premières informations reçues, les assaillants ont été repoussés après un échange de coups de feu avec les policiers.

Des officiers inculpés en Turquie

ISTANBUL (AP). — Un procureur de la loi martiale a accusé 32 personnes, dont un ancien général et cinq colonels en activité, d'avoir fait partie d'une «alliance secrète» socialiste, en vue de renverser le système parlementaire en Turquie.

Les inculpés auraient entrepris, depuis plusieurs années, de créer des cellules d'action au sein de l'armée turque, en vue de préparer celle-ci à appuyer un coup d'Etat qui aurait institué un «Conseil de commandement révolutionnaire» et un «gouvernement révolutionnaire».

16.000 piqûres en 12 jours

MALMOE (SUÈDE) (AP). — Une chercheuse de l'Université de Lunds, Mlle Christine Dahl, professeur assistante à la faculté de zoologie, s'est volontairement exposée à 16.000 piqûres de moustiques, en 12 jours, l'été dernier.

Il s'agissait d'en savoir le plus possible sur les 40 espèces de moustiques scandinaves et, éventuellement, d'en limiter le développement ou de réduire le harcèlement auquel les soumettent l'homme.

Les 16.000 moustiques ont été, pour la plupart, capturés, examinés et photographiés.

Condamnations à mort en Ouganda

KAMPALA (REUTER). — Reconnus coupables par un tribunal militaire d'avoir participé à la guérilla, cinq Ougandais ont été condamnés à être fusillés publiquement, annonce-t-on au terme d'une réunion présidée par le général Amin, chef de l'Etat ougandais.

Sept autres guérilleros attendent également d'être passés par les armes.

AMÉRIQUE

Le Canada reconnaît Hanoi

OTTAWA (AP). — Le ministre canadien des affaires étrangères, M. Sharp, a annoncé que le Canada a officiellement reconnu le Viet-nam du Nord.

Devant la chambre des Communes, il a précisé que le gouvernement accorde désormais un statut diplomatique équivalent aux gouvernements d'Hanoi et de Saïgon.

Un communiqué du ministère des affaires étrangères souligne qu'Ottawa continue de considérer le gouvernement de Saïgon «comme le seul gouvernement légal du Viet-nam du Sud».

Savon de toilette dangereux ?

WASHINGTON (AP). — Certains produits bactéricides qui, depuis que l'hexachlorophène a été pratiquement interdit, sont utilisés à sa place dans la fabrication du savon de toilette vendu au public sans prescription, sont également dangereux pour la santé, selon une étude préliminaire effectuée par une commission médicale pour le compte de l'office de contrôle des produits alimentaires et des médicaments (FDA).

l'épargne logement 4,2%

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS